

Nouvelle série

N° 89

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES

◆
Année 1984
◆

ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1984

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

FAITS ACADEMIQUES

Hommage à André Chamson	8
M. Maurice Aliger est élu président	9
M. le docteur Jean Lauret est élu vice-président	9
Renouvellement quinquennal du trésorier, du bibliothécaire, de l'archiviste et de leurs adjoints respectifs, ainsi que du secrétaire adjoint	9
Organisation de la séance publique annuelle	10
Lettres de remerciements de Mme Christiane Lassalle-Guichard, de M. le pasteur René Grossi et de Mme Frédérique Hébrard	10
La librairie Tallandier, de Paris, et la collection Henry Bauquier	10
M. Arnaud de Cazenove présente et offre deux manuscrits concernant Séguier	10
Installation du président et du vice-président	14
Installation du bureau	18
Sont élus membres honoraires : M. Jacques de Bourbon-Busset, de l'Académie française, et M. Hervé Bazin, de l'Académie Goncourt	19
M. le professeur René Bosc est élu membre résidant ..	24
Approbation des comptes du trésorier pour l'année 1983	25
Mlle Griffeuille, correspondant, représentera l'Académie au Congrès des Sociétés savantes à Dijon	25
Participation de l'Académie aux frais de déplacement de sa déléguée	25
Subvention offerte par l'Office nimois de la Culture ..	25

Séance publique du 5 février 1984	27
Les <i>Mémoires</i> 1983	29
M. Marcel Decremps est élu membre résidant	34
M. le professeur Emmanuel Leroy-Ladurie est élu membre non résidant	34
M. le professeur Joutard est élu membre non résidant.	34
Sont nommés correspondants : M. Sydney Forado, M. Claude Achard, M. Marcel Argenson, Mlle François- se Delesty, Mme Janine Reinaut, Mlle Simone Do- mergue et M. Gilbert Boutonnet	34
Lettres de remerciements de M. Marcel Decremps, élu membre résidant, et de Mlle Simone Domergue, Mlle Françoise Delesty, M. Marcel Argenson et Mme Janine Reinaut élus correspondants	40
Lettres de remerciements de M. Philippe Joutard, élu membre non résidant, et de MM. Claude Achard et Sydney Forado, élus correspondants	53
Séance extraordinaire en l'honneur de Marc Bernard et de la venue à Nîmes de M. Roger Grenier, des Editions Gallimard	57
Décès de Mme Gleb Zboromizsky, correspondant	62
Démission de M. Pierre Abauzit, membre résidant ..	63
M. Pierre Abauzit est nommé membre honoraire	63
Réception de Mme Christiane Lassalle-Guichard, élue membre résidant	63
Réception de M. le Dr René Bosc	80
Réception de M. Marcel Decremps	108
M. Robert Debant est chargé de la préparation du vo- lume rendant compte des manifestations du Tricen- tenaire	134
Remerciements de Mme Bayle, fille du colonel Gros- Long (Pierre Devoluy)	138
Représentation de l'Académie au sein du comité local du 110 ^e Congrès national des Sociétés savantes qui se réunira à Montpellier en 1985	138
L'Académie et le <i>Théâtre sur l'eau</i>	138

Le bureau de l'Académie est reçu par M. le Maire de Nîmes au sujet du « Théâtre sur l'eau » et de la façade de l'ancien théâtre municipal	151
La célébration du Centenaire de la naissance de Jean Paulhan	152
Mme Maguelone, Mlle Marie-Françoise Griffeuille et l'Ordre de Malte	152
Notification de la vacance du siège de M. Pierre Abauzit	154
Don par M. André Nadal d'une importante collection de <i>Mémoires</i> de l'Académie	154
Séance extraordinaire du 26 octobre 1984 en l'honneur de la famille de Jean Paulhan	161
Séance publique solennelle du 28 octobre 1984	169
Il est décidé de pourvoir au remplacement de M. Pierre Abauzit	173
M. Pierre Hugues fait don à l'Académie de la médaille du Centenaire de Jean Paulhan	173
Candidatures	176
Prochaine élection du président et du vice-président annuels	177
Décès du docteur Joutard, beau-frère de M. Jean Théron	180
M. Lucien Frainaud est nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite	181
Décès de Mme Pierre Troy, sœur de M. Pierre Hugues.	187
<i>Le Moyen Age en Vaunage</i> de Maurice Aliger obtient le prix de littérature régionaliste du Conseil général du Gard	188
M. Marc Chausse est élu membre résidant	188
MM. le docteur Henri Préneron, Robert Doria, Claude Marzaud, Georges Sapède, Jean-Marc Roger et Clément Martin sont élus correspondants	188
La séance publique annuelle se tiendra le 3 février 1985	189
Fixation de la date de l'élection et de celle de l'installation du président et du vice-présidents annuels ...	189

COMMUNICATIONS

Joachim Durand : <i>La belle Madame Tallien</i>	11
Abbé René André : compte rendu de Maurice Aliger, <i>La Vaunage au temps des Nogarets (XIV^e siècle),</i> Nîmes, 1983	19
Claude Escholier : <i>Le billet de cent francs, Delacroix</i> <i>ou la Liberté</i>	22
Jean-Charles Lheureux : <i>La captivité des généraux</i> <i>français à Königstein (1940-1945)</i>	25
Alain Girard : <i>Découvertes récentes sur un atelier de</i> <i>tailleur de pierre de la fin du Moyen Age à Pont-</i> <i>Saint-Esprit</i>	30
Lucien Frainaud : <i>La bourgeoisie française et son</i> <i>histoire</i>	34
Pasteur Aimé Bonifas : compte rendu de : Leslie Page Moch, <i>Paths to the city. Regional migration in ni-</i> <i>neteenth century France</i> , Beverly Hills, Califor- nie, 1983	41
Pierre Couëtard : <i>Promenade dans Nîmes sur les pas</i> <i>d'Alphonse Daudet et de sa famille</i>	44
Docteur Elisabeth Fontanieu : <i>Les aventures sanglan-</i> <i>tes d'un chirurgien à Euzet-les-Bains au XIX^e siè-</i> <i>cle : le procès de François Driez</i>	54
Docteur Edouard Drouot : <i>Les sarcophages rupestres</i> <i>de Garrigues</i>	134
Guy Dupré : <i>Le souper de Beaucaire</i>	138
Christian Liger : <i>Jean Paulhan</i>	152
Docteur Jean Lauret : compte rendu des ouvrages sui- vants : Dr Robert Gros, <i>L'art de guérir à travers</i> <i>les âges</i> ; Professeur Hervé Harant et Alix Delage, <i>L'épidémiologie</i> ; Marcel Gueidan, <i>Un petit village</i> <i>du Gard entre vignes et yeuses, Domessargues</i> ...	155
Jean Groffier : <i>Proche et Moyen Orient ; langues nu-</i> <i>mérales et nombres sacrés</i>	157
Maurice Aliger : <i>Jean Paulhan et l'Académie de Nîmes</i>	163

André Nadal : <i>Le nombre d'or</i>	174
Sydney Forado : <i>Toulouse, les Arabes et la bataille de 721</i>	177
Pasteur René Château : <i>Du Gard provençal au Gard cévenol : jalons d'un itinéraire en poésie</i>	181
Pierre Hugues : compte rendu de : Louis Durteste, <i>Le Rhône, frontière ou espace de vie</i>	189
Chanoine Charles Fayolle : <i>L'abbé Bridaine</i>	190

HOMMAGES

André Nadal, <i>Les calculateurs prodiges</i> , Nîmes, 1983 ..	10
André Fresquet, <i>La statue de marbre</i> , Uzès, 1983	10
Pierre Dupuy, <i>Législation et réglementation de la corrida en France</i> , Nîmes, 1983	10
Vincent, le fils aîné, <i>Anecdotes sur Monsieur Séguier</i> , 17 janvier 1785, photocopie du manuscrit original ..	10
Vincent, le fils aîné, <i>Suite des anecdotes sur Monsieur Séguier</i> , photocopie du manuscrit original	10
Louis Levionnois, <i>Poésies, 1963-1980, six livres</i> , Niort, 1983	19
Marcel Argenson, <i>Le Chambon-sur-Luech</i> , Nîmes, 1984.	25
Jacques Vier, <i>L'Académie de Nîmes trois siècles après sa naissance, 1682-1982</i> , L'homme nouveau, 20 novembre 1983	25
Duc de Castries, <i>La reine Hortense</i> , Paris, 1984	34
Général Jean de Bermond de Vaux, <i>Souvenirs de résistance, 1940-1944</i> , Nîmes, 1984	34
Gabrielle Démians d'Archimbaud, Lucy Vallanry, Jacques Thiriot, Danièle Foy, <i>Céramiques d'Avignon, Les fouilles de l'Hôtel de Brion et leur matériel</i> , Avignon, 1980	34
Duc de Castries, <i>La Monarchie interrompue</i> , 3 volumes, Paris, 1983	41

Robert Doria, <i>Maître Goguillot</i> , Nîmes, 1984	54
Jean Charmasson, <i>Uzès celtique et romaine</i> , Bagnols-sur-Cèze, 1984	54
André Nadal, <i>La Saint-Charlemagne dans nos lycées et collèges</i> , Nîmes, 1984	54
Gaston Combarnoux, <i>Un problème toponymique du Larzac, Alagone et Ara Jovis</i> , ex. Revue internationale d'onomastique, n° 3, Paris, juillet 1971	54
Gaston Combarnoux, <i>Les noms de lieux et l'occupation du sol dans le Lodévois et la vallée moyenne de l'Hérault</i> , ex. Bulletin philologique et historique, Paris, 1971	54
Gaston Combarnoux, <i>La voie romaine Luteva-Sextantio</i> , ex. 100 ^e Congrès des Sociétés savantes, Archéologie, Paris, 1975	54
Gaston Combarnoux, <i>Index des noms de lieux et des noms de personnes dans le Cartulaire de Gellone</i> (abbaye de Saint-Guilhem), s.l., s.d.	54
Abbé René André, <i>Histoire de Saint-Victor-de-Malcap</i> , Nîmes, 1984	63
Charles Delormeau, <i>Les méreaux de communion des églises protestantes de France et du Refuge</i> , Miallet, 1983	63
Charles Delormeau, <i>La Terreur blanche et ses suites à Montagnac ; le rétablissement du culte protestant et la construction du temple actuel</i> , ex. Pézenas, ville et campagne, XIII ^e -XX ^e siècle (Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon)	63
Charles Delormeau, <i>L'arrêt du Conseil du 14 juillet 1776 sur les mines de charbon et son application dans le diocèse d'Alais</i> , ex. Mines et mineurs en Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1977 (Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon)	63

68 volumes de <i>Mémoires de l'Académie</i> (1847-1941) offerts par M. André Nadal	154
Joachim Durand, <i>cévenol, haut fonctionnaire, académicien nimois</i> , Nîmes, 1983	173
Joachim Durand, <i>Derniers feuillets</i> , Nîmes, 1984	173
Jean Malrieu, <i>Dans les terres inconnues et quotidiennes</i> (1934-1976), I, poèmes réunis et présentés par Pierre Dhainaut, Nîmes, 1983	173
La Villedieu, <i>L'amour guêpe</i> , Paris, 1974	173
La Villedieu, <i>A la rencontre de Gérard de Nerval</i> , Paris, 1975 .	173
Christian Liger, <i>Histoire d'une famille nimoise, les Paulhan ; Recherches d'archives et généalogie</i> , par Bernard Artigues, Paris, 1984 (deux exemplaires dont l'un numéroté XXI)	173
Georges Sapède, <i>Voltaire et Florian</i> , Alès, Le petit Cévenol, 1984 .	173
Cahiers Jean Paulhan, I, <i>Correspondance Jean Paulhan - Guillaume de Tarde</i> (1904-1920), Paris, 1980 .	173
Cahiers Jean Paulhan, II, <i>Jean Paulhan et Madagascar</i> (1908-1910), Paris, 1982	173
Jean Paulhan, <i>Le guerrier appliqué</i> , Paris, 1969	173
Jean Paulhan, <i>Les incertitudes du langage</i> , Paris, 1970	173
Jean Paulhan, <i>Braque, le patron</i> , Paris, 1982	173
André Nadal, <i>Les calculateurs prodiges</i> , Nîmes, 1983 .	173
Marie-Françoise Griffeuille, <i>Le vitrail à Nîmes au XIX^e siècle</i> , Paris, C.T.H.S., 1984	181
Maurice Aliger, <i>Voyage autour de la Vaunage</i> , Nîmes, 1984 . . .	181
Jean Raoux, <i>Mon temps à bras le corps</i> , Nîmes, 1984 .	181
Robert Sauzet, <i>Nîmes</i> , tiré à part de l'Encyclopédie du Catholicisme, Paris, 1984 .	181

Nouvelle série

N° 89

BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



1^{er} Trimestre 1984



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1984

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

**BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1984**

Président d'honneur: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République pour le département du Gard.

Président : M. Maurice Aliger.

Vice-président : M. le docteur Jean Lauret.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Secrétaire adjoint : M. Félix Villeneuve.

Trésorier : M. Paul Blanc.

Trésorier adjoint : M. Lucien Frainaud.

Bibliothécaire : M. l'abbé René André.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor Lassalle.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes (tél. 29-45-33).

FAITS ACADEMIQUES

Hommage à André Chamson	8
M. Maurice Aliger est élu président	9
M. le docteur Jean Lauret est élu vice-président	9
Renouvellement quinquennal du trésorier, du bibliothécaire, de l'archiviste et de leurs adjoints respectifs, ainsi que du secrétaire adjoint	9
Organisation de la séance publique annuelle	10
Lettres de remerciements de Mme Christiane Lassalle-Guichard, de M. le pasteur René Grossi et de Mme Frédérique Hébrard	10
La librairie Tallandier, de Paris, et la collection Henry Bauquier	10
M. Arnaud de Cazenove présente et offre deux manuscrits concernant Séguier	10
Installation du président et du vice-président	14
Installation du bureau	18
Sont élus membres honoraires : M. Jacques de Bourbon-Busset, de l'Académie française, et M. Hervé Bazin, de l'Académie Goncourt	19
M. le professeur René Bosc est élu membre résidant ..	24
Approbation des comptes du trésorier pour l'année 1983	25

Mlle Griffeuille, correspondant, représentera l'Académie au Congrès des Sociétés savantes à Dijon	25
Participation de l'Académie aux frais de déplacement de sa déléguée	25
Subvention offerte par l'Office nîmois de la Culture ..	25
Séance publique du 5 février 1984	27
Les <i>Mémoires</i> 1983	29
M. Marcel Decremps est élu membre résidant	34
M. le professeur Emmanuel Leroy-Ladurie est élu membre non résidant	34
M. le professeur Joutard est élu membre non résidant.	34
Sont nommés correspondants : M. Sydney Forado, M. Claude Achard, M. Marcel Argenson, Mlle Françoise Delesty, Mme Janine Reinaut, Mlle Simone Domergue et M. Gilbert Boutonnet	34
Lettres de remerciements de M. Marcel Decremps, élu membre résidant, et de Mlle Simone Domergue, Mlle Françoise Delesty, M. Marcel Argenson et Mme Janine Reinaut élus correspondants	40

COMMUNICATIONS

Joachim Durand : <i>La belle Madame Tallien</i>	11
Abbé René André : compte rendu de Maurice Aliger, <i>La Vaunage au temps des Nogarets (XIV^e siècle)</i> , Nîmes, 1983	19
Claude Escholier : <i>Le billet de cent francs, Delacroix ou la Liberté</i>	22

Jean-Charles Lheureux : <i>La captivité des généraux français à Königstein (1940-1945)</i>	25
Alain Girard : <i>Découvertes récentes sur un atelier de tailleur de pierre de la fin du Moyen Age à Pont-Saint-Esprit</i>	30
Lucien Frainaud : <i>La bourgeoisie française et son histoire</i>	34
Pasteur Aimé Bonifas : compte rendu de : Leslie Page Moch, <i>Paths to the city. Regional migration in nineteenth century France</i> , Beverly Hills, Californie, 1983	41
Pierre Couëtard : <i>Promenade dans Nîmes sur les pas d'Alphonse Daudet et de sa famille</i>	44

HOMMAGES

André Nadal, <i>Les calculateurs prodiges</i> , Nîmes, 1983 ..	10
André Fresquet, <i>La statue de marbre</i> , Uzès, 1983	10
Pierre Dupuy, <i>Législation et réglementation de la corrida en France</i> , Nîmes, 1983	10
Vincent, le fils aîné, <i>Anecdotes sur Monsieur Séguier</i> , 17 janvier 1785, photocopie du manuscrit original ..	10
Vincent, le fils aîné, <i>Suite des anecdotes sur Monsieur Séguier</i> , photocopie du manuscrit original	10
Louis Levionnois, <i>Poésies, 1963-1980, six livres</i> , Niort, 1983	19
Marcel Argenson, <i>Le Chambon-sur-Luech</i> , Nîmes, 1984.	25

Jacques Vier, <i>L'Académie de Nîmes trois siècles après sa naissance, 1682-1982</i> , L'homme nouveau, 20 novembre 1983	25
Duc de Castries, <i>La reine Hortense</i> , Paris, 1984	34
Général Jean de Bermond de Vaux, <i>Souvenirs de résistance, 1940-1944</i> , Nîmes, 1984	34
Gabrielle Démians d'Archimbaud, Lucy Vallanry, Jacques Thiriot, Danièle Foy, <i>Céramiques d'Avignon, Les fouilles de l'Hôtel de Brion et leur matériel</i> , Avignon, 1980	34
Duc de Castries, <i>La Monarchie interrompue</i> , 3 volumes, Paris, 1983	41

SEANCE DU 6 JANVIER 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, M. Arnaud de Cazenove, membres non résidants ; Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Bernard Artigues, M. Joseph Massota, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Pierre Abauzit, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger.

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 1983, ainsi que ceux de la séance extraordinaire du 26 novembre 1983, de la séance du 2 décembre 1983 et de celle du 16 décembre 1983, sont lus et approuvés.

M. le pasteur René Château donne lecture du texte des *paroles prononcées par Mme Frédérique Hébrard sur le tombeau d'André Chamson, le 17 novembre 1983, au col de la Luzette, commune de Valleraugue (Gard).*

« Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil général, Messieurs les Députés, Messieurs les Maires, je dois obéir à la volonté de mon père qui m'a demandé de dire sur sa tombe la prière de notre famille.

Au moment de te quitter, Papa, je voudrais te citer :

« *Je suis Français depuis que la France s'est faite. Je suis Français parce que je suis lié à ce sol par les cimetières et par les sillons, parce que j'ai essayé de chanter, le premier de toute cette longue lignée de paysans qui ne savaient parler qu'à voix basse...* »

Tu avais dit aussi :

« *Pour moi l'Aigoual est le mont Horeb, Olympe et le Parnasse, la montagne sainte... Que ce soit au septentrion vers le Pompidou, ou au sud, dévalant les pentes abruptes, vers les Bressous et le Mas Méjean, je tiens à cette montagne comme un lichen hyperboréen ou comme un arbrisseau de la Méditerranée.*

« *Si le monde menaçait de s'écrouler c'est aux Bressous des Cévennes que je voudrais chercher un dernier refuge. Il me semble que, sur la ruine de toute chose, sur tout ce que nous pouvons imaginer de ce commencement de l'Apocalypse, les boules de feu dévastant les métropoles, les raz de marée effaçant les derniers rivages, pour un temps qui se confondrait avec une éternité, cette demeure des Bressous resterait intacte au bord de son promontoire cristallin émergé du fond des âges...* »

Maintenant te voici jusqu'au temps de la Résurrection sur un promontoire cristallin dominant tes racines cévenoles, camisardes, résistantes et ta littérature... *Roux le Bandit* viendra s'asseoir auprès de ta tombe, les *Hommes de la Route* travailleront à portée de ton oreille et les *Justes* te

retrouveront dans ta *Paix*. Et les jours de beau temps, au loin sur cette Mer, matrice liquide de notre race, tu verras voguer *la Superbe* tandis que religionnaires et prophétesses graveront dans le granit comme Marie Durand :

REGISTER.

Il y a des années tu m'as demandé de dire sur ta tombe la prière de notre famille, le psaume XC, « *Si tu n'es pas trop triste !* » avais-tu ajouté. Bien sûr, je suis triste, papa, mais, au-delà de la tristesse il y a l'espérance et la joie. La joie de te savoir réuni dans la Lumière à celle sans qui la vie terrestre ne t'intéressait plus.

« *Les jours de nos années reviennent à soixante-dix, et s'il y en a de vigoureux, à quatre-vingt ans, et le plus beau de ces jours n'est que travail et que tourment ; il est retranché, et nous nous envolons.* »

Souviens-toi, mon père, j'avais douze ou treize ans quand tu me fis lire *La cousine Bette* pour la première fois. « *Ecoute bien, Riquette* », me disais-tu et tu t'émerveillais de cette phrase de Balzac à propos des funérailles du maréchal de Wissembourg : « *N'a pas qui veut le peuple à son convoi !* », eh bien ! regarde, il est là le peuple des Cévennes qui a voulu t'accompagner sur la montagne et, en ton nom, je lui dis merci. »

L'ordre du jour appelle l'élection du président et du vice-président pour l'année 1984. Sur avis favorable de la Commission des anciens présidents, M. Maurice Aliger est élu président et M. le docteur Jean Lauret vice-président. De même, il est procédé au renouvellement quinquennal du bureau. Sont élus : trésorier : M. Paul Blanc ; trésorier adjoint : M. Lucien Frainaud ; secrétaire adjoint : M. Félix Villeneuve ; bibliothécaire : M. l'abbé René André ; bibliothécaire adjoint : M. Victor Lassalle ; archiviste : M. le docteur Edouard Drouot ; archiviste adjoint : M. André Nadal.

Toujours sur avis favorable de la Commission des anciens présidents, la communication de M. Jacques Larmat sur l'*Euthanasie* est choisie pour être lue par son auteur au cours de la séance publique annuelle qui se tiendra le dimanche 5 février à 16 heures 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Guy Pigoullié, préfet du Gard, commissaire de la République, président d'honneur de la Compagnie.

Mme Christiane Lassalle-Guichard, correspondant, récemment élue membre résidant nous a adressé une lettre de remerciements. Il en a été de même de M. le pasteur René Grossi, élu correspondant.

Mme Frédérique Hébrard nous a écrit pour nous dire sa reconnaissance de l'affectueuse sympathie que nous lui avons témoignée lors du décès de son père.

La librairie Tallandier, de Paris, nous a envoyé les justificatifs de l'emploi qu'elle a fait dans l'ouvrage du duc de Castries, *La Monarchie interrompue*, des photographies des pièces de la collection Henry Bauquier (Iconographie et numismatique du comte de Chambord) que nous lui avons confiées. La facturation correspondante sera établie.

L'Académie a reçu en hommage :

André Nadal, *Les calculateurs prodiges*, Nîmes, 1983 ;

André Fresquet, *La statue de marbre*, Uzès, 1983 ;

Pierre Dupuy, *Légalisation et réglementation de la corrida en France*, Nîmes, 1983.

M. Arnaud de Cazenove, membre non résidant, nous présente et nous offre la photocopie de deux manuscrits qu'il a découverts dans ses archives du château de Teillan, à Aimargues (Gard) :

1°) *Anecdotes sur Monsieur Séguier, lues dans l'assemblée publique extraordinaire tenue par l'Académie Royale*

de Nîmes, le 17 janvier 1785, par M. Vincent, le fils aîné (27 pages) ;

2°) Suite des anecdotes sur M. Séguier (7 pages).

M. Joachim Durand présente sur *La belle Madame Tallien* une communication dont voici le résumé :

Née à Madrid le 31 juillet 1773, Thérésia Cabarrus a, pendant ses jeunes années, beaucoup de dispositions pour l'étude et la danse. A douze ans, elle est déjà tentante et désirable. A quinze ans, elle accepte d'épouser, à Paris, le marquis de Fontenay, conseiller du Roi au Parlement. La lune de miel entre les époux sera courte.

En 1789 et 1790, Thérésia adopte avec enthousiasme les idées du jour, cependant que le nombre d'amoureux qui la courtisent augmente. La tournure prise par les événements, en 1792, finit par l'effrayer et elle quitte Paris pour Bordeaux, en compagnie de son mari, dont elle ne tarde pas à divorcer.

En difficulté avec les services de police de cette dernière ville, elle demande à s'expliquer devant Tallien, représentant de la Convention dans la capitale girondine. Au cours de ses explications, elle joue le grand jeu de la séduction et réussit. L'orgueilleux Tallien, troublé par l'éclatante beauté de la prisonnière, prononce des paroles de mansuétude et la prend dans ses bras.

Les excès de toutes sortes de Tallien, de Thérésia et de leurs amis (en particulier, prélèvements, pour leur compte personnel du produit des amendes et des confiscations perçues sur les suspects) finissent par être connus de Robespierre, qui ordonne l'arrestation de Thérésia, attirée par un agent double, d'abord à Orléans, puis à Versailles.

La Terreur s'aggrave. Pendant les quelques semaines qui séparent le 23 Prairial du 9 Thermidor, de très nombreuses peines capitales sont prononcées, tant à Paris qu'en province. Tallien et certains de ses amis se sentent menacés par Robespierre. Ils décident de mettre fin à la dictature

de l'Incorruptible au cours de la séance de l'Assemblée du 9 Thermidor. Précisément, deux jours avant, Thérésia, de sa prison parisienne de la Force, a adressé à Tallien un billet qui est un coup de cravache et qui fait, sur son destinataire, l'effet d'un aiguillon.

Le 9 Thermidor (27 juillet 1794), dès le début de la séance à la Convention, Saint-Just intervient, mais Tallien l'interrompt et adresse à Robespierre de violents reproches. Après une tentative infructueuse de Robespierre, qui veut répondre, Tallien menace ce dernier de lui percer le sein à l'aide d'un poignard, si la Convention n'a pas le courage de le décréter d'arrestation. Robespierre est abandonné par toutes les fractions de l'Assemblée. Il est dans l'impossibilité matérielle de se justifier. Les membres de la Convention décident son arrestation. Bien que la fin de la journée soit fertile en péripéties, c'est la décision, prise en fin d'après-midi par les Conventionnels, qui, finalement, a force de loi. Le lendemain, Robespierre et une vingtaine de ses amis sont conduits à l'échafaud.

Peu après, Tallien et ses amis accentuent leur glissement à droite. Thérésia, persuadée que Tallien peut devenir l'homme du jour, l'épouse. Elle mène joyeuse vie avec son nouvel époux et des amis à la Chaumière, maison aménagée luxueusement avec le produit des rapines effectuées à Bordeaux.

Se rendant compte que, contrairement à ses espoirs, Tallien n'a pas l'étoffe d'un grand homme, Thérésia devient la maîtresse du puissant directeur Barras. La « Merveilleuse des Merveilleuses » décrète chaque matin la mode et son carrosse rouge sang-de-bœuf est connu de beaucoup de Parisiens. Les « Incroyables », vêtus d'une tenue invraisemblable, font cortège sur son passage.

Barras fait son petit coup d'Etat du 18 Fructidor, cependant que Mme Tallien s'efforce de plaire à la nouvelle étoile, le général Bonaparte, de retour d'Italie. Barras com-

mençant à être à court d'argent, sa maîtresse ouvre ses bras au fournisseur aux armées, le multi-millionnaire Ouvrard. Elle aura de ce dernier, entre 1800 et 1804, quatre enfants (de ses trois époux et de ses amants, Thérésia aura eu, en tout, onze enfants).

Bonaparte, qui l'a emporté au 18 Brumaire, met fin aux excellentes relations de Mme Tallien et de Joséphine de Beauharnais. Divorcée d'avec Tallien, le 8 avril 1802, Thérésia épouse à 32 ans, alors qu'elle est encore belle, le comte de Riquet-Caraman qui héritera, peu après le mariage, de son oncle qui lui laissera sa principauté de Chimay (en Belgique) et une belle fortune.

Non reçue aux Tuileries par Louis XVIII, Thérésia, de dépit, s'enferme dans sa principauté, s'initiant aux mœurs du pays et faisant le plus possible de bien autour d'elle. Adorée par tous ses sujets, atteinte d'une maladie de foie, s'éteint le 15 janvier 1835, celle qui, bien qu'appelée pendant les trente dernières années de sa vie princesse de Caraman-Chimay, sera toujours, pour l'Histoire, Mme Tallien.

Après le débat habituel la séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 20 JANVIER 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Victor Lassalle, président.

Sont présents : M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Ville-neuve, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Joseph Massota, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. Pierre Abauzit, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. Maurice Aliger et de M. le docteur Jean Lauret, élus l'un président, l'autre vice-président, pour exercer ces fonctions pendant l'année 1984.

M. Victor Lassalle, président sortant, prend la parole.

Il dit d'abord combien il est reconnaissant à ses confrères d'avoir bien voulu lui confier la présidence de l'Académie en 1983. Cette année lui a permis de mieux connaître

les mérites de notre Compagnie, son rôle et ses possibilités d'avenir.

Il s'est efforcé, en accord avec le Secrétaire perpétuel, le bureau, la commission des anciens présidents et tous nos confrères, d'appliquer les décisions qui avaient été prises quant aux « réformes ». Les réunions du bureau ont été, comme cela avait été souhaité, nombreuses, et même très nombreuses (au point d'empêcher un peu l'amélioration des contacts entre les membres que l'on souhaitait voir se développer à la faveur de l'avancement de l'heure d'ouverture, les jours de séance). On a organisé, en compagnie des correspondants, un repas qui a connu un succès sur lequel les avis sont partagés (mais il s'agissait d'une première expérience). Une rencontre avec l'Académie d'Arles a eu lieu dès le mois de mars 1983 et ceux qui y ont participé en conservent un excellent souvenir. La commission des prix et publications s'est réunie et un des résultats de ses travaux a été la décision, prise sur sa proposition, de publier annuellement les *Mémoires*, ce qui doit rendre cette publication plus utile et pourra favoriser sa diffusion.

On a fait plus encore, dans le sens d'un développement de la convivialité, en réunissant les académiciens autour de notre confrère Louis Leprince-Ringuet, à l'occasion de sa présence dans notre ville, et en organisant, en l'honneur des membres de l'Académie Goncourt, lors de leur venue à Nîmes, une séance exceptionnelle qui s'est déroulée de façon très heureuse.

Mais la surcharge qui nous a été imposée par ces événements, ainsi que la tristesse résultant des deuils qui nous ont frappés, ont créé des conditions défavorables à la réalisation du projet d'une conférence publique, que l'on a différée, de peur de ne pouvoir lui donner tout l'éclat souhaitable, faute d'une disponibilité suffisante pour en mener à bien l'organisation d'une façon convenable.

Se tournant vers notre confrère Maurice Aliger, élu président pour l'année 1984, le président sortant le félicite

très vivement de son élection et lui dit toute la joie qu'il a à le voir lui succéder, ayant eu, depuis plus de vingt-cinq ans l'occasion d'apprécier son courage, l'efficacité de son action en faveur du patrimoine archéologique de la Vau-nage et la qualité des publications par lesquelles il fait connaître au public l'histoire d'un terroir auquel il est profondément attaché. Ses qualités et ses talents feront de lui un excellent président, auquel l'aide compétente et efficace de M. le docteur Jean Lauret, élu vice-président, ne fera certainement pas défaut.

M. Maurice Aliger, nouveau président, reçoit des mains de son prédécesseur les clés de l'Académie, prend place au fauteuil présidentiel et remercie ses confrères.

Monsieur le Président,

Mademoiselle, mes chers Confrères,

C'est tout d'abord à mon prédécesseur dans cet inconfortable fauteuil que je veux m'adresser pour le remercier de l'aimable et élogieuse présentation qu'il a bien voulu faire de ma modeste personne.

Les nombreux événements, heureux ou tristes, qui ont marqué votre année présidentielle, la direction de nos séances, les diverses missions qui vous ont été confiées, vous avez su les marquer de ce qui fait votre attachante personnalité : tact, mesure, courtoisie, naturelle bonté.

Aux cours des longues relations qui ont été les nôtres, j'ai pu mesurer, en plus de ces qualités humaines, l'étendue de vos connaissances, que ce soit en archéologie ou en art, le tout assorti d'une remarquable et rare modestie.

En effet, nos relations, sans remonter à la préhistoire, sont vieilles d'un bon quart de siècle. Depuis 1955, où vous présidez aux destinées des Musées d'Art et d'Histoire, j'ai toujours trouvé auprès de vous accueil bienveillant, compréhension et précieux secours.

C'est vers vous, mes chers confrères, que je me tournerai à présent, pour vous remercier du fond du cœur de

l'ineestimable marque de confiance et d'estime que vous m'avez manifestée en m'élevant à la présidence de notre Compagnie.

Contrairement à ce qui provoquait notre avancement aux Chemins de Fer, et qui était dû, d'une part au mérite, d'autre part à l'ancienneté, je n'ignore pas qu'ici seule l'ancienneté entre en ligne de compte.

C'est ainsi que peut se vérifier aujourd'hui le principe de Peters selon lequel l'homme, par la force des choses, atteint, en sommet de carrière, son degré d'incompétence.

Quand je fais, du regard, le tour de cette table, je ne vois que médecins, avocats, magistrats, professeurs, ecclésiastiques, pasteurs, conservateurs, directeurs..., bref, autant de personnages éminents, ayant fréquenté les lycées, puis les facultés, faisant des citations latines et grecques et, pour présider cet aréopage d'éminentes personnalités et d'érudits, un modeste cheminot, nanti, pour tout bagage, d'un maigre certificat d'études.

Voilà quelques années, une malencontreuse chute m'amena, pour trois mois, au centre de rééducation de Valdegour. Je mis à profit d'interminables heures de loisir pour jeter sur le papier quelques souvenirs d'enfance ; j'en détache aujourd'hui cette feuille :

« Un après-midi de printemps, ma mère et moi, assis devant la porte, étions en devoir d'écosser des petits pois du jardin. Une rumeur, venue du tournant de la rue, nous fit lever la tête. Ma mère, prestement, plia les cosses dans son tablier et s'engouffra dans la cour. Un groupe de messieurs, vêtus et coiffés de sombre, cravatés, barbus, munis de cannes et accompagnés de quelques belles dames chapeautées, ombrelle à la main, et papotant, s'avançaient vers nous.

« Tout ce beau monde passa, sans même le voir, devant le petit paysan de Vaunage, éberlué de tant de luxe.

« Prudemment, ma mère ressortit ; sur les traces du groupe, une vieille fille, curieuse comme une pie :

« — Qu'es acò ? dit ma mère.

« — C'est l'Académie de Nîmes, rien que des savants, ils montent aux Castels, je les suis, je veux écouter ce qu'ils en disent, j'aimerais savoir, tu viens ? »

Eh non ! ma mère avait le repas des hommes à préparer, mais nous guettâmes leur retour ; deux heures plus tard, leur lente théorie s'égreña sur le sentier de la Bélangère. J'avais raté mon premier rendez-vous avec mes devanciers de l'oppidum.

Aujourd'hui, s'il ferme les yeux, le petit vaunageol voit défiler dans sa mémoire des ombres académiques et, à leur tête, un vieil homme qui lui ressemble.

Et, comme il y a soixante ans, il en demeure éberlué.

Si un président d'Académie s'est un jour senti dans ses petits souliers, c'est bien celui qui, aujourd'hui, par devoir et, avouons-le, une pointe d'orgueil, a accepté ce redoutable poste.

C'est vous dire combien vous devrez faire montre d'indulgence à mon égard.

J'essaierai, cependant, avec mes faibles moyens, d'assumer la mission que vous m'avez confiée, aidé en cela par cet ami qu'est le docteur Lauret et soutenu par la main compatissante de notre inlassablement dévoué Secrétaire perpétuel, cette âme de l'Académie.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

La passation des pouvoirs étant terminée, le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Président procède ensuite à l'installation des membres du bureau élus le 6 janvier 1983 pour une période de cinq ans. Il s'agit de M. Félix Villeneuve, secrétaire adjoint ; M. Paul Blanc, trésorier ; M. Lucien Frainaud, trésorier adjoint ; M. l'abbé René André, bibliothécaire ; M. Victor Lassalle, bibliothécaire adjoint ; de M. le docteur Edouard Drouot, archiviste, et de M. André Nadal, archiviste adjoint.

Toutes les conditions statutaires étant remplies, sont élus membres honoraires : M. Jacques de Bourbon-Busset, de l'Académie française, et M. Hervé Bazin, président de l'Académie Goncourt.

L'Académie a reçu en hommage :

Louis Levionnois, *Poésies, 1963-1980, six livres*, Niort, 1983.

M. l'abbé René André rend compte de l'ouvrage de M. Maurice Aliger, *La Vaunage au temps des Nogaret (XIV^e siècle)*, Nîmes, 1983.

C'est à un nouveau voyage en Vaunage que nous invite notre confrère Maurice Aliger, voyage dans le temps...

Après en avoir, à partir de quelques poignées de silex, et de poteries, décrit la Préhistoire, il s'est attaqué à la Protohistoire où fleurissaient les oppidums, comme celui de Nages, dont il est le père spirituel. Puis vinrent les Romains, qui parsemèrent le creux de la Vaunage de villas et d'exploitations agricoles. Enfin, le Moyen Age où, sur l'emplacement de villas gallo-romaines et autour de blanches églises, naissaient les actuelles agglomérations vaunageoles : Caveirac, Clarensac, Saint-Côme, Maruéjols, Sinsans, Calvisson, Congénies, Bizac, Boissières, Solorgues, Nages, Saint-Dionisy, Langlade.

Avec *La Vaunage au temps des Nogaret* notre confrère franchit une importante étape de la riche histoire du « pays de Vaunage », celle du XIV^e siècle.

Encore que nul ne l'ignore, je me bornerai à rappeler qui fut Guillaume de Nogaret, cet homme à la forte personnalité, à qui Philippe le Bel fit don de « Calvisson et sa seigneurie ».

Né à Saint-Félix de Caraman en Lauraguais vers 1260, il fit très probablement, dit M. Aliger, ses études à l'Université de Montpellier, où, dès 1287, on le trouve établi comme professeur de droit.

Au début de l'année 1294, il fait ses premiers pas dans l'administration royale comme juge-mage de la sénéchaussée de Beaucaire et de Nîmes. Comme consécration de ses hautes capacités, il sera, en 1295, choisi par Philippe le Bel pour siéger au Conseil du Roi et au Parlement.

En 1299, le roi l'anoblit, et il portera dès lors le titre de « chevalier ès lois ».

Le couronnement de sa carrière sera sa nomination, en 1307, à l'une des plus hautes dignités du royaume : garde du sceau royal.

L'affaire d'Anagni, l'arrestation des Juifs, le procès des Templiers, sa lutte contre la mémoire de Boniface VIII l'ont rendu célèbre.

Eminent juriste, Guillaume de Nogaret fut, de 1303 à 1311, l'homme-lige du roi, le servant aveuglément, jusqu'à l'excommunication. Son zèle extrême lui valut honneur et fortune.

A sa mort, en effet, survenue en 1313, il laissait un héritage considérable : les baronnies de Calvisson, Marsillargues et Manduel, ses possessions de Tamarlet, Cannes, Livières, sept cents livres de rentes...

Son fils Raymond I^{er} (1313-1348) et son petit-fils Raymond II (1349-1399) lui succéderont et s'allieront à de puissantes familles.

Mais les Nogaret n'étaient pas les seuls maîtres en Vau-nage : d'autres seigneurs possédaient avant eux des droits sur certaines terres.

A Nages, l'entière seigneurie appartenait déjà aux Languissel, qui la transmirent aux Pelet, puis aux Bermond.

D'autres seigneurs avaient également des droits : ceux d'Uzès à Congénies, ceux de Montpezat à Saint-Côme, la famille Clarensac à Clarensac, la famille Buade à Caveirac.

Inutile de dire que notre confrère Aliger a dû consulter une masse énorme de documents pour réaliser cette étude. Deux d'entre eux se sont révélés d'une importance capitale : d'abord l'estimation des droits régaliens cédés à

Guillaume de Nogaret en 1304, connue comme « Assise de Calvisson », ensuite une estimation des droits de son fils Raymond I^{er}, réalisée en 1322 à la demande du roi Charles IV le Bel.

Ces précieux documents d'archives ont permis à l'auteur de réaliser une véritable radiographie (état des lieux, population, productions agricoles) de chacune des localités vaunageoles.

D'autres sujets sont abordés, comme celui de l'apparition des consuls et des syndics dans plusieurs localités, ou celui des événements religieux qui ont marqué le XIV^e siècle.

Sur le plan local, aussi bien que sur le plan régional, le tableau que fait M. Aliger du XIV^e siècle en Vaunage permet une intéressante approche de cette période.

Ce siècle débute sous de favorables auspices : essor démographique sans précédent, paix profonde, état sanitaire satisfaisant, améliorations des techniques agricoles...

Mais (je cite) : « Quelque part se prépare une interminable et ruineuse guerre (celle de Cent ans) dont naîtront routiers, compagnies, tuchinat et, si comme tant de maux ne suffisaient pas, la meurtrière Peste noire et ses périodiques retours faucheront des générations d'individus. Ainsi, quand s'achève ce XIV^e siècle, si heureusement abordé, la Vaunage connaît une dépopulation catastrophique et un appauvrissement général. »

L'ouvrage de M. Aliger, dirons-nous pour terminer, ouvrage illustré de photos, de gravures, enrichi d'une bibliographie et d'un glossaire de termes anciens, est d'un intérêt soutenu, grâce à l'agrément du style de l'auteur. Peut-on mieux célébrer le Moyen Age, si à la mode aujourd'hui et à juste titre, car c'est une période très importante — et même fascinante — de notre histoire.

M. Claude Escholier présente une communication intitulée : *Le billet de cent francs, Delacroix ou la Liberté.*

En voici le résumé :

Le tableau de Delacroix, la *Liberté sur les barricades* est partout présent aujourd'hui dans notre vie quotidienne grâce au billet de cent francs, émis en 1979 et à la série de timbres-poste de 1982. Ce tableau a été conçu et réalisé par Delacroix à la suite des journées révolutionnaires des *trois glorieuses*. Cette révolution de 1830, préparée et fomentée par presque tous les partis mécontents du régime de Charles X et animée surtout par le peuple de Paris, a finalement bénéficié à la monarchie constitutionnelle de Louis Philippe.

Le jeune Delacroix, chef de la nouvelle Ecole de peinture, qui venait d'assister à ces journées tragiques, voulut tout de suite les magnifier et en perpétuer le souvenir dans un grand tableau. Dans ce tableau, qui est un des chefs-d'œuvre de la peinture française, tous les moyens d'expression qu'offre l'art de peindre sont utilisés avec une maîtrise exceptionnelle : la composition, le dessin, la couleur. La composition très dynamique est basée sur le déploiement d'un mouvement continu qui de la base de l'œuvre, vouée au sang versé et à la mort, monte et se libère à travers tout le tableau pour atteindre une sorte de triomphe dans les plis flottants de l'étendard.

Comme la composition, le dessin incisif et vivant et surtout les puissantes harmonies de ce maître de la couleur se conjuguent pour exprimer le pathétique de la scène.

L'œuvre est pleine de symboles dont l'étude réserve bien des surprises. C'est ainsi que dans l'homme au « gibus » on reconnaît le peintre lui-même ; un des insurgés porte à son béret la cocarde blanche des monarchistes, tempérée par le nœud de ruban rouge des libéraux, et à sa ceinture on peut voir un mouchoir de Cholet, signe de ralliement des Vendéens. On s'aperçoit que le petit Gavroche ne peut être Gavroche, celui-ci ayant été créé par Victor Hugo dans *Les Misérables* en 1862, trente deux ans après.

Un autre enfant qui participe au combat porte le bonnet de police des voltigeurs de la Garde nationale en hommage au rôle joué par ce corps pendant l'émeute. Le cadavre d'un insurgé a lui aussi une signification ésotérique car on appelait alors dans le jargon des ateliers un homme mort ainsi renversé un *Hector*, symbole du combattant transfiguré en héros. Et jusqu'aux tours de Notre-Dame qui nous rappellent que le roman de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris* a été révélé au public en 1931, en même temps que le tableau de Delacroix. Et ces tours ne sont-elles pas là pour illustrer la pensée de Victor Hugo qui assimilait la Cathédrale à la Liberté ?

Mais le personnage dominant qui est à la fois un être vivant et mythique et qui donne tout son sens au tableau, c'est la Liberté. Avec ce thème de la Liberté Delacroix touchait au point le plus sensible de la conscience collective des Français. Et dans son tableau cette « forte femme aux puissantes mamelles » comme l'écrivait Auguste Barbier, cette Liberté qui « combat avec ses défenseurs » entraîne d'une façon impérieuse tous ces insurgés dans son sillage. Sur cette barricade tous ressentent à leur côté sa présence spirituelle, mais personne ne la voit, aucun regard ne se tourne vers elle. Seul le blessé, celui qui va mourir se redresse douloureusement dans un effort suprême pour regarder une dernière fois son idole : la Liberté.

Peu de tableaux ont été utilisés autant que celui-ci à des fins de propagande ou de publicité. Il a recueilli en fait l'adhésion de tous les partis depuis les patriotes jusqu'aux partisans de l'Internationale.

Après son exposition au Salon de 1831 *la Liberté* de Delacroix a été ballottée pendant une quarantaine d'années par le flux et le reflux des événements politiques, jusqu'à son entrée, en 1974, au Musée du Louvre.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 3 FEVRIER 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Bernard Artigues, M. le docteur René Bosc, etc., correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. Pierre Abauzit, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la séance du 6 janvier et celui de celle du 20 janvier sont lus et approuvés.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par le décès du très regretté Camille Lignières. Toutes les conditions statutai-

res étant remplies, M. le docteur René Bosc, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier, est élu.

De même, M. René Evesque, préhistorien, aux Vans, est nommé correspondant.

D'autre part, conformément au rapport de M. Lucien Frainaud et à l'avis de la Commission des finances, la Compagnie approuve à l'unanimité les comptes de M. Paul Blanc pour l'année 1983. M. Paul Blanc est félicité pour la parfaite tenue de sa comptabilité et l'efficacité de sa gestion.

Il est décidé que Mme Griffeuille, conservateur du Musée de Saint-Gilles, correspondant, sera la déléguée de l'Académie au Congrès des Sociétés savantes à Dijon où elle présentera une étude sur les vitraux du XIX^e siècle à Nîmes. L'Académie participera à ses frais de séjour et de déplacement dans la limite d'un crédit de 3.000 francs.

La Compagnie a reçu de l'Office nimois de la Culture une subvention de 5.000 francs.

L'Académie a reçu en hommage :

Marcel Argenson, *Le Chambon-sur-Luech*, Nîmes, 1984.

Jacques Vier, *L'Académie de Nîmes, trois siècles après sa naissance, 1682-1982*, extrait de *L'Homme nouveau* du 20 novembre 1983.

M. Jean-Charles Lheureux présente une communication intitulée : *La captivité des généraux français à Königstein (1940-1945)*, dont voici le résumé :

Un chapitre très mal connu de la dernière guerre mondiale est celui de la captivité des 102 généraux français faits prisonniers en mai 1940.

Cette collectivité de chefs de guerre, qui comprenait des personnalités aussi fameuses que les généraux d'armée Giraud, Condé et Bourret ainsi que Juin, fut enfermée jusqu'au printemps 1945 dans la forteresse de Königstein, un

nid d'aigle dominant la vallée de l'Elbe, à 35 km de Dresde en Saxe, actuellement en Allemagne de l'Est.

Cette détention fut émaillée de petits incidents tragiques, d'exploits comme l'évasion du général Henri Giraud et de drames comme l'assassinat du général Mesny.

La vie des généraux français et alliés ainsi que de la centaine d'ordonnances qui leur étaient attachés fut rendue pénible, non par les privations mais par la maladie, en particulier pour les détenus les plus âgés ; par la difficulté qu'avaient certains à mener une vie communautaire ; par l'ennui et le développement de névroses.

Le rôle des aumôniers catholique et protestant, celui des médecins militaires qui se succédèrent dans la forteresse, s'avéra, en conséquence, essentiel.

L'évasion du général Giraud en avril 1942, évasion organisée par les Services secrets français, a constitué l'un des événements les plus lourds de conséquence pour les chefs prisonniers auxquels se voyaient interdire désormais l'espoir d'une libération pour raison sanitaire.

Dans cette micro-société bien particulière que constituait cet Oflag IV B se révélèrent des antagonismes quelquefois violents entre partisans de Giraud et de Pétain, entre Gaullistes et collaborateurs. Il y eut même des actes (sanctionnés après la guerre) de la part d'une dizaine de généraux abusés par la propagande vichyssoise et qui demandèrent à aider l'économie nazie, ou même à servir dans des unités allemandes contre l'armée soviétique.

Ce fut pourtant cette dernière qui délivra les captifs étoilés de Königstein, lesquels devaient être ensuite littéralement enlevés par un commando blindé américain faisant une incursion en zone russe.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

SEANCE PUBLIQUE DU 5 FEVRIER 1984

La séance publique annuelle est ouverte à 16 heures 30 dans les salons de l'Hôtel de Ville par M. Guy Pigoullié, préfet du Gard, commissaire de la République, président d'honneur statutaire.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debanf, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Fayolle, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Bernard Dalle, Mme Maguelone, Mme Christiane Lassalle-Guichard, Mme Benel-Cantelou, M. Joseph Massota, M. le pasteur Grossi, M. Pierre Couëtard, etc., correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. Pierre Abauzit.

Ont pris la parole :

M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur
ès qualités : *Souhais de bienvenue* ;

M. Guy Pigoullié, préfet du Gard, commissaire de la République : *Allocution* ;

M. Maurice Aliger, président : *La Vaunage* ;

M. Victor Lassalle, président sortant : *Compte rendu des travaux de l'année 1983* ;

M. Jacques Larmat, membre résidant : *L'euthanasie*.

Parmi les personnalités présentes dans la très nombreuse assistance citons : M. Emile Jourdan, député du Gard, M. Reboul, conseiller général, représentant M. Gilbert Baumet, président du Conseil général, M. Dumas, conseiller général ; M. Castelnau, maire-adjoint, M. le docteur Lapierre et M. Andrieu, adjoints au maire ; Maître Bernard Durand, conseiller municipal, délégué aux Affaires culturelles ; Madame Challe, premier président de la Cour d'Appel ; M. Prouhet, procureur général ; Monseigneur Cadilhac, évêque de Nîmes ; M. le chanoine Dalverny, vicaire général ; M. le bâtonnier Jean Ménard, etc.

SEANCE DU 17 FEVRIER 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidents ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résident ; M. Daniel-J. Valade, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Bernard Artigues, M. Joseph Massota, correspondants.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. Pierre Hugues, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Pierre Abauzit, M. le chanoine Charles Fayolle.

En raison de l'absence de M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, le secrétariat de la séance est assuré par M. Félix Villeneuve, secrétaire adjoint.

Le Président fait approuver par l'assemblée les propositions de la Commission des prix et publications concer-

nant le volume des *Mémoires* qui sera consacré à l'année 1983. Outre les textes lus au cours de la séance publique annuelle du 5 février 1984, seront publiés : M. le pasteur Aimé Bonifas : *Les révisionnistes ou le « mythe » des camps de concentration nazis* ; M. le général Pierre-Henri Cothias : *Le colonel Gros-Long dit Pierre Devoluy* ; M. Charles Delormau : *Le méreau de communion des Eglises protestantes de France et du Refuge*.

Des devis seront demandés à plusieurs imprimeurs. Les *Mémoires* seront placés en dépôt dans deux librairies de la ville. La partie administrative des *Mémoires* sera réduite par mesure d'économie.

M. Alain Girard, correspondant, conservateur des Musées de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze et Villeneuve-lez-Avignon, présente une communication intitulée : *Découvertes récentes sur un atelier de taille de pierre à la fin du Moyen Age à Pont-Saint-Esprit*.

Un registre de comptabilité d'un impôt sur le sel levé par l'Œuvre hospitalière de Pont-Saint-Esprit sur la rive droite du Rhône à l'extrémité nord-est du Languedoc, la chapelle de cette institution charitable et les résultats des fouilles archéologiques menées dans cet édifice religieux transformé en casematé de la citadelle après la Révolution permettent de suivre et d'apprécier le travail de tailleurs de pierre à Pont-Saint-Esprit à la fin du Moyen Age.

Ces divers apports font connaître les lapicides et les conditions d'exercice de leur métier, l'organisation du chantier ainsi que le travail réalisé.

Pendant la construction le client assure le financement et suit le mouvement des capitaux. Il choisit l'architecte et contrôle le chantier en veillant à ce que rien ne manque.

Après un essai de maçons locaux, on emploie des lapicides extérieurs à la région. Blaise Lécuyer, originaire du diocèse de Genève et fixé depuis près de vingt ans dans le

Comtat Venaissin, arrive à Pont-Saint-Esprit le 20 mars 1475.

« Patron de l'ouvrage », il fait figure d'architecte et de contremaître. Il conçoit le portail de la chapelle et en dirige la construction. Les perriers sont engagés selon l'ouvrage à réaliser et leur faculté à l'accomplir, semaine après semaine.

Autour d'eux gravitent des manœuvres, des charpentiers, des forgerons...

Les pierres proviennent des carrières de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Leur coût est augmenté par le transport et par la traversée du Rhône. Pour certaines sculptures délicates comme les « tabernacles » du portail, Blaise Lécuyer utilise la pierre de Malataverne qu'il trouve dans la région spiripontaine.

De nombreux éléments de la construction médiévale ont été découverts, employés comme matériau de remplissage dans les constructions de la citadelle. Sur leurs lits apparaissent les traits gravés de mise en place de la sculpture sur le bloc, les marques diverses comme celles d'appareillage. On accède ainsi à quelques « recettes » de lapicides qui, lorsque l'argent ne fait pas défaut, construisent avec célérité.

Vers 1485, Blaise Lécuyer achève le voûtement de la nef de l'église paroissiale Saint-Saturnin. La voûte de la dernière travée risquant de s'effondrer, vient d'être partiellement reconstruite par la ville de Pont-Saint-Esprit. Au cours des travaux, on a pu s'apercevoir que la nervure portant la voûte avait aussi servi de cintre pendant la construction et masquait la rencontre des quatre quartiers de voûte en évitant de savantes pénétrations qu'on était incapable de réaliser. La charge des cantons latéraux est allégée par une petite voûte cintrée appuyée sur le doubleau et servant à l'opposé de butée à la ligne de faite du canton, créant ainsi au niveau du tas de charge des pièces basses entre l'extrados et les dalles du toit en terrasse.

Si toute la membrure de la voûte est parfaitement clavée, tracée au compas comme tout arc, il n'en est pas de même pour le remplissage des cantons pour lesquels Lécuyer n'a pas craint de réutiliser les pierres d'une voûte antérieure, sans les retailler. Les blocs ont été grossièrement calés sur le cintre par des galets avant d'être noyés dans un mortier.

Sous le poids du remplissage et certaines pierres posées à l'envers ne pouvant pas se bloquer, les cantons ont travaillé. Des fissures se sont ouvertes par lesquelles l'eau de pluie s'est infiltrée provoquant des éclatements sous l'action du gel. Dès 1597 le maçon Mathieu Michel doit consolider la construction.

Ainsi, à côté des « recettes » apparaissent certaines limites de techniques mal maîtrisées. Pour donner à chaque élément de la voûte sa forme, il aurait fallu la dessiner sur le papier, c'est-à-dire maîtriser la perspective. Mais Blaise Lécuyer comme les autres architectes gothiques ne le savait pas. Aussi y a-t-il approximation, empirisme dans la stéréotomie gothique. La pose des cantons d'une voûte n'est pas précédée, comme celle des arcs, d'un dessin où serait apparue la nécessité de partager l'arc générateur en fractions égales.

Les architectes de l'époque moderne marieront perspective et stéréotomie ; ils régénéreront l'héritage gothique tout en retrouvant les traditions antiques et romanes du bel appareillage qui sur notre sol fera la gloire de la dynastie des Franques.

Cette communication est accompagnée par la projection de photographies diapositives.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 2 MARS 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, M. Joseph Massota, M. Bernard Dalle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Robert Gondrand, M. Roger Leenhardt, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le chanoine Fayolle.

Les procès-verbaux des séances du 3, du 5 et du 17 février sont lus et approuvés.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant, de deux membres non résidants et de plusieurs correspondants.

M. Marcel Decremps, rédacteur en chef de la revue *La France latine*, est élu membre résidant en remplacement de M. le colonel Xavier de Balincourt, démissionnaire. M. le professeur Emmanuel Leroy-Ladurie est élu membre non résidant ainsi que M. le professeur Joutard, le premier succède à M. André Chamson, de l'Académie française, décédé, le second à Mme Lucie Mazauric, également décédée.

Sont nommés correspondants : M. Sydney Forado, M. Claude Achard, M. Marcel Argenson, Mlle Françoise Dlesty, Mme Janine Reynaud, Mlle Simone Domergue et M. Gilbert Boutonnet.

L'Académie a reçu en hommage :

Duc de Castries, *La reine Hortense*, Paris, 1984 ;

Général Jean de Bermond de Vaulx, *Souvenirs de résistance, 1940-1944*, Nîmes, 1984 ;

Gabrielle Démians d'Archimbaud, Lucy Vallauray, Jacques Thiriot, Danièle Foy, *Céramiques d'Avignon. Les fouilles de l'Hôtel de Brion et leur matériel*, Avignon, 1980.

M. Lucien Frainaud présente une communication sur *La bourgeoisie française et son histoire*, dont voici le résumé :

L'évolution que subit notre société contemporaine et les mutations qu'elle entraîne rendent aujourd'hui difficile une définition de la classe bourgeoise et par conséquent du qualificatif de « bourgeois ».

La bourgeoisie est aujourd'hui une classe dominante se dissociant en une série de groupes socio-professionnels : une société composée d'éléments physiques et moraux représentant la classe possédante, une classe rurale qui du fait de l'exode de la ville vers la campagne subit l'influence de la société urbaine au point d'en perdre peu à peu son identité, enfin une classe de salariés qui acquérant une conscience politique plus organisée, se diversifie au fur et

à mesure que la technologie (nous le voyons aujourd'hui) fait accéder au niveau d'une classe bourgeoise inférieure un nombre croissant de techniciens hautement qualifiés et de cadres qui se confondent dans le mode de vie avec la classe privilégiée, sans avoir cependant la même situation dans le système des pouvoirs, enfin une classe « d'intellectuels » qui s'intègre à l'ensemble et souvent l'influence « philosophiquement ».

C'est très loin dans le temps qu'il faut, chez nous, rechercher les origines de la bourgeoisie.

C'est en l'an 1007, sous le règne de Robert le Pieux, que le terme « bourgeois » apparaît dans une charte sous une forme latine, « burgensis » mot nouveau qui désigne un personnage également nouveau dans la société d'alors, celui qui habite le bourg, y fait commerce, traite des affaires, fait le commerce de l'argent.

C'est alors, dans l'expansion des villes, le mouvement d'émancipation communale encouragé par les riches marchands que la bourgeoisie trouve les raisons de son développement.

Louis VI le Gros, dès le XII^e siècle, peut être considéré comme l'organisateur de cette « féodalité bourgeoise », précisément pour lutter contre la féodalité et consolider le pouvoir royal. La commune s'administre elle-même, se défend par les armes, collecte les impôts, mais aide le roi dans ses guerres en fournissant armes et argent. Les « jurés » ou « échevins » et leurs familles constituent une élite qui prend conscience de son importance.

C'est chez elle que le roi choisira ses conseillers, ses financiers, délaissant souvent une noblesse indocile.

Guillaume de Nogaret, Etienne Marcel, Jacques Cœur furent de ceux-là.

Louis XI, sous le règne duquel s'est constitué une France monarchique et bourgeoise, organise les « Offices royaux », institution qu'il confiera aux membres de la riche bourgeoisie qui deviendront propriétaires de ces charges.

Renforcer la puissance du monarque et introduire la bourgeoisie dans les rouages de l'Etat monarchique en éliminant les descendants de l'ancienne noblesse féodale et en ruinant ce qui restait de la puissance des grands vassaux fut le but que poursuivit Louis XI tout au long de son règne de vingt-deux ans et qui lui valut des historiens le qualificatif de « roi bourgeois ».

Aux XV^e et XVI^e siècles nous voyons s'épanouir cette bourgeoisie. Floraison d'un humanisme ; période de la Renaissance, des hommes de lettres, des poètes, des artistes, des philosophes.

Le XVII^e siècle représente pour la bourgeoisie française une période d'apogée. Ce sont tous, en effet, des noms de grands bourgeois que nous trouvons dans l'entourage de Louis XIV. Dans la haute magistrature, nous y voyons les Molé, les Séguier, les Pomponne de Belière, dans la haute administration, les Colbert, les Louvois ; dans le domaine de la pensée, Arnauld, Pascal, Fontenelle, Descartes ; dans le domaine des lettres, Corneille, Racine, Molière, La Bruyère.

Madame de Sévigné, elle-même, descendait d'une noblesse de robe, les Frémyot, noblesse de robe qui n'était point une noblesse de quartiers, mais une aristocratie nobiliaire. C'est la bourgeoisie qui a construit Versailles, bourgeoisie du commerce..., bourgeoisie d'affaires développées par Colbert... Une culture bourgeoise enfin qui se manifeste par la création de l'Académie française en 1634 et l'Académie royale de Nîmes en 1683 qui comptait parmi ses vingt-six membres d'honorables bourgeois de notre ville.

Au XVIII^e siècle, nous assistons à une réaction de la noblesse excédée par les cinquante années de règne qui l'avaient ignorée. Durant les règnes de Louis XV et de Louis XVI tous les ministres seront nobles. Une seule exception Necker.

Il en sera de même dans le recrutement des intendants de provinces et dans l'armée où la noblesse tend à former

une caste militaire s'opposant à tous ceux qui ne possèdent pas quatre quartiers. Or, ce recul de la bourgeoisie dans l'administration de l'Etat coïncide avec une forte progression de sa puissance économique. Depuis qu'elle est en place la bourgeoisie a animé et ranimé l'économie française. D'où cette impatience croissante du bourgeois conscient de sa puissance et cette grogne qui éclatera en 1789.

La fin du XVIII^e siècle marque, avec la Révolution qui vient d'éclater, l'avènement politique de la société bourgeoise et de l'économie capitaliste. Faim et misère populaires, volonté de dominer de la classe bourgeoise, unirent dans une même lutte des hommes n'ayant pas toujours les mêmes objectifs. La Révolution achevée, on s'aperçut qu'elle avait jalonné l'ascension de la bourgeoisie française. N'est-on pas allé jusqu'à dire « qu'elle avait volé au peuple sa victoire ».

Les deux grands événements de la période révolutionnaire sont la mise en place des deux institutions les plus importantes et les plus caractéristiques de la bourgeoisie française au XIX^e siècle : la banque et l'université.

La Banque de France est créée le 13 février 1800. Des financiers de la haute bourgeoisie dont l'activité était déjà importante sous l'Ancien Régime comme Lecouteux, Mallet, Perregaux se trouvent pourvus d'un instrument financier officiel dans l'Etat. Ainsi encouragée, promue, financée par un capitalisme, dont la bourgeoisie assure le contrôle, on assiste à un essor considérable de l'industrie (mines, textiles, métallurgie, chemins de fer), à son développement économique et financier qui va se poursuivre, non sans connaître certaines crises sporadiques tout au long de ce XIX^e siècle.

En avril 1848 le suffrage universel donne à la bourgeoisie la majorité au Parlement ; banques d'affaires, banques de dépôts se créent et prospèrent. Ainsi apparaît une aristocratie financière, une bourgeoisie capitaliste qui connaissait, certes, bien des divisions internes, mais qui dans cha-

cune d'elles, s'efforçant de rétablir sa propre suprématie et d'éviter la domination de l'autre, s'imposa — dans le pouvoir — à tous les régimes qui se sont succédés tout au long de ce XIX^e siècle, monarchie, empire, république, quand elle n'en abattait pas un pour imposer l'autre.

Des grands fonctionnaires attachés à leurs fonctions et les remplissant avec compétence et dévouement : Pierre Magne, Thouvenel, Gustave Rouland, Victor Duruy, Haussmann ; des hommes d'affaires : Péreire ; des hommes politiques issus de cette bourgeoisie de 89, ils sont nombreux. Ils ont nom Laffite, Casimir Perrier, Guizot, Thiers, Lamartine, Ledru-Rollin, Jules Grévy. Tous bourgeois cossus, formés à l'image de cette société que Balzac a si parfaitement dépeinte dans sa *Comédie humaine*. Cette classe qui, à la fin de ce XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, voit l'éclosion d'une bourgeoisie de classe moyenne constituée de routiers, de petits commerçants, de fonctionnaires ; petite bourgeoisie pénétrée de ses principes et de ce culte des valeurs traditionnelles, mais qui vit chichement, après avoir subi en 1914 la ponction de l'impôt sur le revenu, sur ses rentes, 3 % amortissables, ses foncières et ses communales, occultée par une bourgeoisie d'affaires du commerce, de la banque, de l'industrie : une société bourgeoise qui se stratifie, c'est ce qui apparaît dans notre bourgeoisie du XX^e siècle.

Notre bourgeoisie essaie de s'adapter à l'évolution de la société moderne, comme elle l'avait fait sous l'Ancien Régime, avec cependant cette différence que le fait de posséder n'en est plus l'élément majeur. Elle est aussi, sans toutefois exclure la notion capitaliste, mais en cohabitant avec elle dans le système d'éducation qui accroît la valeur intellectuelle et professionnelle, la manière de vivre, l'état d'esprit qui facilite le contact humain et l'humanise.

Les sociologues, à quelques philosophies qu'ils se réclament, sont unanimes à dire que le mode de vie tend à se niveler. La culture, la répartition du confort matériel tend à

ne plus être l'apanage d'une classe de privilégiés mais de tout un peuple, on peut alors se demander aujourd'hui si les pays développés ne deviendraient pas « collectivement bourgeois » ?

Vue de l'esprit, dira-t-on ? Non ! Une bourgeoisie de classe moyenne qui saura se libérer d'un certain conservatisme pour s'inspirer d'un progressisme raisonné, c'est ce que nous constatons en ce moment chez certains éléments d'une société qui nous paraissait hier sévèrement hermétique.

Oui, la bourgeoisie n'a pas fini d'évoluer et de faire parler d'elle.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 16 MARS 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, vice-président, remplaçant M. Maurice Ali-ger, président, absent excusé.

Sont présents : M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Bernard Artigues, M. Armand Brunel, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Pierre Abauzit, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'Académie a reçu une lettre de remerciements de M. Marcel Decremps, récemment élu membre résidant, ainsi que de Mlle S. Domergue, de Mlle Françoise Delesty, de

M. Marcel Argenson et de Mme Janine Reinaut, élus correspondants.

M. le duc de Castries a offert à la Compagnie son ouvrage : *La Monarchie interrompue*, 3 volumes, Paris, 1983.

Sous le titre, *Les chemins de la migration*, M. le pasteur Aimé Bonifas présente le processus d'urbanisation de Nîmes pendant la seconde moitié du XIX^e siècle d'après le livre de Mme Leslie Page Moch, professeur assistant d'histoire à l'Université du Texas à Arlington : *Paths to the city. Regional migration in nineteenth-century France* (Les chemins de la ville. Migration régionale au XIX^e siècle en France), 260 pages, Ed. Sage Publications, Beverly Hills, Californie, 1983.

Il expose :

1^o) *Les courants migratoires et l'urbanisation*. Il est particulièrement intéressant d'étudier les courants migratoires en France au cours du long XIX^e siècle — qui va de la Révolution à la première guerre mondiale — pendant lequel la société, la politique et l'économie ont subi des transformations considérables dans un paysage jusqu'alors relativement stable. L'industrialisation, l'expansion de l'Etat, le développement concomittant du commerce et des bureaux, attirent de la campagne vers la ville des personnes qui vont contribuer à l'avènement d'un prolétariat et d'une classe moyenne.

2^o) *Les migrations et changements économiques dans le Languedoc oriental*. Depuis longtemps, une migration saisonnière poussait les habitants des montagnes du Rouergue, du Gévaudan et des Cévennes vers la plaine : en mai pour le travail des vers à soie, en juin pour les moissons, en août pour les salines, en septembre pour les vendanges, et en outre vers des emplois de domestiques ou l'exercice de divers métiers des rues (ramoneurs, aiguisers, rempailleurs...).

Au milieu du XIX^e siècle, la vie économique subit de

profondes transformations. A partir de 1853, c'est la longue crise de la soie, vingt ans plus tard le phylloxera ruine le vignoble méridional. On replantera la vigne, au détriment des terres à céréales. De nouvelles possibilités sont offertes par le développement du chemin de fer. A partir de ce moment là, la Lozère, malgré une très forte natalité, se dépeuple proportionnellement plus que les autres départements français.

L'auteur s'est attachée à étudier minutieusement trois courants migratoires qui à partir respectivement du Vigan, de Villefort et de Langogne, aboutissaient à Nîmes.

Le Vigan, qui compte au début du XIX^e siècle à peu près autant de protestants que de catholiques, connaît une vie économique et une animation culturelle assez importante. Quand la crise économique la frappe, ceux qui la quittent sont des fils d'artisans ou de bourgeois qui cherchent une promotion sociale que leur ville ne peut plus leur offrir ; ils ont généralement une bonne formation sociale.

Villefort voit son industrie locale ruinée par la crise, et l'installation du chemin de fer favorise l'exode d'une jeunesse qui n'a pas les moyens de se former sur place, et s'engage dans les mines de charbon ou le chemin de fer.

Langogne, malgré la crise, maintint un artisanat prospère, et était pourvue d'établissements scolaires. Contrairement au Vigan et à Villefort, Langogne prospéra après l'arrivée du chemin de fer et devint un centre régional du trafic par fer. L'exode de jeunes gens vers le bassin minier ou le chemin de fer est compensé par l'arrivée de jeunes de son arrière-pays.

Nîmes a ressenti durement à partir de 1850 la crise de la soie, la concurrence industrielle, la dévastation du vignoble par le phylloxera en 1870. A partir de 1880 se produit une reprise très nette de ses activités : le vignoble est replanté et sa prospérité entraîne le commerce et les banques. Nîmes devient un centre pour le chemin de fer (en 1900, 200 trains circulent quotidiennement). Il faudrait évoquer aussi le dé-

veloppement administratif, scolaire, les routes, les postes, le gaz et l'électricité, les tramways, l'armée, les manufactures de bonneterie et de chaussures, etc.

Entre 1880 et 1900, sa population a cru d'un tiers, ce qui est considérable.

Protestants et catholiques y forment deux sociétés distinctes, avec leurs fournisseurs, leurs quartiers, leurs activités professionnelles et leurs inclinations politiques. La bourgeoisie protestante contrôle une grande part de l'économie.

L'importance des protestants est allée en déclinant : de 30 % en 1800, ils ne sont plus que 23 % en 1900 (natalité plus faible, afflux de migrants catholiques).

3°) *Les migrants à Nîmes.* En 1906, les migrants constituent 42 % de la population nimoise, et 50 % de la population active.

Les nouveaux arrivants ne sont pas entièrement livrés à eux-mêmes : ils sont partis sur des informations et retrouvent en ville des compatriotes qui leur aident efficacement à trouver travail et logement. Selon leur origine, leurs relations, leur situation sociale, ils se retrouvent dans tel ou tel quartier de la ville.

En conclusion, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, l'urbanisation en France au XIX^e siècle ne va pas de pair avec un développement industriel (sauf Roubaix, Saint-Etienne). Ce sont les crises des secteurs industriels locaux qui ont déclenché l'exode rural vers les villes.

Nîmes connaît aussi sa crise industrielle et se tournera vers la vigne. Le développement de Nîmes est surtout administratif et commercial.

L'histoire de la migration ainsi proposée permet d'étudier deux séries de phénomènes généralement traités séparément : d'une part les changements économiques au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle (concentration de la production et du capital, industrialisation régionale) et d'autre part les changements sociaux induits (évolution de la

nuptialité, de la natalité, de l'instruction, des classes sociales).

Il est peut-être banal de constater, avec cette étude, que si nous sommes tous des migrants, nous avons tous des racines. Ce qui l'est moins, c'est d'essayer de comprendre les raisons de nos déracinements et de nos enracinements. N'est-il pas réjouissant que ce soit une Américaine du Texas qui vienne nous aider à décrypter notre histoire locale récente, et qu'elle le fasse avec le sérieux, la sympathie et l'enthousiasme dont sont capables les citoyens du Nouveau Monde ?

M. Pierre Couëtard, correspondant, lit ensuite une communication intitulée : *Promenade dans Nîmes, sur les pas d'Alphonse Daudet et de sa famille.*

Il imagine que la sœur cadette du grand romancier, Madame Anna Allard, vient en pèlerinage à Nîmes en 1936 et visite les lieux où vécurent les familles Daudet et Reynaud.

C'est tout d'abord, sur l'avenue Feuchères, l'Hôtel Terminus où vécut Antoine Henri Reynaud, le fameux Tartarin, né à Nîmes en 1820, mort à Montfrin en 1895, « lou Cassaire » qui cultivait un baobab dans la cour attenante, puis le 19 de l'avenue Feuchères où vécut le grand-oncle maternel Jean-Baptiste Reynaud qui eut l'honneur d'essayer des chapeaux à Marie-Antoinette et à la princesse de Lamballe; ensuite au 3, l'ancienne Maison de l'Assomption, aujourd'hui collège Feuchères, où fut admis, de 1846 à 1848, Ernest Daudet, puis, au boulevard de l'Esplanade, le cercle Cornand, fréquenté par Vincent Daudet, le père.

Sur l'Esplanade, le 17 juillet 1794, au péril de sa vie, Jacques Daudet, le grand-père, s'écria : « Ah ! li paouri gènt ! » en assistant à l'exécution de trente-et-un habitants de Beaucaire. Au 6 de la place de la Mairie, sur la maison du Jacquemart, subsistent encore les attributs de l'armu-

rier Windish, ami de Tartarin ; sur la place du Marché, vécut dans un immeuble le taffetassier Jacques Daudet ; rue Fresque se tenait l'étude de Maître Darlhac où, le 18 avril 1788, Jacques Daudet passa contrat de mariage avec Madeleine Porcheron. L'ancienne école des Frères des Ecoles chrétiennes (Théâtre municipal actuel), place de la Calade, vit entrer en 1846 pour un an Alphonse Daudet. A la cathédrale Saint-Castor fut baptisé le 16 mai 1840 Alphonse Daudet. Au musée du Vieux Nîmes figuraient en 1936 une esquisse au crayon du petit cousin des Daudet le pharmacien Louis Montaigut, réalisée vraisemblablement au printemps de 1864, ainsi que le fusil de Tartarin, don de l'abbé Amat, qui trône maintenant dans une vitrine du Syndicat d'Initiative, rue Auguste.

Rue de l'Arc Dugras, au n° 6, mourut le grand-oncle paternel, le taffetassier Claude Daudet. Là se trouvait la maison Daudet-Quéréty, spécialisée dans la fabrication et la vente de foulards et de cravates récompensés aux expositions de 1844 et 1849.

Dans la rue Curaterie au n° 22, à l'angle de la rue Trélys, se tenait une officine appartenant au parrain d'Alphonse, le pharmacien Marcel Vermez, époux de sa tante Agathe Reynaud, et dont le gendre Louis Montaigut qui lui succéda, eut un fils célébré en vers par Alphonse Daudet. Dans cette officine Madame Vermez attendit en vain pendant des années le retour de son fils Léonce qui disparut vraisemblablement pendant la guerre de 1870 à la bataille de Bapaume.

Au 19 de la rue Colbert, dans une maison remaniée à la suite des bombardements alliés de 1942, se trouvait l'Institution Canivet où Alphonse Daudet resta deux années scolaires (1847-1849). Rue Séguier se tenait la maison où Madame Daudet vint s'installer avec ses enfants en 1848. Au 22 rue des Bons Enfants la pension Verdilhan reçut le frère d'Alphonse, Henri, en 1846.

Au 2 de la rue Fléchier, le grand-père Reynaud réunissait le premier jour de l'an ses enfants et petits-enfants ; à l'église Saint-Charles le compagnon Jacques Daudet épousa, le 15 juin 1788, Magdeleine Porcheron. Au 1 de la rue Graverol la famille Daudet s'installa, en 1845, pour deux ans. Au 12 de la rue Baduel mourut Claude Daudet, négociant, frère de Vincent, le 9 septembre 1932.

Au 20 du boulevard Gambetta dans la maison dite Maison de Sabran, Vincent Daudet s'installa en 1830 après son mariage le 8 septembre 1829 avec Adeline Reynaud et s'associa en 1833 avec son cousin Quérély pour la fabrication et la vente de tissus et de foulards. Cinq enfants y virent le jour dont Henri qui se destina à la carrière ecclésiastique (1832-1856) et Ernest (1837-1921), l'historien, Alphonse (1840-1897), le romancier.

Le mazet, lieu de distraction dominicale de la famille, au quartier de Courbessac, portait le nom de « La Vigne ». De là, la famille Daudet se rendait au retour dans le jardin qui se trouvait au chemin d'Avignon, à l'extrémité de la fabrique Daudet-Quérély, à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'actuelle rue Ernest-Daudet (anciennement rue Saint-Jean) ; elle avait été achetée en 1837 par Vincent Daudet. Par souci d'économie, les Daudet s'y installèrent dès la fin de 1847. Anna Daudet y naquit le 3 juin 1848. Le 6 mars de la même année s'y tint une réunion préparatoire de délégués cantonaux légitimistes sous la présidence du boulanger poète Jean Reboul. Cette fabrique fut vendue aux Carmélites d'Aix-en-Provence qui s'y installèrent aux premiers jours de juillet 1848.

Dans le square Antonin, Daudet passa un jour tardivement revenant de la Tour Magne, traversant la ville dans la nuit en 1848 pour retrouver la maison familiale.

Dans l'ancienne église Saint-Paul, Jacques Daudet s'unit le 13 Floréal An III à Anne Louise dont une fille épousa, le 30 octobre 1822, Jean-Joseph Mathieu Quérély de Marseille, l'associé de Vincent Daudet.

Au « Charmant castel » du 7 de la rue Jeanne d'Arc, résidait Louis Daudet, cousin germain d'Alphonse, dont des descendants habitent encore à Nîmes ; le Petit Chose y passa les grandes vacances en 1856 et séjourna un mois en septembre 1857.

Après avoir repris le « train des souvenirs » Madame Anna Daudet mourra le 22 octobre 1936.

Nîmes possède un édifice important, le lycée Alphonse-Daudet, une rue Ernest-Daudet, une place consacrée au grand résistant Pierre Daudet, un boulevard Alphonse-Daudet, une statue Alphonse Daudet, inaugurée en 1907, et à l'inauguration de laquelle participa la famille Daudet lors d'une grande manifestation à la galerie Jules-Salle avec Ernest Daudet et Anna Allard.

M. Pierre Couëtard estime que Nîmes s'honorerait en créant un musée Daudet consacré à cette grande famille d'écrivains et de soyeux.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

Achévé d'imprimer en juin 1984
sur les presses de l'imprimerie Bené,
12, rue Pradier, 30000 Nîmes.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1984.

Le gérant de la publication : Pierre Hugues.

**BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES**

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



2° Trimestre 1984



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1984

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1984

Président d'honneur: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire
de la République pour le département du Gard.

Président : M. Maurice Aliger.

Vice-président : M. le docteur Jean Lauret.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Secrétaire adjoint : M. Félix Villeneuve.

Trésorier : M. Paul Blanc.

Trésorier adjoint : M. Lucien Frainaud.

Bibliothécaire : M. l'abbé René André.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor Lassalle.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-
courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au
siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit
être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes
(tél. 29-45-33).

FAITS ACADEMIQUES

Lettres de remerciements de M. Philippe Joutard, élu membre non résidant, et de MM. Claude Achard et Sydney Forado, élus correspondants	53
Séance extraordinaire en l'honneur de Marc Bernard et de la venue à Nîmes de M. Roger Grenier, des Editions Gallimard	57
Décès de Mme Gleb Zboromizsky, correspondant	62
Démission de M. Pierre Abauzit, membre résidant ..	63
M. Pierre Abauzit est nommé membre honoraire	63
Réception de Mme Christiane Lassalle-Guichard, élue membre résidant	63
Réception de M. le Dr René Bosc	80
Réception de M. Marcel Decremps	108
M. Robert Debant est chargé de la préparation du volume rendant compte des manifestations du Tricentenaire	134
Remerciements de Mme Bayle, fille du colonel Gros-Long (Pierre Devoluy)	138
Représentation de l'Académie au sein du comité local du 110 ^e Congrès national des Sociétés savantes qui se réunira à Montpellier en 1985	138
L'Académie et le <i>Théâtre sur l'eau</i>	138

COMMUNICATIONS

Docteur Elisabeth Fontanieu : <i>Les aventures sanglantes d'un chirurgien à Euzet-les-Bains au XIX^e siècle : le procès de François Driez</i>	54
Docteur Edouard Drouot : <i>Les sarcophages rupestres de Garrigues</i>	134
Guy Dupré : <i>Le souper de Beaucaire</i>	138

HOMMAGES

Robert Doria, <i>Maître Goguillot</i> , Nîmes, 1984	54
Jean Charmasson, <i>Uzès celtique et romaine</i> , Bagnols-sur-Cèze, 1984	54
André Nadal, <i>La Saint-Charlemagne dans nos lycées et collèges</i> , Nîmes, 1984	54
Gaston Combarnoux, <i>Un problème toponymique du Larzac, Alagone et Ara Jovis</i> , ex. Revue internationale d'onomastique, n° 3, Paris, juillet 1971	54
Gaston Combarnoux, <i>Les noms de lieux et l'occupation du sol dans le Lodévois et la vallée moyenne de l'Hérault</i> , ex. Bulletin philologique et historique, Paris, 1971	54
Gaston Combarnoux, <i>La voie romaine Luteva-Sextantio</i> , ex. 100 ^e Congrès des Sociétés savantes, Archéologie, Paris, 1975	54
Gaston Combarnoux, <i>Index des noms de lieux et des noms de personnes dans le Cartulaire de Gellone</i> (abbaye de Saint-Guilhem), s.l., s.d.	54
Abbé René André, <i>Histoire de Saint-Victor-de-Malcap</i> , Nîmes, 1984	63
Charles Delormeau, <i>Les méreaux de communion des églises protestantes de France et du Refuge</i> , Mialet, 1983	63
Charles Delormeau, <i>La Terreur blanche et ses suites à Montagnac ; le rétablissement du culte protestant et la construction du temple actuel</i> , ex. Pézenas, ville et campagne, XIII ^e -XX ^e siècle (Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon)	63
Charles Delormeau, <i>L'arrêt du Conseil du 14 juillet 1776 sur les mines de charbon et son application dans le diocèse d'Alais</i> , ex. Mines et mineurs en Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1977 (Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon)	63

SEANCE DU 6 AVRIL 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, vice-président, remplaçant M. Maurice Aliger, président, absent excusé.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Roger Gaillard, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Bernard Artigues, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Michel Grollemund, M. Christian Liger.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'Académie a reçu des lettres de remerciements de M. le professeur Philippe Joutard, récemment élu membre non résidant, et de MM. Claude Achard et Sydney Forado, nommés correspondants.

Livres reçus en hommage :

Robert Doria, *Maître Goguillot*, Nîmes, 1984 ;

Jean Charmasson, *Uzès celtique et romaine*, Bagnols-sur-Cèze, 1984 ;

André Nadal, *La Saint-Charlemagne dans nos lycées et collèges*, Nîmes, 1984 ;

Gaston Combarnoux, *Un problème toponymique du Larzac, Alagone et Ara Jovis*, ex. Revue internationale d'onomastique, Paris, n° 3, juillet 1971 ;

Gaston Combarnoux, *Les noms de lieux et l'occupation du sol dans le Lodévois et la vallée moyenne de l'Hérault*, ex. Bulletin philologique et historique, Paris, 1971 ;

Gaston Combarnoux, *La voie romaine Luteva-Sextantio*, ex. 100^e Congrès des Sociétés savantes, Archéologie, Paris, 1975 ;

Gaston Combarnoux, *Index des noms de lieux et de personnes dans le cartulaire de Gellone* (abbaye de Saint-Guilhem), 104 p., s.l., s.d.

Mme le docteur Elisabeth Fontanieu présente une communication intitulée : *Les aventures sanglantes d'un chirurgien à Euzet-les-Bains au XIX^e siècle : le procès de François Driez*.

En voici le résumé :

Euzet-les-Bains doit son nom aux yeuses qui poussent aux flancs des collines et à ses eaux minérales, dont on commence à parler vers la moitié du XVII^e siècle. M. de Basville cite les sources dans ses Mémoires.

Les terrains où jaillissent les sources au quartier de La Boze appartiennent à la descendance des seigneurs de Bouquet, la famille de La Tour du Pin de La Charce-Gouvernet, barons de Malérargue.

Cette famille et sa descendance garderont la propriété jusqu'en janvier 1810. Le domaine est alors vendu avec subrogation à M. Jacques Troupel, père. Il remettra la propriété à François Driez, deux ans plus tard, en 1812.

François Driez, chirurgien, est diplômé en chirurgie et phlébotomie de la Faculté de Turin depuis le 16 avril 1791. Après avoir obtenu son diplôme, il s'installe dans son village natal, Theys, dans l'Isère. Il y exerce peu de temps car il est condamné à quatre ans de galères pour faux en écritures privées. Pendant son séjour à Theys il s'est marié et a eu quatre enfants.

Après ses quatre années de fers (en dehors de ses obligations de galérien, il travaille dans un hôpital), il retourne à Theys où il retrouve sa femme et ses enfants. Le Maire lui ayant interdit l'exercice de la médecine pendant un an, après sa sortie du bagne, il va s'installer avec sa famille à Hébray. Il n'y gagne pas sa vie et part à la recherche d'un village où il pourrait exercer sa profession.

Il arrive à Euzet en 1807 et s'inscrit immédiatement sur les listes des médecins et des chirurgiens du Gard. Sa famille le rejoint.

A partir de cette période, la vie de Driez est assez mouvementée. Sa femme meurt probablement empoisonnée le 21 avril 1810.

A peine a-t-il acheté l'Etablissement thermal, qu'il se remarie avec la fille de sa servante, Victoire Castanet, âgée de 15 ans, il en a 44 !

Avec lui vivent ses enfants nés de son premier mariage : Jean-Pierre et Marie, les deux autres François et Jean-François sont partis dans la Garde nationale.

Ajoutons un neveu Antoine Balmet (que l'on dit être un fils bâtard de Driez) et un autre neveu Joseph Driez et sa sœur Rose.

Les naissances sont toujours suivies de décès. La mère de Victoire meurt elle aussi alors que son mari disparaît sans laisser de traces.

Rose meurt également et son cousin Jean-Pierre, élève en chirurgie, la dissèque sur place ; lui-même se suicide quelque temps après, vraisemblablement pour éviter de commettre des vols ou des crimes.

François Driez, malgré ses violences, occupe le poste d'adjoint au maire à la Mairie d'Euzet pendant quatre mois.

Il donne des consultations à Alais chez un nommé Bastide, il y pratique des avortements.

Enfin il reçoit à Euzet, sous prétexte de soins, un compagnon de galères Jean-Pierre Moulin, dit François.

Ils commettent un meurtre à Boucoiran, suivi de vol : les clients de l'Etablissement thermal ne sont pas épargnés, bien que les cadavres n'aient pas été retrouvés. Peut-être étaient-ils tout simplement brûlés.

Ils préparent l'affaire qui les amènera tous à la guillotine : le meurtre du Curé de Servas, l'abbé Boule, et celui de sa servante.

Le meurtre est commis avec une certaine sauvagerie, mais les assassins sont très vite retrouvés. Seul Moulin n'a pas reparu à Euzet et n'a pas été arrêté.

Toute la bande : Driez, Bastide et leurs femmes, ainsi qu'Antoine Balmet sont emprisonnés à Alais. Après les premiers interrogatoires, ils sont transférés à Nîmes où ils sont jugés en Cour d'Assises.

Le procès débute à Nîmes le 9 juin 1818.

Driez et Bastide sont condamnés à la guillotine. Entre temps Moulin a été arrêté, il est jugé le 20 novembre 1818 et condamné à mort. Driez est exécuté le 3 octobre 1818, Bastide meurt à l'hospice des prisons le 18 août 1818, Moulin est exécuté le 12 janvier 1819, les autres sont acquittés.

Marie Victoire se remarie avec Louis Castanet, de Saint-Martin-de-Boubaux, et Marie Driez épouse un habitant d'Euzet, Jean Vert.

L'Etablissement thermal qui a été incendié pendant le procès est vendu au Tribunal d'Alais à Pierre Mazel, officier de santé.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 AVRIL 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, vice-président, remplaçant M. Maurice Aliger, président, absent excusé.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frinaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Ville-neuve, M. Victor Lassalle, M. l'abbé René André, M. Robert Debant, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, membres résidents ; M. Daniel-J. Valade, M. Bernard Artigues, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Pierre Abauzit, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

Cette séance extraordinaire a été tenue en l'honneur de notre regretté confrère Marc Bernard, membre honoraire, Prix Goncourt 1942, à l'occasion de la venue à Nîmes de son ami l'écrivain Roger Grenier, directeur littéraire des éditions Gallimard (NRF).

M. le docteur Jean Lauret salue M. Roger Grenier en ces termes :

J'ai le grand plaisir d'accueillir parmi nous M. Roger Grenier, écrivain et universitaire, mais aussi ami de Marc Bernard.

Sa venue à Nîmes, sur l'invitation de notre confrère, le docteur Jean Paradis à l'occasion de la sortie du dernier ouvrage de notre ami, *Au fil des jours*, édité par Gallimard, nous procure l'occasion de parler ensemble de l'amitié qui les unissait.

Croyez, Monsieur, que tous les membres de notre Compagnie sont très honorés des quelques heures que voulez bien consacrer à l'Académie de Nîmes et vous en remercient.

En l'absence de notre Président, retenu par une intervention chirurgicale, il est de mon devoir de vous présenter.

Vous êtes né, Monsieur, en 1919 à Caen. Je crois qu'une partie de votre œuvre, qui comporte une quinzaine d'ouvrages, sans parler de vos articles et de vos communications, évoque votre jeunesse à Pau et à Tarbes.

Votre activité littéraire débute pendant l'occupation, en 1943, avec un essai philosophique : *Le rôle de l'accusé*.

A la Libération, vous faites partie de l'équipe de *Combat*, avec Albert Camus.

Vous collaborez ensuite à la rédaction de *France-Soir*. Après un silence de neuf ans paraît votre deuxième roman : *Les monstres*, où vous mettez en scène un reporter journaliste au cœur trop sensible qui supporte mal les événements violents qu'il doit relater.

Je ne suis pas de formation littéraire et je dois avouer que c'est, grâce à Madame Paradis que, depuis hier, je suis plongé dans votre œuvre, où je retrouve, avec Marc Bernard, une similitude d'approche des personnages, gens ordinaires, en situation banale, mais animés de préoccupations particulières et du souci d'exister, avec, peut-être chez vous, un peu plus de nostalgie voire de désespérance.

Depuis *Limelight ou les Feux de la Rampe*, vous publiez régulièrement : *Les Embuscades* en 1958, *La Voie romaine* en 1960, où vous décrivez la vie des « pions » de collège, ces êtres à part, ni enfants, ni hommes, ni esclaves, ni maîtres ; souvenirs sans doute.

En 1961, vous faites paraître sous le titre *Silence*, neuf nouvelles que vous avez écrites entre 1956 et 1960 et vous trouvez, a-t-on dit, votre mode d'expression correspondant à la concision de votre style et à votre recherche psychologique.

Et vos nouvelles se suivent avec une *Maison, place des Fêtes* en 1972 et le *Miroir des Eaux* en 1975, qui vous vaut l'obtention du Grand Prix de l'Académie française de la nouvelle ; *La Salle de rédaction* en 1977 et *La Fiancée de Fragonard* en août 1982 ; chaque ouvrage réunissant une dizaine de nouvelles.

Mais vous écrivez aussi des romans et des essais où entrent des souvenirs personnels comme *Le Palais d'Hiver* en 1965, *Avant la guerre* en 1971, et *Ciné-Roman* en 1972, qui obtient le Prix Fémina ; *Un air de famille* en 1979 où le rêve se mêle à la réalité et *Follia* en 1980 qui fut considérée comme une satire de la vie parisienne actuelle.

J'ai lu quelques-unes de vos nouvelles : *Tra los montes*, parce que vous y parliez de Carmen ; j'avoue que *Siète de Julio*, la fête de la San Firmin de Pampelune, manquait d'allégresse chez cet Anglais, pêcheur de truites, à qui Bob, son fils, demande : « Tu aimes la pêche », et qui répond : « Non, c'est stupide et, en somme, cruel, mais il faut bien faire n'importe quoi ».

Je ne me suis pas reconnu, moi chirurgien, dans cet homme qui ne fume ni ne boit, de peur que ses mains ne se mettent à trembler, et cela non par amour de son métier terriblement monotone qui consiste à arrondir des seins, à relever des paupières et à refaire des nez.

A quoi sert l'existence qui aboutit à la mort. N'avez-vous pas écrit : « Si l'on regarde derrière soi, c'est que l'on est sur le point de mourir ».

Cette mort hantait aussi Marc Bernard. Est-ce une grâce qu'elle lui fit en ne se montrant pas, pour le prendre ? Tout en lui permettant de terminer *Au fil des jours*.

Pour ma part, je ne veux conserver de lui que les anecdotes joyeuses qu'il égrenait, au fil de nos promenades dans les jardins de la Fontaine, pas très nombreuses il est vrai, car cette vie au quotidien qui l'avait ramené à Nîmes, après une brutale maladie, fut de courte durée.

Mais, puisque nous avons le privilège de vous avoir, je vous laisse la parole et vous propose de nous parler de votre œuvre que j'ai très incomplètement et maladroitement présentée, de la Nouvelle Revue Française et de Jean Paulhan cet autre Nimois dont nous allons, cette année, fêter le centenaire de la naissance.

En terminant par l'évocation de Marc Bernard et de l'amitié qui vous liait, parlez-nous de sa vie parisienne avec Elsé, que vous avez bien connue ; ainsi cette séance exceptionnelle sera un hommage de tous ses confrères, grâce à vous.

Après cette allocution de bienvenue, le président demande à M. Roger Grenier de dire aux membres de l'Académie quelques mots sur ses rapports avec Marc Bernard tant sur le plan personnel que dans son activité professionnelle au sein de la Maison Gallimard.

M. Roger Grenier parle d'abord de l'amitié affectueuse que les deux écrivains avaient l'un pour l'autre. Avant de se retrouver chez Gallimard, ils s'étaient connus et rapprochés dans le journalisme et à la radio. Leurs caractères se ressemblaient trop pour ne pas s'accorder. Il décrit Marc Bernard comme un être à la fois sensible, profond et généreux. Leur amitié ne fut jamais traversée par le moindre nuage, leur confiance réciproque fut totale.

Marc avait une existence calme et réfléchie, loin des bruits de la vie littéraire parisienne, il voulait une vie unie sans problème d'intérêts dont il se déchargeait entièrement sur sa femme Elsé. Une visite au Louvre avec Elsé (où il l'avait connue) valait pour lui tous les trésors. On aurait pu traduire amicalement son comportement en « vie de bohème ».

me » tant ses soucis de confort et d'apparat étaient inexistant dans sa vie privée comme en société. De plus il a toujours refusé d'être lié par contrat à un journal ou à une maison d'édition. Sa vie à la NRF était relativement effacée. Là comme ailleurs, il ne sollicitait jamais un emploi, une occupation fixe. Il n'avait qu'un souhait toujours renouvelé, continuer à être régulièrement édité, ce qui se produisit toujours grâce à Roger Grenier et cela jusqu'à sa dernière œuvre, *Au fil des jours*, récemment publiée.

M. Roger Grenier remercia l'Académie d'honorer une nouvelle fois la mémoire de Marc Bernard et pour l'accueil qu'elle lui avait réservé en sa qualité de représentant de la Maison Gallimard et comme ami de Marc Bernard.

Le Président remercie et félicite M. Grenier pour sa causerie dite sur le ton de la confiance et de la tendresse de cœur et donne la parole aux membres de l'Académie désireux de poser des questions sur certains points de la vie ou de l'œuvre de leur très regretté éminent confrère et ami.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 heures 30, et les académiciens se rendent à la bibliothèque Séguier où est inaugurée une exposition consacrée à Marc Bernard.

A 13 heures, dans les salons de l'Hôtel du Midi, un repas amical avait été offert par l'Académie, en l'honneur de M. Roger Grenier.

SEANCE DU 27 AVRIL 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, vice-président, remplaçant M. Maurice Aliger, président, absent excusé.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. Christian Liger, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Daniel-J. Valade, M. Bernard Artigues, M. André Planque, M. Charles Delormeau, M. le docteur René Bosc, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril et celui de la séance extraordinaire du 25 avril sont lus et adoptés.

Mme Gleb Zboromizsky, professeur honoraire au Conservatoire de Musique, chevalier de la Légion d'honneur, correspondante de l'Académie depuis 1957, est décédée.

L'Académie observe une minute de recueillement en son honneur.

M. Pierre Abauzit, membre résidant, est démissionnaire pour raisons de santé. L'académie regrette le départ de cet excellent confrère, et, à l'unanimité, l'élit membre honoraire.

Livres reçus en hommage :

Abbé René André, *Histoire de Saint-Victor-de-Malcap*, Nîmes, 1984 ;

Charles Delormeau, *Les méreaux de communion des églises protestantes de France et du Refuge*, Musée du Désert, Mialet, 1983 ;

Charles Delormeau, *La Terreur blanche et ses suites à Montagnac ; le rétablissement du culte protestant et la construction du temple actuel*, ex. Pézénas, ville et campagne, XIII^e-XX^e siècles, extrait (Publication de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon) ;

Charles Delormeau, *L'arrêt du Conseil du 14 juillet 1776 sur les mines de charbon et son application dans le diocèse d'Alès* (ex. Mines et mineurs en Languedoc-Roussillon, Montpellier, 1977, publication de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon).

L'ordre du jour appelle la réception de Madame Christiane Lassalle-Guichard élue membre résidant en remplacement du très regretté André Modeste, décédé.

Le vice-président souhaite la bienvenue à la nouvelle académicienne et lit le discours d'accueil écrit par le président absent.

Madame,

Le 26 janvier 1926 (je dois préciser, Madame, que vous m'avez autorisé à citer cette date) naissait, dans le foyer des époux Guichard, une mignonne Christiane.

Ce charmant événement se passait à Feurs, dans le département de la Loire. Cet actuel chef-lieu de canton n'est autre que l'ancienne capitale de la tribu gauloise des Ségu-siaves (Forum Segusiavorum) et du Forez.

Votre oncle, Georges Guichard, était un passionné d'archéologie locale ; mécène à ses heures, il favorisa la parution de publications d'histoire régionale et créa le musée de Feurs.

Vous m'avez conté qu'étant encore petite fille, cet oncle vous avait fait descendre, amarrée à une corde, dans l'une de ses fouilles : ce fut là votre baptême archéologique. De telles influences ne pouvaient qu'orienter heureusement votre avenir.

Après des études secondaires à Lyon et à Cusset, dans l'Allier, vous entreprendrez des études supérieures qui vous conduiront, de 1946 à 1952, de la Faculté de Lettres de Clermont-Ferrand à celle de Lyon, enfin à Paris, où vous ferez un court séjour à l'École du Louvre.

Ces études seront couronnées par une double licence : Histoire et Géographie d'une part, Histoire de l'Art et d'Archéologie, d'autre part. Mais l'archéologie tient une place de choix parmi ces diverses disciplines. Votre formation pratique, vous allez la faire sur des chantiers de fouilles, à Arcy-sur-Cure et à Feurs même ; vous participez à des voyages d'étude en Italie, en Grèce, en Bourgogne, en Auvergne ; vos débuts dans la muséographie vous les accomplirez en installant le premier musée gallo-romain de Fourvières et en procédant à l'inventaire des collections d'archéologie des Musées de Lyon, ce qui se concrétisera par la publication des armes protohistoriques de ce musée.

Vos mérites étant reconnus, vous êtes, le 16 janvier 1952, inscrite sur la liste d'aptitude aux fonctions de conservateur des Musées ; quelques mois plus tard, le 10 avril 1952, réalisant un rêve, vous êtes nommée conservateur du musée de votre pays natal, celui de Feurs, où vous allez vous consacrer, passionnément, à l'organisation, tout en

réalisant des animations sous forme de conférences et même de concerts.

En 1953, vous unissez votre destinée à celle de M. Victor Lassalle ; trois beaux enfants, Pierre, Michel et Christine, viendront égayer votre foyer.

En 1954, vous abordez l'enseignement, comme professeur d'histoire et de géographie au collège d'Autun.

Enfin, le 1^{er} avril 1955, vous atteignez votre port d'attache, Nîmes, où M. Lassalle est nommé conservateur des Musées d'Art et d'Histoire.

Nommée au lycée Alphonse-Daudet, vous allez, de 1955 à 1956, enseigner l'histoire et la géographie aux potaches nimois ; votre carrière d'enseignante s'arrêtera là.

Votre mari étant rappelé en 1956 pour des obligations militaires (affaire de Suez), vous assurez l'intérim de la conservation des Musées d'Art et d'Histoire de Nîmes.

En 1957, vous vous consacrez à l'inventaire du Musée du Vieux Nîmes, ce qui n'est pas une mince affaire.

Deux ans plus tard, en 1959, vous exercez les fonctions de conservateur adjoint du Musée d'Histoire naturelle de Nîmes où vous réalisez l'exposition : *Cinq mille ans de poterie dans le Gard*.

Enfin, en 1962, vous obtenez votre nomination comme conservateur adjoint aux Musées d'Art et d'Histoire de Nîmes, poste que vous occupez depuis sans interruption, et l'on sait quelle part vous avez prise à la réorganisation complète du Musée d'Archéologie, tout en concourant, avec compétence et serviabilité, aux recherches d'étudiants et chercheurs s'intéressant aux collections des musées et à l'industrie locale. Vous réalisez, seule ou en collaboration, des expositions comme : l'histoire des Arènes de Nîmes du début du Moyen Age à 1850, l'histoire de la Maison Carrée, les poids de Nîmes, les bons communaux révolutionnaires du Gard, le peintre Jules Salles, les documents sur la Réforme à Nîmes.

Votre participation à la vie associative nimoise et dé-

partementale est intense et variée. Je citerai l'École antique de Nîmes, les Vieilles maisons françaises, la Société d'Histoire moderne et contemporaine, l'Association nîmoise de diffusion artistique, la Commission départementale des objets d'art, le Comité départemental de l'inventaire...

Vous voudrez bien m'excuser de ce que le retracement d'une carrière administrative et l'énumération des travaux qui l'émaillent peuvent avoir de fastidieux, mais il fallait que cela fut dit.

Il me reste un dernier point à évoquer, celui de vos rapports avec l'Académie de Nîmes qui remonte très exactement à dix ans.

Nommée correspondant le 26 avril 1974, vous vous consacrez aussitôt, en collaboration avec M. Victor Lassalle, à l'inventaire de la collection iconographique et numismatique consacrée au comte de Chambord, collection patiemment réunie par M. Henri Bauquier, et offerte en 1943 à l'Académie de Nîmes, dont il était alors l'un des membres les plus éminents.

En avril 1976, vous informez l'Académie que l'inventaire détaillé donnant la description des 543 objets de la collection a été réalisé par vos soins. Je dois préciser que cet inventaire va être très prochainement publié.

En octobre de la même année, vous annoncez avoir mené à bien la présentation de cette collection, dans les salles Henri Bauquier.

En témoignage de reconnaissance pour la lourde et difficile tâche qu'a été l'inventaire, la restauration et la présentation de cette collection, l'Académie vous décerna sa médaille d'argent, que M. le président René Panet eut le plaisir de vous remettre au cours de la séance du 26 novembre 1976.

Enfin quinze jours plus tard, vous présentez aux membres de l'Académie, et avec quelle compétence, les pièces de cette splendide et unique collection.

A l'occasion de la sortie de l'ouvrage *La Maison Carrée de Nîmes*, de MM. Robert Amy et Pierre Gros, vous présentez, le 25 avril 1980, une communication au cours de laquelle vous analysez l'architecture, l'ornementation et l'inscription de cet incomparable édifice.

L'année 1982 est celle du tricentenaire de notre Compagnie ; ce sera une nouvelle occasion de montrer quel attachement vous lui portez.

Nous n'oublierons pas la large part qui a été la vôtre dans la préparation de l'exposition présentée au Musée des Beaux-Arts à l'occasion de cette commémoration.

Vous participez également, en collaboration avec notre confrère le docteur Drouot et Mme Thomas-Beeching, à la rédaction du luxueux catalogue qui sera la mémoire de cet événement.

Vous arrivez donc dans ce fauteuil les bras chargés de vos œuvres passées et je suis bien persuadé que nous pourrions toujours compter sur votre vaste érudition et votre inlassable dévouement. Si l'on fait abstraction de nos nombreux correspondants féminins, vous êtes, après Mesdemoiselles Lahondès et Fermaud, la troisième femme que l'Académie accueille en tant que membre résidant. J'ignore s'il est beaucoup d'Académies qui peuvent se targuer de compter dans leurs rangs, conjointement, deux dames, mais je serais fortement étonné qu'il existe, autre part, un couple d'académiciens.

Vous m'avez fait part de la gêne que vous éprouviez à entendre parler de vous : votre supplice va se terminer. Je vous redis, Madame, ma joie sincère de procéder aujourd'hui à votre installation officielle parmi nous. Sans plus tarder, je vous donne la parole pour prononcer l'éloge de votre prédécesseur, le très regretté André Modeste, dont nous gardons le souvenir et le sourire profondément gravés en nos cœurs.

Mme Christiane Lassalle-Guichard dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,
Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je me présente devant vous, avec, comme bagage et carte d'introduction, ce « cursus honorum », comme disaient les anciens, que vous venez d'évoquer, Monsieur le Président, avec beaucoup d'indulgence et de sympathie.

J'ai, c'est vrai, toujours été attirée vers le passé, lointain ou proche, et si mes premières activités, mes premières expériences se sont déroulées à Feurs et à Lyon, c'est à Nîmes que nous avons pu, mon mari et moi, exercer vraiment notre activité, dans cette ville où le passé côtoie si facilement le présent.

Si vous m'acceptez aujourd'hui, c'est que vous voulez bien me reconnaître parmi les vôtres, et cette naturalisation est le plus grand honneur que vous puissiez me faire. Je crois que le souvenir de ceux de vos savants, qui furent nos devanciers, tels Alphonse de Seynes, Estève, Mazauric et Bauquier, vous aide à accepter le modeste conservateur que je suis. Mais je me sens à l'aise au milieu de vous, car j'ai appris dans l'exercice de ma profession, à ne pas pouvoir me passer de vous. Votre Compagnie est, en effet, depuis plus de trois siècles la Mémoire vivante de Nîmes, et aucun fait du passé ne peut être évoqué, sans avoir recours à vous. Votre vigilance est à l'origine de la conservation de nos monuments, et de nos collections archéologiques : dès votre création, vous avez veillé sur la Maison Carrée, et l'un des vôtres, Jean-François Séguier lui a rendu son identité, en reconstituant sa dédicace perdue, et lorsqu'au début du siècle suivant, vos deux académiciens, Victor Grangent et Charles Durand, furent chargés de sa restauration (ainsi que de celles des Arènes), c'est à vous qu'ils ont d'abord présenté leur projet, le rendant définitif, après avoir tenu

compte de vos observations. Vos récompenses, par des prix et médailles, ont permis d'acquérir un patrimoine archéologique considérable, car, tenus au courant de toutes les découvertes de la région, vous incitez les inventeurs à offrir leurs trouvailles au musée, et vous les honorez en citant leurs noms et leurs dons dans vos *Mémoires*.

Vos publications sont le reflet de cette activité et les études qu'elles présentent sont des références indispensables à la compréhension de notre patrimoine archéologique. Il ne peut être question ici de les évoquer toutes, mais permettez-moi de vous rappeler les plus marquantes.

Pour l'Antiquité romaine et la connaissance de nos monuments, on ne peut parler de la Maison Carrée, sans citer la *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison Carrée de Nîmes* (1759) de Jean-François Séguier, l'*Essai sur les fouilles faites autour de la Maison Carrée* d'Alphonse de Seynes (paru dans vos *Mémoires* de 1812-1822), les *Dissertations et Mémoires* de l'abbé Simil et de Charles Durand (1834), l'*Essai sur la destination première de la Maison Carrée* d'Auguste Pelet (1862), *Sur un plaid tenu en 899 à l'intérieur du Capitole ou Maison Carrée de Nîmes* par Félix Mazauric (1916-1917).

Sur les Arènes, les recherches de Trélis, lors du dégagement du monument en 1811, d'A. Pelet, *Essai sur l'amphithéâtre* (1835, 37 et 38). *Destination de certaines parties des Arènes* (1838) de H. Revoil ; *Fouilles de l'amphithéâtre* (1866) du chanoine F. Durand, *Sur quelques détails des Arènes* (1907) ; de F. Mazauric, *Les souterrains des Arènes* (1910) et *L'histoire du château des Arènes de Nîmes* publiée intégralement par vos soins, après sa mort (1934).

C'est encore l'œuvre d'A. Pelet que l'on retrouve avec ses travaux sur *La Tour Magne* (1834), *La Porte Auguste* (1832, 47-48), *Le Temple de Diane et le nymphée* (1852), *Le théâtre et le xyste* (1863), *Le Castellum* (1845-46, 49-50), et celle de B. Valz (1840) et de J. Teissier (1841 et 1847-48) avec leur étude sur *L'aqueduc du Pont du Gard*.

Vos études ne se limitent pas aux recherches d'ensemble sur les monuments, mais vous vous employez à étudier, commenter et préserver tous les vestiges qui sortent du sol. Dès le XVII^e siècle, vous signalez la découverte des inscriptions antiques, et au siècle suivant J.-F. Séguier en dresse l'inventaire, qui se poursuit de 1804 jusqu'à nos jours, sous les signatures d'Aubanel, Trélis, Vincens-Saint-Laurent, Boissy d'Anglas, A. Pelet, Aurès, Germer-Durand, Estève, G. Carrière, Mazauric et Bauquier. Les recherches archéologiques font très vite l'objet d'une chronique régulière de Trélis, A. Pelet, Aurès, A. Michel, Germer-Durand, Estève, l'abbé F. Durand, G. Maurin, sous le titre de *Notes archéologiques*, et de F. Mazauric, sous celui de *Recherches et acquisitions*.

Certains de vos membres font part de leurs découvertes, tels Revoil, sur les fouilles de Courbessac (1866), le colonel Pothier avec ses *Notes sur un cimetière antique découvert à Nîmes près du chemin de Calvas* (1887) et *Fouilles de l'enclos Boissier* (1889), l'abbé Bayol avec *Intéressante découverte à Vers* (1933), Henri Bauquier avec *La première occupation gallo-romaine de la Valsainte* (1936-37-38), ou Igolen avec *Sur la voie domitienne à Nîmes* (1936)...

Enfin, il faut noter les recherches d'A. Pelet sur les milliaires (1853-1863), complétées par Aurès (1863-64, 1876), les études métrologiques d'Aurès (1858 à 1891), les études topographiques de Lenthéric (1871, 1882 et 1886)...

Le Moyen Age a intéressé aussi de nombreux chercheurs, tels : Albin Michel, *Les tombeaux chrétiens de Nîmes* (1880), l'abbé Azaïs, *Une fille de Charlemagne à Uzès* (1883) et *La charité à Nîmes* (1874), E. Germer-Durand, *Le cartulaire du chapitre de l'Eglise cathédrale Notre-Dame de Nîmes* (1872 et 1874), E. Bondurand, *Liste des diplômes carolingiens et capétiens* (1906), *Le livre des pèlerins de Saint-Jacques au XIV^e siècle* (1883 et 1894), *Les reconnaissances féodales en faveur de l'abbesse de Saint-Sauveur de la Font*

(1884), l'abbé F. Durand sur *La collection des sceaux de la Maison Carrée* (1899), E. de Balincourt, *Deux livres de raison du XV^e siècle* (1906), C. Liotard, *Une ordonnance paiement pour des travaux de maçonnerie faits au château royal de Nîmes en 1452* (1882), le chanoine Nicolas, *Histoire des grands prieurs et du prieuré de Saint-Gilles* (1903 à 1906)... En annexe de vos publications, vous avez fait paraître d'E. Bondurand, *Le manuel de Dhuoda* (1886), de Bruguier-Roure, *Le cartulaire de l'œuvre du Saint-Esprit* (1889 à 1897), et les *Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard au XIV^e siècle*, en deux volumes (1911 et 1922).

Pour la période moderne et contemporaine, la liste est fort longue, et ma sélection encore plus stricte : les études du pasteur Dardier sur *La vie religieuse à Nîmes du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle* (1881 à 1890) ; d'A. Puech, *Une ville au temps jadis, Nîmes en 1592* (1881 à 1883), *La vie de nos ancêtres d'après leur livre de raison* (1884 à 1887), *Les médecins d'autrefois* (1876 et 1877), *Les chirurgiens d'autrefois* (1878), *Les pharmaciens d'autrefois* (1878) ; d'A. Michel, *Les Ursulines à Nîmes* (1882) ; de l'abbé Goiffon, *L'hôpital Saint-Jacques, Les Chassaintes* (1885), *Les Doctrinaires de Beaucaire* (1887) ; de l'abbé Azaïs, *Le collège de Nîmes* (1878) ; de l'abbé Bruyère sur *Le collège royal de Nîmes, sous la Restauration* (1936-37-38) ; du chanoine A. Durand, sur *La vie religieuse sous la Révolution française* (1920 à 1925) ; d'Igolen, *Les anciennes fortifications de Nîmes* (1933-34-35) ; de Max Raphel, *Les comptes de la Fontaine* par J.-Ph. Mareschal (1918-19) ; de Jules Salles, *Notice sur l'église Saint-Paul* (1849-50), *La fontaine de l'Esplanade* (1851) ; de Charles Liotard, *Note historique sur la nouvelle église Sainte-Perpétue* (1863) et *Le culte de la musique à Nîmes* (1881) ; M. Jouve, *Le Palais de Justice* (1901)... Comme pour la période antique, inscriptions et découvertes sont signalées et commentées et la plupart des objets déposés dans les musées de la ville.

Vos *Mémoires* évoquent non seulement l'histoire événe-

mentielle, mais aussi l'histoire des mentalités qui apparaît si bien dans les concours que vous avez organisés, depuis le milieu du XVIII^e siècle :

Créer un système capable d'améliorer le sort des ouvriers dans le Gard (1833), *Quels sont les droits et les devoirs réciproques de la société et des pauvres, touchant la mendicité ?* (1839), *L'éducation professionnelle* (1845), *des misères sociales* (1847)... Ils font aussi une part à l'histoire de l'art, car vous avez su encourager les artistes et accueillir parmi vous Vignaud, Périé, Jules Salles (secrétaire adjoint et président), ou Melchior Doze. Vous êtes à l'origine de la création de l'école de dessin (*Sur l'utilité d'une école de dessin à Nîmes*, par Simon Durant (1812-22)), et c'est à vos frais qu'un jeune élève, Pierre Lacroix, est resté de 1802 à 1807 dans l'atelier de David...

Enfin, si nous connaissons aussi bien tous ceux qui ont contribué au rayonnement de Nîmes, c'est soit qu'ils ont fait partie de votre Compagnie, soit qu'elle-même les a sortis de l'ombre. Dès 1682, vos statuts vous demandent d'évoquer la vie de vos prédécesseurs, soit à leur mort, soit lors de leur remplacement. C'est à partir de 1804, *L'éloge des Académiciens morts*, puis *La notice nécrologique ou biographie*. Grâce aux travaux de vos membres, et à l'importance de vos concours, ont été tirés de l'oubli Jacques Saurin (1851), Traucat (1856), Nicot (1886), Paulet, Natoire (1896) et Duprato (1893).

Tout cela, c'est ce que chacun peut découvrir dans vos publications, mais j'ai eu le privilège de pouvoir en connaître davantage, à travers vos archives que M. le docteur Edouard Drouot m'a permis d'entrevoir en m'associant à ses recherches lors de votre tricentenaire.

Ma gratitude à votre égard s'est encore accrue, Monsieur le Président, ainsi que vous l'avez rappelé le 26 novembre 1976 lorsque me fut remise la médaille de l'Académie, me récompensant, bien au-delà de mes mérites, de l'installation de la collection iconographique du Comte de

Chambord. J'ai encore en mémoire les paroles bienveillantes et chaleureuses prononcées par M. le président René Panet, qui citait avec indulgence ce que j'avais pu faire. A travers moi, cet hommage allait surtout à Henry Bauquier, qui, au cours de sa vie bien remplie, est resté secrètement fidèle à sa foi monarchiste, et a pu jour après jour en rassembler des témoignages : si vous êtes les dépositaires de son trésor, c'est parce que vous représentez une permanence et une continuité à l'abri du temps, des passions et des modes.

Mais je n'étais pas seule, à l'honneur, car vous receviez ce jour-là André Modeste, membre résidant pour la seconde fois, c'était comme l'a dit spirituellement M. Panet, le « retour de l'enfant prodigue ». En effet, membre résidant depuis le 6 juin 1961, André Modeste avait fait un bref passage dans votre hôtel de la rue Dorée, avant de partir en 1969 pour les Pyrénées-Orientales, et de devenir membre non résidant, en remplacement de Jean Paulhan.

C'est lorsqu'il revint définitivement à Nîmes, que nous nous sommes trouvés ensemble à l'occasion de sa seconde réception.

Sa situation académique ne manquait pas d'originalité, ainsi qu'il vous l'explique lui-même plus spirituellement que je ne saurais le faire : « Je présente, dit-il, la particularité d'avoir un premier successeur, l'aimable M. Frainaud... et la certitude d'en avoir un second, lorsque j'irai prendre mon repos par les ombres myrteux. Et j'ai déjà deux prédécesseurs, M. Henry Huc, architecte renommé, décédé en 1960, et M. Jean Sablou, bien vivant lui appelé à Montpellier, à la suite d'une flatteuse promotion... ». Si vous ajoutez deux discours de bienvenue, l'un prononcé par M. le président Camille Lignières en 1961, et l'autre par M. le président René Panet, jugez, Messieurs, de la difficulté de cette succession, difficulté accrue, lorsque vous devez évoquer un homme plein d'esprit, les yeux pétillants de malice, ma-

niant facilement un humour de bon ton, un grand serviteur de l'Etat, un fin lettré, curieux des autres et plein de charme.

André Modeste est né le 29 mars 1899, à Agen, dans cette petite ville lumineuse dont le poète s'appelle Jasmin. Après de sérieuses études secondaires, il est mobilisé et séjourne sous les drapeaux de 1918 à 1921. En 1923, il entre pour une longue carrière de plus de quarante années, au service de l'Etat, dans l'administration du Trésor public où il gravit allègrement, de concours en concours, toutes les étapes qui le conduisent en 1952, au poste de Trésorier-Payeur-Général. Mais que de chemin parcouru jusque là: en France d'abord, à Laon, dans l'Aisne, à Tarbes, à Marmande, à Gontaud en 1930 comme percepteur, à Macon, dans le doux pays de Lamartine, en 1938, comme receveur des Finances, où le surprennent la déclaration de guerre et l'obligation qu'il a de mettre en sécurité l'argent de la nation : c'est la débâcle, et il doit convoier, en lieux sûrs, le camion du Trésor public, avant de songer à sa propre famille, sa femme et ses deux enfants, en 1941, à Lunéville où il restera dix ans, avant de partir pour le Soudan, à Bamako, comme trésorier-payeur-général. Nîmes sera la dernière étape de sa carrière. Il y est nommé le 1^{er} décembre 1959, et y décède le 24 mai 1983.

M. le président Lignières vous l'avait présenté en 1961 avec beaucoup de perspicacité « comme un homme d'expérience, de culture et de bonne compagnie ». N'est-ce pas la description du parfait honnête homme, que le XVII^e siècle nous a transmise ? Il a d'ailleurs, de cette époque, d'illustres devanciers, ainsi qu'il vous l'a rappelé lui-même. « Racine, dit-il, fut trésorier général de la Généralité de Moulins et La Bruyère de celle de Caen. Je dois reconnaître que tous deux furent de bien critiquables fonctionnaires, n'ayant jamais, ni l'un, ni l'autre, fait acte de présence dans leur circonscription ; leurs successeurs de l'époque contem-

poraine ont une plus stricte conception de leurs devoirs professionnels, si, en compensation, ils brillent moins au palmarès des hommes illustres. »

De ses très grandes responsabilités, André Modeste ne parle guère ; du caractère rigoureux et austère de sa profession, il ne dit rien ; en revanche, il s'enthousiasme quand il évoque le souvenir de relations humaines : ce sont elles qui donnent un sens à sa profession. Rappelez-vous ses paroles : « En élisant un trésorier-payeur-général, sans doute avez-vous voulu honorer une administration, les Services du Trésor, dont les manifestations sont protéiformes et de qui l'on pourrait presque dire que rien de ce qui est humain ne lui est étranger... » Cette sociabilité, ce désir de connaître les autres pour les comprendre, vous sont encore démontrés, lorsqu'élu président de l'Académie en 1977, il peut, en séance publique, traiter un sujet de son choix, et puise dans son expérience professionnelle « ses impressions et souvenirs d'Afrique ». Vous ne trouvez pas de descriptions de safaris ou d'impressionnantes réceptions, mais une évocation claire et précise de la vie toute simple de la population indigène, avec ses divisions ethniques, ses particularismes et ses dissemblances, et de l'influence française, porteuse de paix et d'unification, mais aussi de trouble, car ses lois ne sont pas toujours applicables et comprises ; en seconde partie, il raconte sa propre rencontre de cette population avec laquelle il sympathise très vite. « Il y avait à peine trois semaines que j'avais pris mon poste, dit-il, que la femme d'un de mes collaborateurs africains mourut. Contrairement à l'usage, usage d'ailleurs regrettable, je décidai d'aller à l'enterrement, accompagné d'un employé des cadres locaux... » Son intervention trouble l'officiant qui l'interpelle pour lui dire « qu'il est un ami des Africains ». Il évoque ses voyages en chemin de fer ou en bateau qui lui permettent de se mêler à cette population locale.

Sa modération, sa tolérance (il refuse les solutions autoritaires, mais préfère l'explication et la discussion) et sa

communicabilité ont certainement contribué au brillant développement de sa carrière, qui lui valut le titre de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, par décret du 31 mai 1954, puis celui d'officier, dix ans plus tard, par décret du 10 avril 1964.

Homme de culture, André Modeste trouve dans la littérature et l'art, non seulement un dérivatif à la sévérité de sa profession, mais une réponse à son désir de connaître et de comprendre, un chemin pour aller plus avant, à la recherche du beau et du bien. Les poètes sont ses amis ; n'ont-ils pas jalonné sa carrière, Jasmin dans son enfance, Lamartine, dans les vallons de Milly, et Charles Guérin, le subtil chantre de Lunéville, dans les temps troublés ? Il est poète lui-même et offre à sa famille et à ses amis de petits billets de circonstance, pleins d'humour et de gentillesse. Ce contact permanent avec la poésie donne à son style une fraîcheur et une spontanéité remarquables.

Son éclectisme le pousse à s'intéresser à toutes les formes de l'art littéraire et il apprécie plus particulièrement les livres qui lui apportent un réconfort par leur ton simple et direct. Rappelez-vous le jour où, président de l'Académie, il reçoit Madame Frédérique Hébrard pour la féliciter de son dernier ouvrage, *Un mari est un mari*. « Votre livre, dit-il, en conclusion, est tonique, réconfortant, roboratif, en même temps qu'ennemi de la morosité ; qu'après l'avoir refermé, on se sent plein de courage pour affronter à nouveau les misères, petites et grandes, qui jalonnent le fil de nos jours, que l'on a le cœur en paix et l'âme sereine, que l'on est pénétré d'amour pour tout ce qui est bon, tout ce qui est beau, pour ce qui vit dans l'ombre des forêts, ou au soleil des parterres fleuris, plein de confiance dans le destin, et d'affection pour nos frères humains. »

Loin de se contenter de manifester son intérêt pour la littérature et diverses autres formes de la culture, par la lecture de ses auteurs favoris, par une assiduité particulière au théâtre et aux concerts, il n'a jamais cessé dans cha-

cune de ses résidences successives, de témoigner, en faveur de l'action culturelle, d'une disponibilité telle que, partout, il s'est vu très rapidement confier d'importantes responsabilités dans la vie associative.

A Lunéville, il alla jusqu'à créer une petite troupe de théâtre qu'il anime en organisant notamment des reconstitutions historiques. L'une d'elle évoquait l'arrivée de Voltaire au château de Lunéville, et c'est lui-même qui jouait le rôle du philosophe. Un des spectateurs de cette évocation a pu récemment encore m'en faire un récit enthousiaste: la manifestation avait été si réussie que les ans n'avaient pu en effacer le souvenir. Dans cette même ville, il contribua d'une autre manière au développement culturel, en s'unissant avec quelques amis des Lettres, pour fonder une association, « Le club des Onze », qui eut pour but, à l'origine, la diffusion de l'œuvre de Charles Guérin.

Un autre société locale, l'association des Amis des Beaux-Arts, après l'avoir reçu comme membre, ne tarde pas à l'élire comme président.

A Bamako, il est très tôt élu président de l'Alliance française, et, à ce titre, il s'emploie activement à faire venir de la Métropole des chanteurs, des musiciens et des conférenciers, au nombre desquels figurent des personnalités en vue, comme Max-Pol Fouchet.

Il ne se contente pas de donner beaucoup de lui-même à ces associations, mais il continue ensuite, à leur témoigner une fidélité, qui montre bien à quel point il leur demeure attaché : c'est ainsi qu'il se rend à Lunéville à son retour d'Afrique, pour y donner des conférences, à la demande du Centre culturel Georges de La Tour, association résultant de la fusion des deux sociétés qu'il avait animées. Il reste lié aussi à sa ville natale, comme membre correspondant de la société des Sciences, Lettres et Arts d'Agen.

Sa généreuse disponibilité et son constant dévouement l'amènent à apporter aussi une participation active à des organisations humanitaires. A Bamako, par exemple, il s'est

vu confier la présidence de la Croix-Rouge. Plus tard, lors de son retour à Nîmes, on le trouve aux côtés des Compagnons d'Emmaüs ; il figure parmi les fondateurs de l'Office des personnes âgées du Gard. Il est un membre agissant du Comité nimois d'Aide à la vieillesse, et de l'Association de Serre-Cavalier, dont il est l'un des premiers présidents, tout en apportant un concours permanent à l'Entraide garquoise, en l'aidant à installer des restaurants populaires dont il accepte d'assurer la gestion.

Tel fut André Modeste qui, avec l'humour dont il était coutumier, disait le jour de sa réception qu'il venait à vous « les mains vides ». Homme d'action, homme d'esprit, homme de cœur, naturellement dévoué aux autres, il faisait preuve de ces qualités humaines que l'Académie de Nîmes n'a jamais cessé, à juste titre, d'exiger de ces membres. Ses confrères ont pu longtemps se réjouir de l'activité de sa participation, je pense qu'ils conservent de lui tout ce que leur a apporté la force et la qualité de son exemple.

Le vice-président lève la séance et Madame Christiane Lassalle-Guichard se rend dans la salle de Villeperdrix où elle reçoit les félicitations de ses confrères, de sa famille et de ses amis.

SEANCE DU 11 MAI 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Ali-ger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, membres résidants ; M. Daniel-J. Valade, Mme Maguelone, M. Bernard Artigues, M. Armand Brunel, M. le pasteur Idebert Exbrayat, M. Dubled, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. Jean Théron, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Il est rappelé que, en raison de la *Féria*, la première séance de juin aura lieu le mercredi, 6 juin, et non le vendredi, 8 juin.

L'ordre du jour appelle la réception de M. le docteur René Bosc, professeur agrégé honoraire à la Faculté de Médecine de Montpellier, élu membre résidant en remplacement du très regretté Camille Lignières.

Le Président souhaite la bienvenue à M. le docteur René Bosc.

Monsieur,

S'il est pour un président un devoir agréable, c'est bien celui d'accueillir un nouveau confrère ; ce plaisir est d'autant plus vif que des relations de mutuelle sympathie nous lient depuis plusieurs années.

Précisons que vous n'êtes pas un inconnu parmi nous, le 6 mai 1983, vous étiez élu correspondant ; à peine un an vous aura permis de passer de l'inconfortable strapontin de correspondant au moelleux fauteuil de membre résidant, quelle rapide promotion, et combien méritée !

Vous êtes né à Marseille le 8 juin 1915, mais vous possédez de profondes racines nimoises, votre arrière-grand-père qui était né à Nîmes s'étant expatrié dans la cité phocéenne pour y exercer la profession d'armateur qu'assurera également votre grand-père.

Votre père, lui aussi natif de Marseille, fut d'abord avocat dans cette ville, puis vint s'installer à Montpellier comme professeur de procédure civile à la Faculté de Droit ; je précise que votre mère, née Laure Warnery, était originaire de Montpellier.

C'est ainsi que vous fîtes vos études secondaires dans cette ville avant d'entreprendre des études universitaires à sa Faculté de Médecine.

Après avoir été externe des Hôpitaux de Montpellier d'octobre 1935 à septembre 1937, vous y serez interne d'octobre 1938 à septembre 1943.

En novembre 1943, vous obtenez le doctorat de médecine, votre sujet de thèse étant : *Les œdèmes de dénutrition*. Votre activité se poursuit comme chef de clinique in-

fantile à Montpellier d'octobre 1943 à septembre 1946.

Dans cette carrière médicale, il faut noter une interruption bien involontaire.

Mobilisé en septembre 1939, vous êtes affecté comme médecin-auxiliaire au 55^e R.A.D. en février 1940, puis dans le 15^e génie en mars 1940, enfin c'est la campagne contre l'Allemagne, sur le front d'Alsace, avant d'être démobilisé en août 1940.

Dès votre retour à la vie civile, vous épousez Mademoiselle Françoise Cabouat, fille de Monsieur Paul Cabouat, chirurgien des Hôpitaux de Nîmes, et de Madame, née Juliette Steeg, docteur en médecine.

A cette occasion, qu'il me soit permis de saluer la mémoire de M. Paul Cabouat, membre résidant de notre Compagnie de 1947 à 1980, et membre honoraire de 1980 à sa mort, survenue en 1983.

Revenons à votre carrière médicale, qui prend en mai 1947 une tournure décisive ; c'est d'alors que date votre nomination aux Hôpitaux de Nîmes, en qualité de médecin adjoint, ce qui vous donne l'occasion de prendre définitivement pied dans notre cité où vous retrouvez vos racines et une partie de votre famille.

En janvier 1960, vous accédez à la fonction de Chef de Service des Hôpitaux de Nîmes, dans les services de pédiatrie et d'enfants prématurés.

A la création de la section de Nîmes de la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes, vous faites, en octobre 1975, l'objet d'une promotion bien méritée : professeur agrégé de pédiatrie.

Vous occuperez cet important poste jusqu'à septembre 1981, date à laquelle vous êtes admis à faire valoir vos droits à la retraite.

Cette riche carrière est complétée par de nombreuses autres fonctions médicales, toutes au service de l'enfance en péril.

Au titre de l'aide sociale à l'enfance, vous avez été

médecin à l'Assistance publique de 1947 à 1969, et médecin-chef du Foyer de l'Enfance de 1953 à votre départ à la retraite. L'école d'auxiliaires de puériculture de Nîmes vous aura comme Directeur de 1966 à 1977, tout comme l'école de puériculture où vous enseignez de 1977 à 1981.

Pour la Croix-Rouge française, vous ajouterez à la fonction de médecin-chef du Préventorium de Montaury de 1946 à 1971, celle de vice-président du comité local de 1957 à 1966, ce qui vous vaudra la médaille de vermeil de cet organisme.

Il me faut ajouter que vous avez été membre du Conseil d'administration du Syndicat national des pédiatres de 1961 à 1973.

Enfin, le tableau de vos activités serait incomplet si j'omettais de signaler les 72 travaux de médecine publiés, sous votre nom ou en collaboration, dans diverses revues spécialisées, et qui s'échelonnent entre 1938 et 1979.

Une si longue et si fructueuse activité médicale vous a valu de flatteuses distinctions : médaille d'or de l'Internat des Hôpitaux de Montpellier et médaille d'argent de l'Académie nationale de Médecine.

Heureux l'homme qui a consacré son existence au soulagement des misères humaines et mieux encore enfantines. Vos qualités naturelles de générosité et d'altruisme vous ont conduit à vous occuper d'œuvres à caractère social.

C'est ainsi que vous avez été président du Mouvement des Parents et Educateurs du Gard de 1957 à 1971 et président de la Fédération nationale des Ecoles de Parents et Educateurs de 1969 à 1974. Cette activité vous donnera l'occasion de prononcer de nombreuses conférences ayant toutes une seule préoccupation : l'enfant. Votre attachement à l'Eglise Réformée de France fera que vous serez choisi par vos pairs comme membre du Conseil presbytéral du Consistoire de Nîmes et vice-président du Conseil régional de 1970 à 1980.

Vous avez fondé une belle famille, six enfants, dont trois sont médecins et, tradition familiale oblige, deux d'entre eux, un fils et une fille, sont spécialistes en pédiatrie.

Et qui dirait, à considérer votre allure juvénile, que vous êtes déjà treize fois grand-père ?

J'ai tout à l'heure prononcé le mot de retraite ; ce serait mal vous connaître si l'on pouvait imaginer que, chez vous, retraite rime avec abandon et paresse.

Depuis un an et demi, une nouvelle passion occupe vos instants de loisirs : celle de la recherche historique, non pas celle, somme toute assez facile, du démarquage, mais à partir de documents d'archives inexploités, qui apportent à l'auditoire ou aux lecteurs des connaissances nouvelles sur tel ou tel aspect de l'histoire locale ou régionale, à laquelle s'alimente l'histoire tout court.

Toutefois vous n'abandonnez pas la discipline qui a marqué votre vie. En 1982 et 1983, vous donnez quatre conférences dans divers organismes culturels de la ville. Après *La peste de 1720*, vous abordez l'histoire d'une lignée de médecins nimois des XVII^e et XVIII^e siècles, les Baux.

Pour l'avenir, vos projets sont plus éclectiques ; tout en continuant vos travaux sur la famille Baux, avec *L'amitié entre Pierre Baux et Jean-François Séguier*, vous avez entrepris des recherches sur *la famille Montcalm, l'Edit de Tolérance de 1787, les prêtres réfractaires en Languedoc* ; nous espérons que vous nous ferez profiter, dans l'avenir, du résultat de ces travaux.

Votre existence fut si riche que je crains d'en avoir trop dit, mais peut-être pas aussi bien que vous l'auriez mérité.

Il est temps que je vous passe la parole pour rappeler la mémoire de M. Camille Lignières, dont nul n'oubliera la place exceptionnelle qu'il tint si longtemps parmi nous.

M. le docteur René Bosc prononce son remerciement et fait l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je me présente à vous aujourd'hui. Il ne m'était jamais venu à l'idée, pendant ma vie active, qu'un jour les portes de l'Académie de Nîmes s'ouvriraient devant moi. Comment un médecin qui s'est consacré presque complètement pendant près de quarante ans à soigner des enfants, comment un spécialiste enfermé à ce point dans son métier aurait-il pu penser qu'une académie qui veut rassembler ceux qui font preuve d'une large érudition, accepterait un jour de le recevoir en son sein ? En me présentant à vos confrères, Monsieur le Président, vous venez d'énumérer, avec trop d'indulgence d'ailleurs, ce que l'on convient d'appeler les mérites personnels du candidat. Mais en réalité, sommes-nous bien sûrs que ces prétendus mérites soient à porter à l'actif de l'intéressé ? Les progrès de nos connaissances en génétique ne doivent-ils pas nous rappeler que chacun de nous est déjà en partie programmé ? Les circonstances dans lesquelles nous vivons n'ont-elles pas aussi sur nous une action déterminante ? Ne sommes-nous pas enfin fortement influencés par notre environnement et les exemples dont nous avons parfois le privilège d'être entourés n'ont-ils pas sur nous un impact décisif ? Si bien que lorsque l'on fait le compte de ce qui revient à chacun de ces facteurs, on peut se demander ce qu'il reste en fait de mérites personnels à proprement parler. Oserai-je aussi vous avouer que je crains que votre choix n'ait été largement influencé par la résonance qu'ont trouvée au sein de votre savante assemblée les noms avec lesquels je me présente devant vous : Bosc et Cabouat, deux noms qui évoquent assurément à vos mémoires deux de vos confrères, très estimés je le sais, et de la parenté desquels je suis fier, en effet, de me réclamer.

J'évoquerai d'abord la figure de Maître Jean Bosc, bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Membre de votre Académie pendant plus de trente ans, auteur de plusieurs communications, il en fut le président au cours d'une année difficile puisque c'était en 1944. Beaucoup se souviennent encore de lui. Mon grand-père paternel Louis Bosc et Jean Bosc étaient cousins germains. Mais en réalité, c'est Jean Bosc et mon père, son neveu à la mode de Bretagne, qui avaient à peu près le même âge. Ils se voyaient peu : Jean Bosc était très occupé par sa profession d'avocat et son mandat de sénateur et mon père était professeur de Procédure civile à la Faculté de Droit de Montpellier. Nous habitons Montpellier et à l'époque l'aller-retour Montpellier-Nîmes était un vrai voyage que mon père appréhendait, d'autant plus qu'un rhumatisme chronique précoce lui avait rendu tout déplacement difficile. Leurs rencontres étaient donc rares, mais ils en éprouvaient d'autant plus de plaisir. Ils se comprenaient d'autant mieux qu'en plus de leur parenté, ils avaient en commun une même formation juridique et la même passion pour le métier d'avocat, car mon père avant d'être professeur, avait été avocat à Marseille pendant une douzaine d'années. C'est pour les raisons de santé que je viens d'évoquer, qu'il avait dû, avec regret, abandonner la profession d'avocat et s'engager, après 1918, dans la carrière universitaire, ce qui l'avait amené à quitter Marseille pour la Faculté de Droit de Montpellier, ville dont ma mère était originaire. Si je me suis un peu attardé, et vous m'en excuserez, sur mes attaches avec Jean Bosc, c'est parce qu'elles montrent mes origines nimoises : mon arrière-grand-père, David Bosc, avait dû quitter la tannerie familiale, car ils étaient six fils au sein d'une famille de huit enfants ; avec son frère aîné il avait gagné Marseille pour y fonder une maison de commerce. En m'installant à Nîmes, je suis donc revenu à l'un des berceaux de ma famille.

L'autre figure que je veux évoquer aussi, est celle, vous

l'avez deviné, de mon beau-père, le docteur Paul Cabouat qui fut lui aussi, un de vos confrères. S'il ne fréquenta pas très assidûment les séances de l'Académie, ce n'est pas vous le savez bien, par indifférence, mais parce que d'autres activités l'absorbaient presque entièrement. Je ne puis oublier que ceux dont je viens d'évoquer le souvenir furent pour moi de remarquables exemples de culture et d'intégrité. Je suis bien certain que ces deux noms, Cabouat et Bosc, ont trouvé chez chacun d'entre vous un écho favorable dont ma candidature a peut-être trop bénéficié. Il se trouve aussi que plusieurs d'entre vous ont eu l'occasion de me rencontrer au cours de mon activité médicale et qu'ils m'honorent de leur estime, voire de leur amitié, et je tiens à leur dire combien je suis touché par la confiance qu'ils me témoignent en me faisant une place parmi eux aujourd'hui.

Au moment où j'accède au fauteuil que vous m'attribuez, vous attendez de moi que je prononce l'éloge de celui qui m'a précédé à cette place. Je le ferai sans tarder mais cette tâche n'est pas pour moi simple obéissance à une coutume, elle est bien plus que cela.

Le voyageur qui traverse le Poitou et qui s'arrête au Mont des Alouettes peut lire, gravée dans le granit d'une stèle élevée à la mémoire de Jean Yole, un humaniste poitevin du début de ce siècle, cette phrase qui est restée fixée dans ma mémoire :

« C'est le rôle de chaque génération de recueillir ce que la tradition détient de sages leçons, d'énergies accordées, pour en ensemercer les réalités futures. La tradition c'est le pied-mère, le progrès, c'est le greffon ! »

La tradition c'est le pied-mère, le progrès c'est le greffon ! C'est parce que je suis moi-même convaincu de cette grande vérité que le devoir que je vais accomplir maintenant n'est pas seulement pour moi un acte d'obéissance aux coutumes de votre Compagnie, mais un hommage sincère et profondément mérité, à celui qui a tenu parmi vous et pen-

dant tant d'années, une place qui n'est pas près d'être oubliée.

Prononcer ici l'éloge de Camille Lignières, me voilà maintenant devant une tâche redoutable : la richesse de sa personnalité, l'étendue de ses connaissances, la multiplicité de ses interventions... Comment vais-je pouvoir évoquer tout cela sans me rendre coupable de légèreté et d'omissions regrettables ? Par bonheur, j'ai été remarquablement secondé dans ma tâche par plusieurs d'entre vous qui l'ont connu de très près, par les entretiens que j'ai eus avec des membres de sa famille et je tiens à m'incliner ici devant ceux chez qui l'évocation de cette grande figure a ravivé une plaie encore récente et douloureuse. Au reste, chacun de vous se souvient de sa haute stature, de son intelligence perspicace, de son amabilité sans mesure... et voudra bien, par conséquent, combler avec ses souvenirs personnels les manques qu'il aura pu déceler dans mon propos.

Camille Lignières naît le 6 juin 1895 à Saint-Chinian, dans cette partie nord du département de l'Hérault, à la limite du Minervois et du Saint-Ponnais. Il restera toute sa vie un enfant de Saint-Chinian. Il va grandir avec son frère Marcel, de quatre ans plus âgé que lui, dans un foyer chaleureux, où le père, lui-même originaire de Félines en Minervois, sera toute sa vie un enseignant, d'abord instituteur puis directeur d'école. La scolarité de Camille Lignières va suivre l'itinéraire des affectations successives de son père : école maternelle à Riols en 1898-1900, école primaire à Magalas puis à Bédarieux (1902-1906). Puis, c'est l'affectation dans une ville plus importante, à Béziers où son père sera directeur de l'école Lakanal puis de l'école Diderot. Camille fréquente le collège Henri IV. En 1912, il obtient son baccalauréat en Philosophie et il entre à la Faculté des Lettres de Montpellier. Mais la première guerre mondiale va interrompre ses études universitaires à peine commencées. Il est mobilisé car il a juste dix-neuf ans en août 1914. Quatre ans de guerre, dans l'infanterie dont trois années

dans les tranchées. Une première blessure, au chemin des Dames, blessure à la tête par une balle qui traverse son casque ; une deuxième blessure, heureusement moins grave, dans les années suivantes. Il est gazé à Ypres en 1917... Au cours de ces quatre années, il participe à plusieurs batailles meurtrières en Somme, en Champagne, en Belgique, sur le canal de l'Yser... Quel cauchemar pour lui et pour ses parents dont les deux fils sont mobilisés, et pendant toute une période tout près l'un de l'autre à tel point que Marcel, qui fait partie d'une formation sanitaire redoute chaque jour d'avoir à reconnaître son frère parmi les blessés qu'on lui amène ; mais quelle joie aussi pour les parents lorsqu'ils réalisent le 11 novembre 1918 qu'ils ont encore leurs deux fils : « Ma femme et moi, écrivit le père dans ses carnets, nous embrassâmes en pleurant. Nos deux enfants sortaient indemmes de la guerre. Mais en pensant au nombre des victimes et de familles qui pleuraient j'éprouvais une espèce de honte. Ma joie me semblait être une injure à ceux qui pleuraient leurs enfants ; alors j'allais cacher ma joie dans les bois de la Lironde. » Ce même jour, Camille, qui était à l'école de Saint-Cyr depuis quelques semaines, défile à Paris. Il porte la croix de guerre qu'il a gagnée au front, mais dans l'allégresse générale elle lui est arrachée par une jeune fille enthousiaste en quête de souvenirs glorieux.

Très vite, Camille Lignières reprend ses études en Faculté des Lettres. Il se destine à l'enseignement de l'espagnol. Licence puis agrégation, il devient rapidement professeur d'espagnol, langue qu'il enseigne pendant une quinzaine d'années dans les divers lycées où il sera affecté : successivement à Saint-Germain-en-Laye, Béziers où il revient vers 1928 après le décès de sa première épouse, Oran où il est nommé après son agrégation et où il restera de 1929 à 1936. C'est pendant cette période qu'il prépare plusieurs concours à la suite desquels il sera nommé, en 1936, inspecteur d'Académie du département de l'Aveyron. Il

réside donc à Rodez. Mais la deuxième guerre mondiale survient, suivie de l'occupation allemande. Son idéal de justice et de liberté et ses idées foncièrement républicaines vont l'amener à soutenir la résistance qui commence à s'organiser. Mais il est rapidement repéré par l'administration de Vichy, en raison de son refus de fournir certains renseignements sur l'activité de son personnel. Il est rétrogradé et se retrouve à nouveau professeur à Foix dans l'Ariège. Mais avant même la Libération, il retrouve un poste d'inspecteur d'Académie en Lot-et-Garonne, à Montauban, où il reste de 1942 à 1945, jusqu'à sa nomination dans le Gard.

Quinze années vont alors s'écouler pour lui, à Nîmes, jusqu'à sa retraite en 1960. Quinze années de pleine activité où il va donner toute sa mesure tant dans son domaine professionnel comme inspecteur d'Académie, que dans toutes les activités annexes qui rempliront sa vie et que j'évoquerai par la suite. Ce sont ces multiples activités qui meubleront complètement sa vie quand l'heure de la retraite aura sonné pour lui ; car sans vivre comme son père jusqu'à l'âge de 104 ans, il aura encore 23 ans à vivre, d'une vie remarquablement pleine. C'est au cours de cette longue période de vie nimoise, 38 ans exactement, que vous l'avez connu et estimé, encore que certains d'entre vous avez été des camarades d'école ou de faculté, et par conséquent, des amis de longue date. Ses dernières années ont été malheureusement assombries par une longue maladie : une affection maligne du système osseux, à la fois douloureuse et déformante, de plus en plus handicapante dans son évolution, a eu finalement raison de celui qui par sa grande stature et sa robuste santé, imaginait peut-être qu'il vivrait aussi longtemps que son propre père. Sa fin a été très douloureuse et dans les dernières semaines, il ne voyait plus et souffrait d'autant plus de sa déchéance physique qu'il gardait toute sa lucidité. Admirablement entouré par l'affection de tous les siens et particulièrement de son épouse qui ne le quittait plus jour et nuit, il s'est éteint à Saint-Chinian le 19

juillet 1983 à 88 ans, dans sa maison familiale où il était venu passer ses dernières semaines. Les obsèques ont eu lieu le surlendemain. Tout Saint-Chinian était là, car la famille Lignières compte parmi les familles les plus estimées de cette bourgade, beaucoup d'amis étaient venus des environs et de loin. L'Académie de Nîmes était représentée par son Président et plusieurs de ses membres. La cérémonie fut présidée par l'un d'entre vous, le pasteur Aimé Bonifas, un ami de longue date qui l'avait amicalement accompagné tout au long de ses dernières années. Comme on s'attendait à une grande affluence, la communauté catholique de Saint-Chinian avait offert l'église paroissiale. Admirable exemple d'entente œcuménique et de paix, tout à l'image de celui qui en était le centre !

Voilà, dans un raccourci contraignant, ce que fut la longue existence de Camille Lignières. Il fut une des grandes figures de notre ville et de notre département. Il faudrait pouvoir énumérer les multiples facettes de sa riche personnalité mais les limites du temps qui m'est imparti m'obligent à faire un choix cruel ; vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, si je déçois votre attente.

Ce qui m'apparaît d'abord comme un des traits principaux de sa vie, c'est son « enracinement au pays ». Comme je l'ai dit, il a été et a su rester toute sa vie un « enfant de Saint-Chinian ». Il faut lire comment il raconte lui-même les circonstances de sa naissance : « Par une nuit de pleine lune, grâce à l'intervention d'une sage-femme de la campagne, du nom de Félicie (quel beau nom pour celle qui préside aux naissances !) », que son père a été chercher à pied à travers la garrigue, au hameau voisin. Par les détails qu'il donne et l'importance qu'il leur accorde, on perçoit déjà chez lui l'amour du sol natal. Il le conservera toute sa vie. Il restera toujours très attaché à ce pays de Saint-Chinian, il y reviendra à toutes les vacances, il en connaît toutes les maisons, tous les chemins. Etant enfant, aux côtés de son père, il a herborisé et collectionné pierres et fossiles. C'est

là que son père a commencé sa vie d'instituteur et s'est marié. Il entretiendra et agrandira la maison familiale, celle de ses parents, rue des Jardins. Il y accueillera ses enfants, ses petits-enfants, ses amis. Il est connu de tous. Quand les heures sombres viendront, il sera entouré de l'affection de tout un village, c'est là qu'il vivra ses dernières semaines. Il a aimé profondément ce pays de Saint-Chinian. Il en a évoqué les charmes dans plusieurs poèmes écrits en langue d'oc. « C'est dans les derniers jours d'octobre, écrivait son père, quand la nature a revêtu sa somptueuse parure d'automne qu'il faut voir la vallée ; elle est dans toute sa splendeur et l'impression qu'elle laisse dans l'âme ne s'efface plus », et le fils ajoute : « C'est au fond de cette belle et large vallée, c'est à Saint-Chinian que mes parents se sont mariés, que mon frère et moi-même sommes nés : cette petite patrie, mon père l'a aimée autant que Félines-Hautpoul son lieu de naissance ».

Pour Camille Lignières, cet amour du sol natal ne peut être dissocié de la vie familiale et c'est là le second trait qui se dégage de son histoire : il a été un admirable chef de famille, aimé de tous, la pierre angulaire de toute une lignée composée actuellement de quatre enfants, une fille puis trois fils, de douze petits-enfants et douze arrière-petits-enfants dont l'aînée a déjà 18 ans. Si cette nombreuse descendance lui a apporté bien des joies, il y eut cependant dans son foyer des tristesses cruelles. A trois reprises la maladie frappe, au point de la lui enlever, celle qui est la compagne de sa vie. En 1926, à Saint-Germain-en-Laye, il perd sa première épouse après une longue maladie, et reste veuf avec ses deux premiers enfants, Andrée et Claude, encore tout jeunes. Il se remarie deux ans après. Son épouse, d'origine nimoise, apparentée du côté paternel au poète Bigot, est très musicienne : elle est professeur de piano au Conservatoire. Ils formeront un ménage particulièrement uni ; deux autres enfants, Jacques et Roger, naîtront dans ce foyer heureux où la musique a une place privilégiée et

autour duquel gravitent des personnalités aussi riches que celle de Max Raphel. Hélas ! en 1940, après deux ans d'une longue maladie, Camille Lignières se retrouve à nouveau seul et profondément désemparé. Il connaîtra une troisième fois cette affreuse solitude, en 1976, mais pourra heureusement retrouver la sérénité et la paix grâce à la compagne dévouée qui l'accompagnera pendant ses dernières années et dont je comprend aujourd'hui l'émotion au moment où j'évoque la mémoire de celui dont elle a partagé la vie après avoir été successivement une camarade de jeu puis une fidèle amie de la famille.

Mais s'il fut un chef de famille incontesté, il faut dire qu'il fut aussi un exemple touchant de piété filiale. L'ouvrage qu'il a écrit, dans ses dernières années, sur son père, intitulé : *Vie d'un instituteur centenaire de la III^e République*, est un hommage émouvant. On en connaît l'origine : son père, pendant une longue période de sa vie, avait consigné par écrit dans des carnets successifs, les divers événements de son existence et ses pensées les plus intimes. C'est à partir de ces carnets que le fils put écrire la vie de son père, mais à travers son récit on découvre aussi la sienne. Admirable biographie portant sur plus d'un siècle, riche de renseignements historiques et d'enseignement... Quel privilège pour leurs descendants que de posséder le témoignage écrit de ces deux hommes dont la sagesse et la droiture étaient exemplaires... Leur séparation, tant ils étaient unis, fut une déchirure. Camille Lignières raconte comment il s'efforça d'atténuer les derniers moments de son père qui allait le quitter à 104 ans en pleine lucidité : « C'est alors qu'à demi-voix, je me mis à lui rappeler quelques-unes des aventures qu'il avait vécues avec son frère, son compagnon de jeunesse qu'il aimait par-dessus tout... Combien de fois il nous les avait contées en famille, ces aventures... Je les connaissais dans tous leurs détails... Je lui rappelai leur équipée aux Gorges d'Héric, leur promenade dans une forêt où l'incendie avait effacé toute trace de sentier... et mon

père approuvait de la tête sans rien dire... et je lui racontai pour terminer, la partie de pêche mémorable... mon père, je le sentais, revivait intensément tous ces instants de son passé. Ce fut son dernier moment de joie ; quelques heures plus tard, mon père s'est éteint, le 22 novembre 1972... C'était la mort d'un juste ». Ainsi se termine le texte. Il faut lire ce livre, admirable témoignage de piété filiale qui culmine dans le poème qui le complète, que le fils a composé peu après la mort de son père, et dont chacune des cinq strophes débute par cette même formule lancinante : « Père, tu n'es plus là... »

— *Père, tu n'es plus là et pourtant*

je te vois, oui je vois partout ton ombre qui me suit fidèle...

— *Père, tu n'es plus là et pourtant*

je te revois dans le petit jardin, marchant de ton pas hésitant...

— *Père, tu n'es plus là et pourtant*

je te revois dans ton bureau dont je n'osais pas forcer la porte...

— *Père, tu n'es plus là et je ne puis pourtant*

ne pas te voir sur ton lit de souffrance...

— *Père, tu n'es plus là et pourtant... etc...*

et le poème s'achève : *repose en Paix.*

Camille Lignières, le solide pilier de toute une famille, mais peut-être surtout et d'abord un fils exemplaire... Quelle leçon !

Amour du sol natal, sens aigu de la famille, il faut y ajouter l'amour de la vie simple et l'amour de la nature. Camille Lignières aimait parcourir son pays de Saint-Chinian : tout comme son père et son oncle, tout comme son frère, il était un pêcheur expérimenté ; la pêche était pour lui un passe-temps favori, la pêche en rivière essentiellement, dans l'Orb, ses affluents et le Vernazobres, la rivière de Saint-Chinian, en quête de truites qui s'alignaient souvent nombreuses, vingt, trente parfois.

Avec ses goûts simples, sensible aux joies que procure la nature, il était gai, enthousiaste, il aimait chanter, d'une très belle voix, et la musique était au centre de toute cette famille ; plusieurs jouaient du piano, on y connaissait les opéras et l'on chantait facilement à quatre voix. Très heureusement, cette tradition familiale persiste dans les générations plus jeunes... Faut-il ajouter que sa joie débordante se manifesta un jour à la fin d'une distribution des prix qu'il venait de présider, lorsqu'il entonna lui-même, au grand bonheur des élèves, le chant bien connu : « Vive les vacances, à bas les pénitences, etc. ».

Cette gaieté était associée à une grande amabilité. Tous ceux qui m'ont parlé de Camille Lignières ont insisté sur l'accueil affable et généreux qu'on était sûr de trouver auprès de lui et qui n'altérait ni la conscience professionnelle, ni la rigueur. Cette droiture, ce sens de la justice et de la liberté, il eut maintes occasions de les manifester. Ils éclatent dans plusieurs de ses écrits également. J'aurai l'occasion d'en reparler. Sa sympathie pour l'Espagne républicaine, son comportement pendant la Résistance dans les années 1940-1944, son soutien effectif au réseau de résistance du Tarn et Garonne dans lequel un de ses fils avait une responsabilité, montrent suffisamment qu'il avait le courage de se compromettre pour un idéal de justice et de liberté, quand bien même il en supporterait les conséquences, ce qui fut effectivement son cas, lorsqu'il fut rétrogradé par le Pouvoir de Vichy. Il avait fait sienne la règle de son père : « L'homme doit être à l'homme ». « Embarqués sur terre dans la même aventure de la vie, disait-il, nous sommes tous solidaires ».

Je devrais dire ici maintenant quelle fut l'étendue de son érudition. Camille Lignières fut d'abord un « hispanisant » réputé dans toute l'acceptation du terme. Il fut pris très tôt d'une véritable passion pour l'Espagne. Il en connaissait largement l'histoire et la littérature, il traduisit en français plusieurs auteurs de ce pays. On peut dire que

l'âme espagnole n'avait pas de secret pour lui. En 1948, avec quelques amis attirés par l'Espagne, il fonde à Nîmes le Cercle d'Etudes hispaniques, qu'il présidera pendant 25 années, jusqu'en 1973, et nous sommes certainement plusieurs ici à avoir goûté les conférences documentées et enthousiastes qu'il y donnait. Il participe aussi activement à la Société des Bibliophiles, qu'il présidera pendant une quinzaine d'années, avant que Monsieur Frainaud ne prenne la relève ; il participe aussi à l'Association Guillaume Budé, à l'Association Pro-Hispania qui soutient l'Évangélisation en Espagne. Il fait partie des Amis du Vieux Nîmes et des Amis de la Tour Magne. Il organise des voyages en Espagne, passionnants en raison de sa profonde connaissance de ce pays et beaucoup se souviennent d'un remarquable voyage à Saint-Jacques de Compostelle. Sa passion de l'Espagne était communicative. Parmi ses descendants il y a déjà deux professeurs d'espagnol ; son frère aussi était professeur d'espagnol. Cette passion l'avait envahie alors qu'il était tout jeune et Maître Tailhades se souvient avec précision du voyage qu'ils firent à Burgos avec le professeur Amade, au temps où ils étaient étudiants... On aimerait savoir la raison de cet amour de l'Espagne. La proximité de ce pays ? Le fait qu'un de ses ancêtres Lignières, dit Fraquin, avait épousé une Espagnole ? Ou tout simplement une sympathie innée pour l'âme espagnole ? Qui pourra le dire ?

Avec une telle culture, les portes de l'Académie de Nîmes devaient s'ouvrir rapidement devant lui, d'autant plus qu'il y comptait plusieurs amis : il est effectivement élu membre résidant le 29 avril 1949, en même temps que le professeur Seston et le docteur Max Vincent. Il est officiellement reçu le 9 décembre 1949 sous la présidence de Monsieur Gibelin qui souligne sa haute connaissance de la civilisation espagnole, et Camille Lignières de répondre humblement : « Je me présente à vous les mains vides, mon bagage est modeste et ma confusion s'accroît à la pensée des titres et des travaux de chacun des membres de votre sa-

vante compagnie ». Il devait, par la suite, se faire remarquer par quelques trente communications toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Il eut le courage dans ses années de retraite de reprendre toutes ces conférences pour les publier sous le nom de *Figures et thèmes hispaniques*, éditées entre 1968 et 1979. Cette œuvre écrite, de plus de 1.000 pages, répartie en cinq tomes, comprend 34 textes différents, agrémentés de plus de 160 illustrations dont la plupart proviennent de sa collection personnelle. Les annotations y sont nombreuses, la bibliographie en est riche. Au total, une véritable petite encyclopédie sur le génie espagnol, un monument littéraire qui restera.

Une telle personnalité, si forte par sa droiture et sa culture, si attachante par sa bonté et son sens de la justice, ne pouvait être que reconnue par tous, ce qui explique la longue liste des décorations qui lui furent décernées :

— une décoration polonaise pour services rendus à des Polonais en 1939-45 ;

— plusieurs décorations espagnoles : Mérite civil d'Espagne, chevalier de la II^e République espagnole, commandeur de l'Ordre d'Alphonse X le Sage, commandeur de l'Ordre de la Libération espagnole ;

— et plusieurs décorations françaises évidemment : commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques ; Croix de guerre 1914-1918, Légion d'honneur à titre militaire, chevalier puis officier.

Après cette énumération, je me dois d'évoquer cette manifestation exceptionnelle qui eut lieu le 10 avril 1971 à Saint-Chinian même et au cours de laquelle Camille Lignières remit lui-même et le même jour : à son père, qui avait 103 ans, la cravate de commandeur des Palmes académiques, et à son fils Jacques, aviateur militaire, qui s'était distingué sur les champs de bataille d'Indochine et d'Algérie, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Emouvante cérémonie où l'on entendit le vieux père, étreignant son grand fils, lui dire : « O mon petit, mon petit ». Camille

Lignièrès en clôture le récit par cette simple phrase : « Ce jour-là, j'ai donné à mon père la plus grande joie de son existence ».

Voilà, je pourrais m'arrêter là. Au travers de ce que je viens de dire, on retrouve, je l'espère du moins, la personnalité de Camille Lignièrès et pourtant que de choses on pourrait dire encore : il suffit de relire ses écrits pour voir à quelles valeurs il était vraiment attaché : le sens de l'honneur, le sens du droit mais aussi du devoir, l'amour de la liberté mais aussi le profond respect de l'autre, la promotion de la personne mais dans la solidarité et la fraternité... Autant de valeurs qui éclatent dans les histoires qu'il a choisi d'écrire et qui ont été certainement les siennes tout autant que celle des héros dont il parle. Quand on relit les cinq tomes des *Figures et thèmes hispaniques* on s'aperçoit que, tandis que les quatre premiers tomes développent surtout des thèmes littéraires ou historiques, le dernier est entièrement consacré au problème de la croyance religieuse en Espagne : le rôle d'Erasmus et de ses disciples dans la pré-réforme, l'influence des divers mystiques espagnols et la longue et difficile évolution dans ce pays de la connaissance de la Bible, le « livre par excellence » comme il l'appelle. De ce dernier livre et du livre écrit sur son père se dégage ce qu'on pourrait appeler le testament spirituel de Camille Lignièrès, mais je m'en voudrais de forger moi-même des phrases dans ce domaine et je lui laisse la parole :

« Il n'y a rien de plus personnel que la foi, rien de moins communicable aux autres par le croyant, rien de moins perceptible aux autres en tant que réalité. »

Il écrit encore :

« Les aveugles ne voient pas, faut-il nier le soleil ?

Les sourds n'entendent pas, faut-il nier la musique ?

D'autres ne sont pas croyants, faut-il nier la foi ?

A chacun de répondre. A chacun sa vérité. »

Ailleurs, il précise sa position :

« Mon père, instituteur laïque et républicain de la III^e République, n'imposa aucune instruction religieuse à ses deux enfants... Moi-même fus amené à choisir par les circonstances, mais de ma propre volonté, le protestantisme. »

En 1961, l'année où il présida l'Académie, il avait déjà exprimé ses craintes à propos des dangers de l'orientation scientifique : il y revient en 1979 dans son dernier livre et reprenant à son compte la phrase de Berdiaeff : « Il n'y a plus de place désormais dans le monde pour un christianisme extérieur et fait de coutumes » ; il en rapproche la pensée réformée de Miguel de Unamuno et il ajoute : « Un jour peut-être devons-nous recourir de nouveau à cette spiritualité quand les peuples iront à la recherche de leur âme... Aller à la recherche de son âme parce qu'on la sent perdue, c'est peut-être l'ultime recours d'un monde aux abois... L'ère des mystiques ne semble donc pas close, peut-être même ne fait-elle que commencer. Peut-être les grands mystiques ne sont-ils que des pionniers qui ont montré la voie que les chrétiens de notre ère atomique devront suivre un jour sous peine de périr, sous peine que l'humanité perde son âme ! » Cet avertissement ne saurait nous laisser indifférents.

J'ose espérer, Mesdames, Messieurs, que j'ai su faire revivre devant vous pendant quelques instants, celui qui fut, vous en conviendrez avec moi, un humaniste au vrai sens du terme. A la place qu'il occupait ici, vous avez élu un pédiatre et je mesure toute ma responsabilité ; mais y a-t-il rupture ? Un enseignant devenu inspecteur d'Académie et un pédiatre hospitalo-universitaire ne sont-ils pas comme deux chevaux attelés au timon d'un même char ? L'Enseignement et la Pédiatrie n'ont-ils pas un seul et même objectif : le devenir de l'enfant ? C'est parce que je le crois que je voudrais, dans les quelques instants qui me restent, vous décrire ce qu'à été mon combat et vous faire découvrir ce qu'est la discipline médicale que je représente désormais parmi vous.

Je voudrais en souligner seulement trois aspects :

- la jeunesse de la Pédiatrie,
- les victoires déjà acquises et les combats à mener,
- que sera la Pédiatrie demain ?

— La jeunesse de la Pédiatrie : si l'on exige comme critères, d'une part une formation spécialisée approfondie et, d'autre part, l'exercice exclusif, alors la Pédiatrie est une spécialité toute jeune: c'est dans les années 1930-1940 qu'elle est née... Certes, de tous temps la médecine générale s'est préoccupée de la santé des enfants et certains médecins généralistes ont pu acquérir une certaine renommée dans ce domaine, mais il ne s'agissait pas de spécialistes à proprement parler. Juste avant la dernière guerre mondiale, on voit apparaître de véritables pédiatres spécialisés, d'abord dans les Hôpitaux et les Facultés de Médecine, puis peu à peu en secteur libéral dans les grandes villes. En m'installant à Nîmes en 1946, j'inaugurais la Pédiatrie dans ce département. Aujourd'hui, trente-huit ans après, la Pédiatrie est représentée par vingt-cinq à trente pédiatres dans le Gard, dont une vingtaine à Nîmes.

Mais la présence de pédiatres ne suffit pas à implanter la spécialité. Des installations matérielles spécialisées sont nécessaires ainsi qu'un système de formation du personnel. En ce qui concerne le premier point, je me bornerai à énumérer rapidement les créations qui se sont succédées à Nîmes de 1945 à 1970.

— Au Centre Hospitalier de Nîmes, devenu Centre Hospitalier Régional Universitaire : le service primitif de Pédiatrie qui, en 1940, réunissait trente lits dans une salle commune, a fait place à un service moderne hospitalo-universitaire d'une centaine de lits, répartis en plusieurs sections dont un secteur important de Néonatalogie, doté d'une unité de réanimation néonatale. Un service de consultations externes de plus en plus actif est venu s'ajouter à l'hospitalisation.

— En secteur libéral, une clinique pédiatrique dont nous

avons suscité l'ouverture en 1947 devant les insuffisances du milieu hospitalier, a rendu des services considérables pendant plus de vingt ans, jusqu'au jour où l'évolution hospitalière, avec ses possibilités techniques, l'a rendue caduque.

— A la Croix Rouge française, l'ancien aérium pour enfants de Montaury, devenu pendant une vingtaine d'années un véritable sanatorium d'enfants, a été reconverti en Centre de Protection infantile pour enfants handicapés.

— Enfin, dans le domaine de l'Aide sociale à l'Enfance, la création du Foyer de l'Enfance de la rue d'Uzès a permis d'accueillir dans une maison moderne comprenant trois sections, ceux que l'on appelait les « enfants de l'Assistance publique » et que j'ai d'abord connus, passant leurs journées sous les arcades de l'ancien hospice de la rue Hoche, au milieu des vieillards et incurables, suivant la terminologie de l'époque.

En ce qui concerne la formation du personnel, quatre créations successives sont à retenir :

- l'école d'Auxiliaires de Puériculture en 1966,
- l'école de Puéricultrices en 1977,
- les réunions hospitalières de Pédiatrie,
- l'enseignement des étudiants à partir de 1970.

Cette double énumération permet de mesurer l'ampleur des efforts déployés... En réalité, ces réalisations ont précédé la législation. Jusqu'en 1958, en effet, c'est-à-dire pendant plus de douze ans en ce qui concerne Nîmes, la Pédiatrie s'est installée sans être officiellement reconnue : nous étions considérés comme des médecins de médecine générale, comme partout en France d'ailleurs.

Le 30 mars 1958, la Pédiatrie a été enfin ajoutée à la liste des spécialités médicales... Pourquoi une si longue attente ? Tout simplement parce jusque là, une discipline n'était reconnue comme spécialité que parce qu'elle se limitait à la médecine d'un organe ou d'un appareil : telles l'urologie, la gastro-entérologie... ou à une technique, telle

la chirurgie... Or, la Pédiatrie n'était pas une spécialité comme les autres. Se refusant à « couper l'individu en tranches » comme on l'a dit de façon un peu triviale, elle se limite à un âge de la vie et elle reste une médecine globale de l'enfant ; elle est néanmoins une spécialité. Cette notion, nouvelle pour l'époque, ne s'est imposée que difficilement. Par la suite, la gériatrie bénéficiera des efforts accomplis par la pédiatrie pour se faire reconnaître.

Vous comprenez sans peine combien il a été difficile de susciter des créations tant que la Pédiatrie n'avait pas d'existence officielle et je me souviens encore de l'étonnement du Directeur du Centre hospitalier, lorsqu'après ma nomination comme médecin adjoint, j'eus l'audace, arguant de mon incompetence, de refuser d'assurer le service médical de l'hospice. En effet, tout médecin ne pouvait entrer à l'hôpital que par le biais de la médecine générale et la tradition voulait que le dernier nommé soit chargé de l'hospice pendant quelques années... J'obtins gain de cause... et mon refus inaugura de nouvelles habitudes, en attendant que la législation ne règle ce problème... mais beaucoup plus tard...

Bien que d'apparition récente, 1958 d'après le Journal officiel, la Pédiatrie a déjà gagné bien des batailles : quels succès a-t-elle déjà à son actif, quels combats a-t-elle encore à mener ? C'est le deuxième aspect que je voudrais aborder devant vous.

Dans les années 1940-1960, l'exercice de la Pédiatrie a été dominé par deux impératifs : d'une part, la nécessité d'établir des normes sur le plan alimentaire et nutritionnel et d'autre part, l'urgence de la lutte contre les infections graves. Ces deux objectifs ont été rapidement atteints. De meilleures connaissances en diététique, les progrès de l'industrie alimentaire et la surveillance plus régulière des nourrissons ont permis de conjurer ce que l'on pouvait appeler le « péril alimentaire ». Quant à la lutte contre l'infection, c'est là que la Pédiatrie a remporté ses plus belles

victoires. Les Pédiatres de ma génération ne peuvent oublier ce qu'ils ont vécu. A cette époque, la mortalité des enfants était essentiellement infectieuse ; on pourrait multiplier les exemples, je n'en citerai que trois :

— Le diagnostic de méningite tuberculeuse, fréquente chez les jeunes et en particulier chez le nourrisson, était un arrêt de mort. En l'espace de quelques années, la Streptomycine puis l'Isoniazide ont permis d'obtenir la guérison dans presque tous les cas ;

— Les méningites purulentes, deuxième exemple, décimaient la population enfantine, et souvent de façon épidémique. Rapidement, la victoire fut obtenue par les sulfamides d'abord, les antibiotiques ensuite ;

— Enfin, troisième exemple, j'ai encore présent à l'esprit le souvenir de ces enfants atteints de rhumatisme articulaire aigu, c'est-à-dire de maladie de Bouillaud, fréquente à cet âge et qui évoluait souvent vers une complication cardiaque mortelle. J'en ai vu mourir plusieurs et je revois encore avec émotion le regard désespéré de ces enfants qui mouraient à 8, 10, 12 ans d'asphyxie progressive, n'ayant plus assez de souffle pour gémir ou crier et qui conservaient jusqu'à la dernière minute une entière lucidité. Leurs yeux perçants semblaient nous reprocher notre impuissance... L'association Pénicilline et Cortisone devait transformer radicalement le devenir de cette maladie.

Les victoires remportées contre l'infection, qu'il s'agisse de prévention par les vaccinations, qu'il s'agisse de guérison par les nouveaux agents thérapeutiques, font que celle-ci n'est plus depuis une vingtaine d'années, l'ennemi numéro un... Certes, une vigilance constante s'impose car les germes s'adaptent sans cesse et de nouveaux agents infectieux apparaissent, mais l'infection ayant fortement diminué d'importance, les autres causes de morbidité n'en sont que plus apparentes : où se situe désormais le combat des Pédiatres ? Sur deux fronts essentiellement :

— D'abord le front de la pathologie néonatale. Déjà des

résultats sensibles sont acquis depuis dix, quinze ans : la meilleure surveillance des grossesses à risque, les progrès récents de la génétique permettant le diagnostic anténatal de plusieurs maladies héréditaires et familiales, génératrices de malformations, les résultats efficaces de la réanimation néonatale dans les centres spécialisés ont permis déjà d'obtenir des résultats substantiels, mais la lutte continue ;

— L'autre front, c'est celui des hémopathies malignes, la leucémie aiguë en particulier et celui des tumeurs malignes... Jusque vers les années 1960, tous ces diagnostics étaient autant d'arrêts de mort... Désormais, des guérisons sont possibles et leur pourcentage augmente sans cesse grâce à une lutte de mieux en mieux organisée. On ne sait pas assez dans le public que l'association d'un diagnostic précoce et d'une thérapeutique judicieuse de longue durée permet désormais d'obtenir :

— dans la leucémie aiguë lymphoïde une guérison dans 60 % des cas en moyenne et 80 % dans les « bonnes » formes ;

— avec les sympathoblastomes, une guérison dans 50 % des cas ;

— avec le néphroblastome 90 % de guérison, même dans les formes avec métastase ; alors que tous ces diagnostics, je le répète, ne permettaient aucun espoir il y a seulement trente ans !

Tels sont les combats que la Pédiatrie a dû mener au cours des quatre dernières décennies. Sans aucun doute, des résultats encore meilleurs seront acquis prochainement. Alors, que sera la Pédiatrie demain ? C'est le troisième volet que je voudrais maintenant envisager.

Une nouvelle conception de la santé s'instaure depuis quelques années. Si l'on en croit l'Organisation mondiale de la Santé : « La santé n'est pas seulement l'absence de maladie, elle est une qualité de vie, un épanouissement physique, psychique et spirituel ». Rien de très nouveau au fond, puisque Pythagore lui-même avait dit : « La santé est une

harmonie ». Cette vie harmonieuse, de qualité, la Pédiatrie de demain se doit de l'assurer à chaque enfant né ou à naître. Ce mot d'ordre doit donc inspirer toutes les actions pédiatriques :

Avant la naissance, par une meilleure information des géniteurs quant à leur santé respective et leur responsabilité dans la procréation, par des progrès dans les connaissances des maladies héréditaires et familiales, par l'extension du conseil génétique, par le développement du diagnostic anténatal et éventuellement l'interruption de la grossesse, l'obstétrique et la pédiatrie devraient, par leurs efforts conjugués, aboutir à une natalité de qualité... Dans ce domaine, en effet, seule la prévention est vraiment satisfaisante, car toute maladie ou malformation congénitale sera toujours pour l'enfant et son entourage un drame auquel il sera difficile de remédier.

Pendant la période de croissance, le souci de la Pédiatrie ne peut être réduit à la lutte contre l'infection. Depuis que ce risque a été considérablement atténué, la Pédiatrie doit s'attaquer aux causes principales de la mortalité infantile actuelle, c'est-à-dire à la mort subite inexplicquée du nourrisson, devenue première cause de mortalité entre 1 et 12 mois et aux accidents, première cause de mortalité de 1 à 15 ans : qu'il s'agisse d'intoxications chez le petit enfant, de noyades, d'accidents dus aux pratiques sportives ou d'accidents de circulation, l'enfant paie un lourd tribut à ces agressions du monde moderne ; il convient de l'en protéger. Mais une meilleure protection ne saurait à elle seule assurer la qualité de vie souhaitée : une éducation bien comprise et une instruction efficace doivent contribuer à obtenir cet équilibre, symbole de la santé. Nous avons peut-être trop négligé dans nos sociétés dites évoluées toute l'activité gestuelle. Aristote disait déjà : « L'homme pense parce qu'il a une main ». Cette main n'a-t-elle pas aussi sa valeur et le droit d'être éduquée pour être plus efficace ? Le monde moderne dans lequel un diplôme n'assure pas automatique-

ment du travail, nous oblige peut-être à repenser le contenu de l'instruction à donner à l'enfant. L'éducation elle-même est sans cesse un métier à apprendre et le jeune couple se trouvera toujours maladroit devant l'enfant qui vient peupler son univers. L'affirmation du grand pédagogue Pestalozzi : « La première heure de l'éducation, c'est l'heure de la naissance » ; celle de Thooris : « Le salut de l'homme requiert une pédagogie du nourrisson », sont autant de vérités premières dont il faut tenir compte, tout comme nous aurons à réagir longtemps contre ceux qui croient encore, comme Napoléon, que « l'avenir des enfants, c'est l'ouvrage des mères »... Des mères, bien sûr ! mais aussi des pères, on ne l'oublie que trop !

Sans aucun doute, dès maintenant, la Pédiatrie doit accorder plus d'importance que par le passé aux problèmes d'instruction et d'éducation. Si j'ai moi-même, pendant plus de vingt ans, passé beaucoup de temps à ce qu'on appelle communément « l'école des parents », c'est que je suis convaincu qu'une Pédiatrie bien comprise ne peut être qu'une Pédiatrie éducative. A ses débuts, la Pédiatrie a dû parer au plus pressé, elle s'est attaquée au corps malade et elle a gagné de grandes batailles : tout en continuant la lutte dans ce domaine, elle doit maintenant s'intéresser davantage à l'enfant tout entier : une pédiatrie globale, qui ne sépare pas le corps de l'esprit, voilà ce qu'elle doit être aussi. « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps que l'on dresse, c'est un homme », disait Platon. C'est dire que la Pédiatrie devra être demain encore plus présente qu'aujourd'hui dans les structures de l'enseignement et de l'éducation.

Une dernière constatation s'impose : dans ce monde qui s'enrichit sans cesse de conquêtes scientifiques, la proportion des enfants inadaptés s'accroît, le nombre des enfants battus augmente, la drogue décime une partie de la jeunesse et le suicide augmente de fréquence chez l'adolescent.. Qu'est-ce à dire sinon que la société moderne, de plus

en plus agressive pour l'enfant, engendre un mal-être générateur de ces désordres. La structure familiale qui n'est plus ce qu'elle était, et les nouvelles modalités de procréation posent déjà cette interrogation : que va devenir la responsabilité parentale dans les décennies à venir ? La Pédiatrie ne pourra pas demain éluder ces problèmes. Si elle veut garder toute sa grandeur elle doit se préparer dès maintenant à leur faire face ! L'objectif de la Pédiatrie ne peut plus se limiter aux soins à donner à l'enfant malade et à la prévention des maladies. La charte des Droits de l'Enfant, adoptée il y a 25 ans seulement, précise ce que la Société doit à l'enfant. La responsabilité des pédiatres rejoint ici celle des parents et de la Société en général. Dans ce monde dont nous nous plaignons à vanter les progrès techniques, nous avons peut-être besoin de réentendre l'avertissement d'Einstein : « Le mot progrès n'aura aucun sens aussi longtemps qu'il y aura des enfants malheureux ».

Une société pour laquelle le progrès passe par le bonheur des plus petits, une société qui, sous peine de se perdre, doit retrouver son âme, c'était le vœu de Camille Lignières... Certains penseront qu'il n'y a là que des utopies. Les autres, dans une longue chaîne de solidarité, refusant de désespérer, apportent modestement leur pierre à l'édifice et leurs actions éclairent l'humanité dans sa grande randonnée.

La séance est levée à 18 heures 30.

Le nouvel académicien se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de sa famille, de ses nouveaux confrères et de ses amis.

SEANCE DU 25 MAI 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Ali-ger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Henry de Régis, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Ville-neuve, M. Victor Lassalle, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, Mme Christiane Lassalle-Gui-chard, M. Marcel Decremps, membres résidants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Théron, M. André Nadal, M. André Bernardy, M. Lu-cien Frainaud, M. Jacques Larmat, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le chanoine Charles Fayol-le, M. Christian Liger, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Marcel De-cremps élu membre résidant en remplacement de M. le lieutenant-colonel Xavier de Balincourt, démissionnaire.

Le Président souhaite la bienvenue à M. Marcel Decremps.

Monsieur,

Vous êtes né le 27 janvier 1910, à Saint-Martin-la-Bouval, dans le département du Lot et sa verte vallée, en plein Quercy.

Sans vouloir remonter aux « braves Cadurques », qui payèrent très cher leur « audace » d'avoir voulu s'opposer à César, vos racines les plus profondes sont spécifiquement paysannes et quercynaises. A tel point que l'un de vos lointains ancêtres reçut le nom de la localité dont il était issu : il était l'homme venu « de Cremps », village peu éloigné de Cahors.

Vos propres parents étaient de modestes propriétaires exploitants, descendants d'une longue lignée paysanne, qui a cependant donné naissance à un écrivain assez singulier, Henri Decremps qui, du temps de la Révolution, s'adonnait à la magie blanche, la physique amusante, l'illusionnisme...

Peut-être pourrez-vous, un jour, nous entretenir de ce personnage hors du commun, si j'en crois la liste de ses ouvrages, écrits sous le pseudonyme de Jérôme Sharp.

Vous avez poursuivi, dans divers établissements catholiques, des études de lettres classiques (latin-grec) et de philosophie, discipline pour laquelle vous m'avez avoué manifester quelque goût.

Le besoin de vous exprimer par l'écriture marquera votre existence. C'est ainsi que déjà en 1934 (tout juste un demi-siècle) vous publiez, dans la *Revue du Siècle*, un premier article dont le sujet est philosophique, *Individu et personnalité*.

Mais la philosophie, à moins de la professer, ne nourrit pas son homme. Et comme il faut bien choisir une carrière, vous passez un concours administratif qui vous conduit, en 1938, à la Préfecture de la Seine, dans un service d'aménagement et de contrôle des distributions d'eau, de gaz et

d'électricité de la banlieue parisienne. Que vous voilà éloigné des penseurs qui ont nourri et enchanté votre jeunesse...

Vous prenez cependant à cœur vos tâches administratives et gravissez patiemment les échelons qui vous conduiront au poste de secrétaire général adjoint de cet important organisme. Après trente-trois ans de service, vous prendrez, en 1971, votre retraite.

Cependant, s'il doit s'accommoder des nécessités de l'existence, le démon littéraire ne lâche pas sa proie.

Parallèlement à vos activités administratives, vous poursuivez des travaux de journaliste et d'essayiste, encouragé en cela par votre vénéré maître et ami, Mgr Jean Calvet, recteur de l'Université catholique de Paris.

En 1944, vous publiez, dans la *Revue universelle*, un ouvrage intitulé *Cité révolutionnaire et Cité chrétienne*.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, vous orientez vos recherches vers l'œuvre mistralienne. A cet effet, vous consultez, à la Bibliothèque nationale, une énorme documentation (la bibliographie en témoigne) sur Mistral, dont vous deviendrez l'ardent disciple.

De cette quête inlassable, naîtra, en 1954, votre grand œuvre : *Mistral, mage de l'Occident*.

J'ai pris connaissance de la façon dont la critique nationale, voire internationale, à accueilli votre ouvrage : un vrai concert de louanges.

Plutôt que de me risquer dans une analyse qui pourrait trahir votre pensée, je me contenterai de citer une partie de votre conclusion qui permettra d'ailleurs à ceux de vos nouveaux confrères qui n'auraient pas eu l'occasion de vous lire de mieux connaître l'écrivain et son style : « Pasteur, rassembleur infatigable, nul n'aura mieux que (Mistral), dans le temps qui est le nôtre, restauré et défendu l'unité de l'homme... L'uniformité qui s'étale partout n'est pas l'unité. Par la mutilation qu'elle fait subir aux diversités naturelles, elle ruine les êtres et les choses de ce monde, elle s'attaque à l'ordre et à l'harmonie de l'univers. Au

contraire, en lui conservant ses particularités originelles, en le reliant au passé et à la création dont il fait partie, Mistral redonne à l'homme désorbité sa pleine densité réelle et charnelle. »

Ou encore : « Libre à qui le voudra de considérer la Renaissance provençale comme un simple jeu d'érudits ou d'amateurs n'entraînant aucune des suites linguistiques et sociales que lui assigne l'idée mistralienne. Il reste qu'en faisant de la langue le centre des revendications félibréennes, le Maillanais voyait juste. De toutes les institutions humaines, la langue est celle qui résiste le mieux à l'érosion du temps, celle aussi où s'affirme le plus profondément la personnalité d'un peuple... »

Ce livre de foi en Mistral, son œuvre, sa doctrine, sera couronné par l'Académie française. Sa parution concordant avec le Centenaire du Félibrige, il partagera le prix créé à cette occasion par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse avec *Mistral ou l'illusion*, de Robert Lafont. Notons que votre ouvrage et celui de notre ex-confrère avaient des vues diamétralement opposées quant au mistralisme et son devenir.

En 1974, vous publiez, aux éditions de *L'Astrado*, *De Herder et de Nietzsche à Mistral*.

Dans cet ouvrage, vous faites un rapprochement entre la doctrine mistralienne et les vues philosophiques de deux écrivains allemands, en partant des *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, de Herder, et la *Deuxième intempestive*, de Nietzsche.

Passant « de Herder, promoteur du principe des nationalités à Nietzsche méditant sur l'histoire, vous montrez comment la pensée mistralienne s'insère dans le grand courant qui parcourt l'Europe, mais s'en détache cependant en s'en différenciant sur des points capitaux... Au principe germanique de la nationalité ethnique, s'oppose, avec Mistral, celui de la civilisation latine fondée sur la communauté de langue et d'esprit et qui, loin de séparer hommes et

nations, les unit harmonieusement en un système fédératif.»

Faisant justice des accusations de « passéisme, de traditionalisme étroit et désuet portées contre Mistral, vous montrez, à partir de ses écrits que « l'œuvre mistralienne est au contraire une œuvre forte et généreuse, tournée vers l'avenir qu'il ne faut pas subir, mais forger ».

Hormis ces deux ouvrages essentiels, vous avez collaboré à de nombreux ouvrages collectifs, dont plusieurs Actes de Colloques et de Congrès.

Je voudrais cependant insister sur la part prépondérante que prit, dans votre existence, le journalisme.

De 1935 à nos jours, vous avez collaboré à nombre de journaux et de périodiques, tels : *La Revue universelle*, *La Nation française*, *L'Action latine*, *Aspects de la France*, *France-Israël*, *L'Astrado...*

A ce sujet, précisons cependant qu'une publication vous est particulièrement chère, il s'agit de *La France latine*.

Le journal mensuel *La voix du Massif central* abandonne ce titre en 1954, pour prendre celui de *La France latine* qui, en 1960, se transforme en revue trimestrielle. En 1961, vous en devenez le rédacteur en chef, poste que vous occupez depuis sans interruption.

Quatre-vingt-seize numéros parus et, pratiquement, dans chacun d'eux, on retrouve votre signature, soit comme auteur d'un article, soit comme critique littéraire.

Organe de l'Union des écrivains et artistes latins, *La France latine* (je cite) « défend la langue et la culture d'Oc..., s'efforce de promouvoir l'œuvre et la pensée mistralienne..., combat, au plan politique, en faveur du fédéralisme..., lutte pour développer l'étude de la langue d'Oc à tous les niveaux de l'enseignement... ».

Cette revue, en outre, édite des numéros spéciaux sur des écrivains d'Oc, tels Charles Maurras (centenaire), Ivan Gausson, Joseph Loubet, Joseph d'Arbaud, Baptiste Bonnet, ou consacrés à Mistral (*Actes d'un colloque*), *Mistral toujours vivant* (pour le cinquantième de sa mort).

Pour mieux cerner votre personnalité, je dois ajouter que vous êtes membre de l'Association professionnelle de la presse monarchique et catholique, vice-président de l'Association *L'Astrado provençalo* et correspondant de notre consœur, l'Académie d'Aix-en-Provence.

Vous m'avez fait part de votre étonnement d'avoir été choisi comme membre résidant de notre Compagnie : c'est être trop modeste !

Sachez que l'Académie de Nîmes est honorée de compter dans ses rangs l'écrivain, doublé du journaliste, dont j'ai pu apprécier, à la lecture de ses œuvres, le talent et le style. Mais sachez aussi que tant de qualités créent des obligations : nous comptons beaucoup sur vous.

Il me reste à évoquer l'une des œuvres de votre vie, et non des moindres : celle qu'est la fondation d'une famille. Du mariage contracté le 12 octobre 1939, à Paris, avec une infirmière diplômée, vous aurez six enfants, trois garçons, trois filles, et vous avez le bonheur d'être trois fois grand-père.

Etablissons un bilan : joies et soucis familiaux, obligations professionnelles, occupations littéraires, représentent, me semble-t-il, le modèle d'une existence très largement remplie, dont votre élection à l'Académie marque le couronnement. Et il ne s'agit là que de votre existence au passé et au présent : quant à l'avenir, je sais que de nombreux projets l'habitent. N'ignorant pas quel rôle incitatif joue l'appartenance à l'Académie, je ne doute pas de ce que vous êtes en mesure de lui, et de nous apporter, demain.

Mais il est temps que je vous cède la parole pour vous permettre de prononcer l'éloge de votre prédécesseur à ce fauteuil, Monsieur Xavier de Balincourt.

M. Marcel Decremps dit son remerciement et prononce l'éloge de son prédécesseur.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Madame, Messieurs,

Sans l'amicale sollicitude de quelques membres de votre Compagnie le Nimois d'adoption que je suis ne serait pas parmi vous ce soir. Cela me fait d'autant mieux mesurer cet honneur qui m'échoit d'écouter les paroles de bienvenue de M. le Président de l'Académie. L'usage veut que l'heureux élu qui se trouve accueilli dans une société telle que la vôtre, se dise surpris et indigne de cette faveur. Je vous prie de croire qu'en la circonstance une telle déclaration de ma part tient davantage à la vérité de mes sentiments qu'aux convenances établies. Je pense qu'en m'appelant dans un cénacle aussi érudit, vous avez surtout voulu rendre, par ce détour, un hommage au grand poète de langue provençale auquel j'ai consacré une large partie de mes recherches et de mes travaux. Non seulement Frédéric Mistral est une gloire littéraire de son pays, mais il compte parmi les six ou sept « princes du chant sublime » dont s'honore l'humanité. Il n'en demeure pas moins que la confusion que j'éprouve est fort grande, comme est sincère, tout ensemble, la gratitude que je vous exprime. L'accueil si bienveillant que vous m'avez réservé, lors des visites que j'ai eu le plaisir de vous rendre, a été pour moi un encouragement dont je vous suis reconnaissant. Chacun connaît dans le Musée épigraphique de Nîmes la pierre votive qui représente une fleuriste à son éventaire et dont la gracieuse devise est celle-ci : *Non vendo nisi amantibus coronas* (Je ne vends mes bouquets qu'aux amoureux). C'est aux jeunes amants que ces paroles s'adressent, certes, mais pourquoi ne pas en étendre la signification à tous ceux qui, quel que soit leur âge, servent une cause avec fidélité et amour ? Voilà peut-être pour moi, nouveau venu, le titre

qui, sous les auspices de la bouquetière de Nîmes, me permet de recueillir le suffrage de l'Académie. Et, comme il n'est guère de discipline de l'esprit qui n'ait ici l'accès, vous aurez en moi un vieil écolier attentif à vos enseignements. De plus, grâce à vous, me voici promu — j'en ai le sentiment — citoyen de Nîmes la romaine à part entière et fort capable de m'écrier naïvement et avec non moins de fierté qu'un Paul de Tarse : *Civis romanus sum* !

Rome et la Latinité ne sont-elles pas, en Languedoc et en Provence, partout présentes ? C'est ce qu'avait fort bien ressenti le Lorrain Barrès qui, durant un séjour à Mirabeau, confiait à Tharaud : « Tout ici date de Virgile, de Théocrite ou d'Homère. Le génie provençal (et j'ajoute que par Provence il faut entendre avec Mistral le Midi tout entier) n'est pas un génie propre, c'est le génie latin qui continue sa vie. On est ici bien plus ramené vers la latinité qu'attiré vers le provençal. Cette âme provençale on la sent à côté de soi comme une sœur un peu singulière, mais on éprouve partout ici la qualité maternelle du latin. Le latin n'est pas à côté des gens, il est en eux. Paul Arène est un petit-fils de Virgile, Maurras un disciple de Platon. Mistral lui-même ne m'intéresse pas comme génie provençal... Lui-même le sait bien qu'il est un classique français ou latin, comme vous voudrez, et pas du tout un écrivain local... » Ce que voulait dire Barrès, c'est que dans notre Midi le génie latin est toujours vivant. Nous reviendrons, à propos de Mistral, à cette civilisation gréco-latine et chrétienne qui constitue sans doute — et quoique l'on dise — la plus haute réalisation à laquelle la nature humaine soit jusqu'ici parvenue. Je voudrais, sans plus tarder, m'acquitter d'un devoir que vous attendez tous, celui de rendre un légitime hommage à mon prédécesseur.

Ce devoir m'est d'autant plus agréable à remplir que je n'ai pas à évoquer devant vous, comme c'est habituellement le cas, la figure d'un confrère disparu. Monsieur le colonel de Balincourt, auquel vous m'appelez à succéder, a

pris la décision de démissionner pour des raisons de convenance personnelle, rendant ainsi vacant un siège qu'il avait occupé durant plus de trente-trois ans, « l'espace d'une génération », m'a-t-il fait remarquer. Si inédite que soit, dès lors, ma tâche, je vous devais de retracer, du moins à larges traits selon mes possibilités, la carrière de l'un de vos plus anciens et très distingués confrères, dont le nom faisait honneur à l'Académie. J'ai demandé à M. le colonel de Balincourt la faveur d'une entrevue qui fut fort courtoise. Vous le connaissez de longue date. L'homme du monde et le militaire n'offrent chez lui aucune disparate. Je ne le décrirai pas. Je me contenterai de dire mon impression. Par sa taille, la coupe du visage, la mobilité et l'alacrité de toute sa personne, à près de 90 ans, il m'a rappelé, avec moins de sécheresse mais autant de vivacité, la silhouette du général Weygand tel que je le vis un jour en uniforme, alors qu'il avait à peu près le même âge qu'aujourd'hui M. de Balincourt, sur le parvis de Notre-Dame de Paris. A croire que, s'il est périlleux par définition, le métier des armes, grâce à la discipline physique qu'il comporte, conserve ceux qui l'ont exercé.

Xavier de Balincourt est né, en novembre 1894, à Orthez dont sa mère était originaire. Sa famille, l'une des plus anciennes de la noblesse française, venait de Normandie et du Vexin français. Mais elle avait acquis aussi, au XVIII^e siècle, droit de cité à Nîmes par son alliance avec la famille de Genas dont certains membres, à la Révolution, périrent sur l'échafaud. Ces liens de concitoyenneté, M. de Balincourt les renforcera en épousant une Nimoise, sœur de l'un de vos confrères, Mademoiselle de Régis. Enfin c'est à Nîmes qu'en 1944 le colonel de Balincourt viendra se retirer et habiter l'hôtel de la rue des Lombards qui avait appartenu à son grand oncle, le comte Edgar de Balincourt, qui fut pendant 29 ans membre de cette Académie.

N'anticipons pas. Quand dans sa lignée on trouve un maréchal de France, tel que le marquis Claude de Balin-

court qui servit sous Louis XV, et bien d'autres loyaux serviteurs de la gloire du pays, à quoi peut se destiner leur descendant ? L'accès de l'École navale lui étant interdit par suite de la rigueur de l'examen médical oculaire, à 20 ans, Xavier de Balincourt se présente à Saint-Cyr. La fatalité veut qu'au moment de passer ses examens oraux la guerre de 1914 éclate. Le candidat officier va devoir apprendre la théorie de son métier en la pratiquant sur le terrain. C'est ainsi qu'il rejoint le front en janvier 1915 en qualité de sous-lieutenant du 70^e régiment d'infanterie. Envoyé successivement en divers points de la ligne de feu, il est blessé en Artois en 1915, cité en Argonne à la même époque, et présent à Verdun en 1916 au moment de la ruée allemande. En septembre 1917, à la suite d'un engagement à la cote 304 où son bataillon est encerclé, il est fait prisonnier et envoyé en Allemagne. Il y restera jusqu'à l'armistice de 1918.

La guerre terminée, le jeune X. de Balincourt va reprendre, avec d'autres compagnons de captivité, ses études à Saint-Cyr, ce qui impliquait la soumission à un règlement qui n'avait été nullement prévu pour des officiers ayant déjà commandé sous le feu de l'ennemi. Comme le soulignait Maître des Guerres, lorsqu'il accueillit le 26 mai 1950 le colonel de Balincourt dans cette Académie : « Ces officiers, anticipant sur la devise de l'École : « Ils s'instruiront pour vaincre », avaient vaincu avant de terminer leur instruction ».

A sa sortie de Saint-Cyr M. de Balincourt est mis à la disposition de la Commission inter-alliée de gouvernement et de plébiscite de la Haute-Silésie, de 1920 à 1922, où sa connaissance de la mentalité allemande acquise en captivité et son sens diplomatique inné vont trouver plein emploi. Il participe à l'occupation de la Ruhr, est affecté à divers postes de 1930 à 1932 dans la région fortifiée de Briançon, entre à l'École de Guerre dont il suit, durant deux ans, l'enseignement. A la sortie le voici commis, avec le grade de chef de bataillon, à l'Etat-Major de Cavalerie de Lunéville.

La deuxième guerre mondiale étant déclarée, il rejoint l'Etat-Major de la VIII^e Armée. Arrive l'offensive allemande du 10 mai 1940. Alors que les 3/4 de l'armée du général Laure, dont il fait partie, tombent prisonniers, il réussit à échapper. Ce sera pour continuer la lutte sur un autre terrain. Il est désigné comme officier de la Commission d'Armistice d'abord à Chalon, puis à Toulon où il assistera, le 17 novembre 1942, au sabordage de la flotte française. Durant toute cette période tragique, M. de Balincourt, face à l'ennemi allemand et italien, ne cessera d'user, au service du pays, de toutes les ressources diplomatiques qu'il avait acquises en 1920, en Haute-Silésie. C'est un genre d'activité qui confère moins de prestige que celui des armes. « Victime de la dissolution de l'armée française », soulignait Maître des Guerriers, à cinquante ans, le lieutenant-colonel de Balincourt prend sa retraite à Nîmes dans le vieil hôtel de Genas.

J'allais dire qu'il troqua alors son épée d'officier contre une épée d'académicien. Mais, bien qu'elle soit de peu la cadette de l'Académie française, l'Académie de Nîmes n'impose pas à ses membres le port de l'épée. Un esprit aiguisé suffit. Nous allons voir que sur ce champ encore M. de Balincourt ne faillit pas au devoir. En terminant son discours de réception, où il rendait hommage à la mémoire de son prédécesseur, le général de Bourgon, lui-même en avait donné la promesse : « Soyez assurés, disait-il, que j'apporterai à l'Académie ma bonne volonté et le respect des choses de l'esprit... J'y apporterai mon affection pour Nîmes, son passé, ses monuments, ses maisons et le désir de servir ma Cité. J'y apporterai enfin la résolution de contribuer au maintien d'une vie locale française, non pas d'une vie locale frelatée, mélange suspect de démagogie, de mercantilisme et de cabotinage, mais d'une vie locale authentique, pure et profonde... »

Cet « ordre du jour » sera suivi avec fidélité par celui qui l'avait énoncé. Il n'est que de feuilleter la collection des

Bulletins de l'Académie depuis 1950 non seulement pour remarquer que l'assiduité de M. de Balincourt à ses séances fut digne d'éloges, mais que la contribution qu'il a apportée à ses travaux répond à la ligne qu'il s'était tracée. J'en rappellerai ici l'essentiel.

Les sujets dont traite M. de Balincourt sont, soit inspirés par l'histoire de Nîmes, soit extraits des archives de sa famille ou liés à des événements de sa propre existence. C'est ainsi qu'au cours de deux communications de mai 1951, il présente un dossier de 160 lettres inédites de Grimod de La Reynière, où cet avocat et écrivain gastronome, né à Paris en 1758, mort en 1838, et qui fut de son temps célèbre par ses mystifications, expose ses opinions sur l'amour, le mariage, l'éducation des jeunes filles, traite surtout du théâtre en s'attachant davantage aux actrices et acteurs qu'aux œuvres elles-mêmes. J'ajoute qu'un ouvrage de Grimod, *Le gourmand gentilhomme*, a été réédité récemment.

En mars 1957 M. de Balincourt retrace l'histoire aventureuse et fort romanesque d'une courtisane qui connut son heure de célébrité sous le second empire et les débuts de la III^e république, La Païva, dont on peut voir l'hôtel, dans le style de cette époque, au 25 de l'avenue des Champs-Élysées. Elle avait épousé un richissime allemand, le comte Henkel de Donnersmark. C'est toute une page de la vie semi-mondaine et littéraire sous le second empire que cet hôtel évoque, sans compter les intrigues politiques qui suivirent notamment la guerre de 1870. Les Donnersmark repartirent pour l'Allemagne où La Païva mourut en 1884. Son mari, qui lui survécut longtemps encore et se remaria, fut mêlé à l'incident diplomatique du Maroc de 1905 qui opposa la France à l'Allemagne. Or, si M. de Balincourt a été conduit à raconter cette histoire, c'est qu'au temps qu'il faisait partie de la Commission inter-alliée de la Haute-Silésie, le hasard le mit en relation avec la famille Donnersmark dont il eut à protéger la vie et les biens lors d'une insurrection polonaise.

Nous ne quittons pas la Pologne avec l'exposé que fit en 1967 le colonel de Balincourt sur le plébiscite de Haute-Silésie, dont, en application des quatorze points du président Wilson, les richesses minières seront attribuées à la Pologne. Comme je l'ai dit, M. de Balincourt était membre de la Commission inter-alliée chargée de résoudre cette affaire complexe dont on ne saurait dire si elle tient, tant par son déroulement que par ses conséquences, de la comédie ou de la tragédie politique. Quoiqu'il en soit l'exposé que fit M. de Balincourt de cette question est magistral. C'est le rapport d'un témoin et d'un acteur. Les historiens que ces événements intéressent recueilleront dans ces pages des renseignements de première main. « Faut-il conclure, disait M. de Balincourt en terminant, que si le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne saurait être discuté, on se heurte à d'immenses difficultés dès qu'on passe à l'application ? Il semble bien alors que loin de résoudre le problème posé, on fasse surgir des problèmes nouveaux ».

Je passe, quel qu'en soit l'intérêt, sur deux communications de M. de Balincourt, l'une de 1966 concernant le docteur Razoux, médecin de l'Hôtel-Dieu de Nîmes de 1757 à 1762, l'autre de 1965, qui traite des Mémoires peu connus d'un colonel d'artillerie de la Garde impériale resté royaliste, Pierre de Loches, relatant notamment la retraite de Russie. Lors de la séance publique de l'Académie du 4 février 1962, M. de Balincourt, prenant la parole en tant que président, s'exprima en ces termes : « L'Académie de Nîmes, fondée au mois d'août de l'an de grâce 1682, demeure un foyer d'humanisme goûté de nos concitoyens. Sa mission initiale était l'étude de l'antique... J'ai pensé qu'en vous entretenant des Arènes, je restais fidèle aux traditions de l'Académie et que ce sujet intéresserait sans doute les Nîmois puisque « le Nîmois est à moitié romain ». Après un rapide historique de l'amphithéâtre M. de Balincourt pose la question : à qui appartient-il ? Son enquête, qui s'arrête à 1895 faute de documents postérieurs, conclut sagement :

« Qu'importe que telle ou telle collectivité réclame la propriété nominale de ces arènes : le peuple qui, les jours de fête, s'entasse sur ces ruines, s'en croira toujours le seul et véritable maître ! » Il suffit de voir ce qui se passe en période de feria pour se ranger à cet avis.

Dans cette rapide revue des contributions de M. de Balincourt aux travaux de l'Académie j'ai gardé pour la fin son évocation historique d'une « maison de Nîmes et de ses propriétaires successifs depuis Henri IV jusqu'à M. Coty », qu'il fit en 1955. Cette maison n'est autre que l'hôtel sis à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue des Lombards et dont il est le propriétaire actuel. Grâce à ses recherches d'archives, M. de Balincourt fit ainsi revivre plus de trois siècles d'histoire nimoise où prennent place notamment le drame de la révocation de l'Edit de Nantes et les tragiques années de la Révolution. En 1971, à nouveau, le colonel de Balincourt reviendra sur ce même sujet en faisant visiter aux membres de l'Académie cet hôtel qui est le conservatoire de nombreux souvenirs. Vous me permettrez de me faire votre interprète pour souhaiter à son propriétaire d'y séjourner longtemps encore !

Messieurs, vous avez remplacé un officier supérieur par quelqu'un qui ne fut, je dois l'avouer, que soldat de deuxième classe. Les ancêtres de M. de Balincourt ont porté l'épée, les miens ont surtout tenu le mancheron de l'araire. Mais, comme le dit Mistral,

Aven tengu l'araire proun ounourablamen

(Nous avons tenu la charrue avec assez d'honneur). Et le même poète d'ajouter :

Sian gau-rouman e gentilome

Nous sommes gallo-romains, autrement dit les héritiers d'une prodigieuse civilisation dont la durée (*longo-mai*, dit-on en provençal) n'a pas fini d'étendre ses bienfaits. On a beaucoup parlé du « miracle grec », mais le « miracle grec » tient en ceci qu'il a donné à l'homme — pour reprendre l'ex-

pression de Cicéron — *l'humanitas*, cette *humanitas* dont Rome se chargera de répandre la notion à travers le monde et à travers les siècles. *Humanitatem homini dare*, donner à l'homme l'humanité, telle est sa mission, selon Plin l'ancien. Je n'ignore pas combien cet humanisme est aujourd'hui décrié. C'est ainsi, par exemple, que dans son ouvrage *Les Mots et les Choses*, paru en 1966, Michel Foucault écrit : « A tous ceux qui veulent encore parler de l'homme, de son règne, de sa libération (...) on ne peut qu'opposer un rire philosophique (...) L'homme est une invention dont l'archéologie de notre pensée montre aisément la date récente. Et peut-être la fin prochaine ». Dans la N.R.F. de novembre 1967 Maurice Blanchot renchérit : « Dire noblement l'humain dans l'homme, penser l'humanité dans l'homme, c'est en venir à un discours intenable et, comment le nier ? plus répugnant que toutes les grossièretés nihilistes ».

De toutes les grandes civilisations, dont beaucoup ont disparu, une seule a réalisé cette libération de l'esprit qui est la source du progrès. « Toutes les choses étaient dans le chaos : l'intelligence survint et mit le monde en ordre », dit Anaxagore dont le langage fait écho aux premiers chapitres de la *Genèse* et préfigure les premiers mots de l'Évangile de saint Jean : *In principio Verbum erat*. Ainsi a été reconnu ce qui constitue la qualité spécifique de l'homme : la raison. La naissance de la raison a permis de définir les lois physiques, morales et politiques, de promouvoir la recherche philosophique, de reconnaître enfin que la justice fonde l'ordre social et universel, implique la mesure et l'harmonie. Parce qu'il existe en tant qu'esprit, l'homme est une personne dont la nature et l'égalité d'origine garantissent l'autonomie. Un savant helléniste, le Père Festugière écrit : « Or, puisque cette nature est commune à tous les hommes, il existe aussi une loi, certains principes moraux que tout homme doit reconnaître par le seul fait qu'il est homme. D'où l'on en vient à une société universelle des humains, régie par des lois non écrites mais imprescriptibles ». Rap-

pelons-nous cette voix pure qui est montée du théâtre de Dionysos situé au pied de l'Acropole. C'était il y a vingt-cinq siècles et ce que dit la jeune vierge grecque retentit encore jusqu'à nous. Contre la raison d'Etat de Créon Antigone revendique l'obéissance aux lois inécrites qui sont supérieures et ajoute ces paroles inoubliables : « Je ne suis pas née pour partager la haine, mais l'amour ». On a fait la plupart du temps d'Antigone une petite anarchiste. Un écrivain provençal répond : « Non, l'image courante d'Antigone est à réviser. C'est elle qui incarne les lois très concordantes de l'Homme, des Dieux, de la Cité. Qui les viole et les défie toutes ? Créon. L'anarchiste, c'est lui. Ce n'est que lui ». Je viens de citer Charles Maurras. Hélas ! combien de Créons ont traversé l'histoire et combien peuvent encore venir ?

Nous voici au cœur de cette tradition gréco-latine, véritable patrie spirituelle à laquelle nous devons, avec celui de la liberté, le sens de l'universel. A l'idée de race elle substitue l'idée de civilisation. Ainsi sans renier leurs origines ni leurs diverses nationalités tous les hommes qui se réclament d'une telle tradition peuvent se rejoindre dans la société œcuménique que Rome créa. Un poète l'a dit admirablement : « *Urbem fecisti quod prius orbis erat* » (Tu as fait une cité de ce qui était l'univers). Lorsqu'il s'exprimait ainsi, en 417 de notre ère, Rutilius Namatianus, grand fonctionnaire gallo-romain originaire de la Narbonnaise, n'ignorait rien des menaces qui pesaient sur l'Empire et, s'il quittait Rome à regret pour regagner la Gaule, ce retour était motivé par les désastres infligés par les Barbares à son pays natal. Cette coexistence de deux patriotismes, provincial et impérial, que nous constatons chez lui, ne saurait surprendre. Nous la retrouvons chez ses contemporains comme aussi cette croyance à l'immortalité de l'Empire qui continue de l'animer, alors que celui-ci est prêt de s'effondrer. Et pourtant Rutilius Namatianus n'a pas tort. L'Empire périra, en effet, mais parce que les principes de

civilisation qu'il a promulgués sont d'ordre spirituel, cette civilisation survivra jusqu'à nous. « L'Empire romain s'écroula, constate le Père Festugière, mais l'idée de *Romanitas* subsiste durant tout le moyen âge, elle devient la « chrétienté ». Aujourd'hui encore « Civilisation gréco-latine », « Occident », « Latinité » ne sont pas de vains mots ».

Nous n'avons du retour en Gaule de Rutilius Namatianus que la relation de son trajet maritime vers l'Italie du Nord. De l'itinéraire par voie de terre qu'il fit vers Narbonne ou Toulouse nous ne savons rien, mais comme il emprunta vraisemblablement la *via domitia* et que Nîmes s'est trouvée sur son passage, la vue des monuments de cette cité n'a pu que le confirmer dans ses sentiments à l'égard de Rome. Aujourd'hui encore, ceux de ces monuments qui restent debout nous portent le même témoignage. « On ne saurait mieux sentir Rome qu'à Nîmes », déclarait le poète François-Paul Alibert, une Rome plus « concise », certes, mais d'autant plus suggestive. Quelle promenade vous est plus familière que le parcours qui va des Arènes, véritable sceau de l'*Imperium romanum* apposé au cœur de la cité, « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change », à l'énigmatique Tour Magne ? Il faut passer par la Maison Carrée, ce clair sourire de la Grèce que Rome nous a légué, et par le Jardin de la Fontaine dont l'architecture, alliant l'intelligence à la sensibilité, sertit la source sacrée qui fut la « cellule-mère » de Nîmes, Ausone en vantait la limpidité ! Il y a là des promenoirs, non seulement propices aux amoureux, mais qui seraient dignes du Lycée ou de l'Académie, et ce ne sont pas, assurément, les joueurs de boule qui apportent dans ces lieux une note discordante de l'antique ! Sous les frondaisons, de rampes en terrasses et en escaliers, gravissons jusqu'à la Tour Magne qui domine, telle une vigie baignant dans l'azur, non seulement le jardin, mais la ville et tout le vaste paysage qui s'étend de la garrigue au Rhône et à la mer. Nul ne sait au juste quelle fut la fonction de ce monument. Mais quand les savants, archéologues ou histo-

riens, renoncent à se prononcer, il faut appeler un poète. Mistral a donné à la Tour Magne une signification qui, si elle ne répond pas du passé, vaut pour le présent et pour l'avenir. Chacun connaît les vers fameux :

*Vuei pòu boufa
L'aurouso malamagno
Au front de la Tour Magno
Lou Sant Signau es fa !*

(Aujourd'hui peut souffler — la bourrasque du Nord — au front de la Tour Magne — le Saint Signal est fait.) Je voudrais, avant de terminer mon propos et si vous voulez bien me réserver encore un peu d'indulgente attention, rappeler ce qu'il faut entendre par cette « bourrasque du Nord » que dénonce le poète et aussi définir la nature de ce « Saint Signal » qu'il entend lui opposer.

La bourrasque du Nord évoque un événement historique, la Croisade contre les Albigeois qui a ravagé le Midi, ravi son indépendance et, pour une part tout au moins, infléchi sa culture et sa civilisation. Mais cette référence n'a ici que valeur de symbole. Placé par sa naissance à la charnière de deux âges, alors qu'avec l'avènement de l'ère industrielle s'amorce l'un des changements les plus importants, pour ne pas dire une mutation, de l'humanité, le poète pressent que ce qui est désormais en cause n'est plus seulement, comme au XIII^e siècle, une forme historique de civilisation, mais bien le fondement de la civilisation elle-même, en sorte que ce qui constitue l'humanité dans l'homme est menacé de péril. Comme Namatianus nous croyons le monde civilisé où nous vivons indestructible, alors qu'il suffit d'ouvrir un journal et de tourner un bouton de radio ou de télévision pour, si l'on y prend garde, constater vers quel état de déshumanisation nous pouvons être entraînés. D'un tel processus, dans ses *Poèmes indésirables* écrits en 1945, un Armand Robin nous retrace les étapes. Permettez-moi de vous lire ce qu'il appelle : « Le Programme en quelques siècles » :

On supprimera la Foi
Au nom de la Lumière,
Puis on supprimera la lumière.

On supprimera l'Ame
Au nom de la Raison,
Puis on supprimera la raison.

On supprimera la Charité
Au nom de la Justice,
Puis on supprimera la justice.

On supprimera l'Amour
Au nom de la Fraternité,
Puis on supprimera la fraternité.

On supprimera l'Esprit de Vérité
Au nom de l'Esprit Critique,
Puis on supprimera l'esprit critique.

On supprimera le Sens du Mot
Au nom du Sens des mots,
Puis on supprimera le sens des mots.

On supprimera le Sublime
Au nom de l'Art,
Puis on supprimera l'art.

On supprimera les Ecrits
Au nom des Commentaires,
Puis on supprimera les commentaires.

On supprimera le Saint
Au nom du Génie,
Puis on supprimera le génie.

On supprimera le Prophète
Au nom du Poète,
Puis on supprimera le poète.

*On supprimera les Hommes du Feu
Au nom des Eclairés,
Puis on supprimera les éclairés.*

*On supprimera l'Esprit
Au nom de la Matière,
Puis on supprimera la matière.*

*AU NOM DE RIEN ON SUPPRIMERA L'HOMME,
ON SUPPRIMERA LE NOM DE L'HOMME,
IL N'Y AURA PLUS DE NOM,
NOUS Y SOMMES.*

Nous y sommes ? Si, comme l'énonce Nietzsche, une civilisation doit être jugée d'après ce qu'elle fait de l'homme, que faut-il penser de la nôtre ? Il semble que nous assistions à notre graduelle autodestruction. Or, il y a déjà plus d'un siècle, un poète que l'on a qualifié de « passéiste » et dont on se complait quelquefois à proclamer « l'illusion » — quand on n'a pas l'incongruité comme le faisait récemment un professeur d'histoire à la Sorbonne de le qualifier tout bonnement de « Zéro » ! —, a créé une œuvre qui, pour être inspirée par l'amour de sa Provence natale, n'en constitue pas moins une véritable « défense et illustration » de l'homme et de l'humain. Ainsi que le constatait Mikel Dufrenne « l'homme meurt comme la plante, lorsqu'on tranche ses racines ou lorsqu'on lui interdit de s'exposer par les plus hautes tiges » à ce que j'appellerai les valeurs transcendantes qui l'incitent à réaliser le meilleur de soi. Or ne pas couper l'homme de ses attaches naturelles et le faire participer à un genre de civilisation où prédomine l'élément spirituel, voilà ce que préconise Mistral. D'abord, *reveni au naturau*, revenir au naturel, dit-il. Le poète maillanais prend l'homme concret avec tous ses liens charnels, temporels, ses assises terriennes, sociales et morales. *Nature, naissance, nation*, ces trois mots qui ont même racine, *naître*, sont à la base de la philosophie du poète. La

nature est quelque chose de sacré, principe de vie et d'action. Tel est le thème de l'invocation de *Calendau* qui exalte « l'âme de la patrie », autrement dit une symbiose de la terre et de la « geste » de ses habitants. Le retour à la nature, tel que le prône Mistral, loin d'être, comme l'entend Rousseau, un source de bouleversements, est au contraire un gage de stabilité, de persévérance dans l'être, de civilisation. Cette notion de civilisation, inséparable de celle de société organique et personnalisée, distingue, d'autre part, la pensée de Mistral de celle des écologistes d'aujourd'hui. Si le poète peut faire figure de précurseur en ce domaine, c'est qu'il considère qu'en séparant l'homme de la nature et en substituant une connaissance purement théorique à l'expérience vécue, l'esprit moderne tente de fabriquer un monde nouveau, soumis au seul empire de la technique, un monde qu'il ne s'agit plus de faire *fructifier*, comme il est dit dans le livre de la *Genèse*, mais d'*exploiter*. Tout l'édifice du vieil univers fondé sur un ordre de relations vitales entre l'homme et les choses est jeté à bas et remplacé par un ordre mécanique dont l'homme n'est qu'un élément, esclave du rendement et de la consommation. Cette déshumanisation s'aggrave du fait que, privé de son environnement et retranché de ce que les géographes appellent « l'œcoumène », non seulement l'homme se trouve déraciné, mais il se sent devenu « étranger » dans le monde. Placé en dehors de la création, il tombe dans l'anonymat. Les conséquences sont cruelles. Plus va croissant l'effort de rationalisation technique, plus l'homme ressent sa solitude et considère comme absurde sa condition. Mistral avait prévu où nous conduirait un monde mécanisé, apte à satisfaire tous les besoins hormis ceux de l'âme : « *Un tèm s vendra... Un temps viendra qui s'approche peut-être — où les gens auront tout, sauront tout à l'épreuve — et, regrettant les vieux mirages — qui vous dit que vivre ne les lassera pas !* », écrivait l'auteur du *Poème du Rhône*. On a voulu faire de Mistral un ennemi de la science. Ce n'est pas exact. Ce que

Mistral proclamait, à une époque où régnait la religion du Scientisme, c'est *la relativité du progrès*. Il aura fallu subir les effets de deux guerres mondiales pour que l'homme moderne prenne enfin conscience de cette relativité ! Il y a, comme le rappelle aujourd'hui Ivan Illich, une « loi des seuils » qui ne saurait être franchie sans qu'un progrès ne se retourne contre lui-même. L'antiquité ne l'ignorait pas qui condamnait en tout la démesure : rien de trop, *méden agan* ou *nequid nimis*, ainsi qu'il est inscrit, dans un esprit humaniste, au-dessus de la porte de cet hôtel.

Rappelons-nous le verset de Pascal : « Notre âme est jetée dans le corps où elle trouve nombre, temps, dimensions ». Autrement dit, elle est individuée. Par cette individualité, qui vient de sa condition charnelle, l'homme fait partie d'une famille, d'un milieu, d'une époque, d'une nation. Il est enraciné, héritier d'une histoire et participant d'une civilisation. De sa naissance et de son éducation il tient les caractères primordiaux qui le définissent, cependant qu'à la partie supérieure de son être la conscience qu'il possède de soi et du monde fonde son autonomie et achève de faire de lui *une personne*, autrement dit un être intelligent et doué de volonté, maître de lui et maître chez lui, *sui compos, sui juris*. Situation paradoxale, il est lié à l'univers et le dépasse. Douée d'intelligence et de volonté, la personne n'en existe pas moins, en effet, dans et par l'individualité qui la distingue et la supporte. S'affranchir des limites individuelles qui la configurent serait pour elle perdre les conditions de son existence. On comprend la signification philosophique de l'œuvre mistralienne même si cette signification n'est pas posée par le poète en termes de philosophie. Contre l'effort du rationalisme moderne qui tend à séparer l'être humain de la nature et à annuler le caractère de sa naissance, Mistral rattache l'homme aux finalités, tant prochaines que supérieures, qui le font lui-même, car il dépend d'elles et existe grâce à elles. L'homme ne se

fabrique pas comme un produit industriel. Il ne se crée pas davantage tout seul.

Pour Mistral le génie du lieu, la tradition vivante, l'histoire, la langue, la patrie, une certaine forme de civilisation qui est pour lui la civilisation gréco-latine et chrétienne, sont autant d'éléments, qui, à partir de la naissance de l'homme, président à sa vocation. Cette vocation l'homme ne la réalisera qu'en se conformant à ce que Mistral appelle « la vido vidanto », laquelle rassemble les êtres et les choses, le sol et ses habitants, dans une originale et active communauté de destin. Rien ne s'oppose davantage à une telle communauté que les notions de *collectivité* et de *masse* qui prévalent de nos jours. D'une part nous sommes en présence d'organismes vivants, autonomes, et, de l'autre, d'un conglomérat d'êtres juxtaposés dont le comportement sera, sous peine d'anarchie, dicté par l'État. Pareil nivellement, qui a pour conséquence l'asservissement des personnes, est, aux yeux de Mistral, un fléau. Contre un tel danger la première défense sera de sauvegarder ce que le poète appelle *la coumparitudo de la raço e dóu sejour*, l'harmonie de la race et du séjour, car les atteintes portées au milieu naturel mettent en cause l'économie de la vie, ainsi que nous pouvons le vérifier aujourd'hui.

Pour mieux dévitaliser l'homme, l'idéologie moderne va non seulement le séparer de la nature et de son milieu, mais abolir chez lui tout sentiment de continuité historique. Le dogme du Progrès établit la nécessité du changement pur, ce qui implique rupture avec le passé. Or, la première condition de la personnalité est la *mémoire*. Un homme privé de mémoire n'est plus lui-même, il est, au sens propre du terme, aliéné. Privé de mémoire historique et dépouillé de tradition, l'homme est désormais sans identité, disponible pour suivre « le sens de l'Histoire », une histoire inversée et projetée dans le futur. Il ne s'agit plus pour lui de devenir ce qu'il est, mais ce qu'on veut qu'il soit. On comprend pourquoi Mistral a mis un soin extrême à dresser le mémo-

rial de la Provence. De lui on pourrait dire ce que Cicéron écrivait de son compatriote l'historien Varron, auteur des *Antiquitates* : « Nous étions pareils à des voyageurs errants, à des étrangers dans notre patrie. C'est toi qui nous a ramenés dans nos demeures. Tes livres nous ont appris qui nous sommes et en quels lieux nous vivons » (Livre I des *Académiques*).

Et, en effet, toute l'œuvre mistralienne, qu'il s'agisse des poèmes, du *Trésor du Félibrige* ou du *Museon Arlaten*, est un appel à ceux qui ont la mémoire, *aquéli qu'an la memòri* car c'est à eux qu'appartient l'avenir. « *Counserven dóu passat*, conservons du passé les grandes fondations, dit-il, — les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent le plus haut ; — mais tenons l'œil ouvert autant que la mémoire ; — vers le libre avenir, clarté qui toujours croît, cheminons confiants, sans peur et sans ressaut ». Le passé ne saurait oblitérer le futur et la permanence dans l'Être rend possible la liberté créatrice qui ajoute le nouveau à l'ancien, *nova et vetera*.

Rien d'étonnant dès lors si Mistral a consacré sa vie et son œuvre au maintien de la langue d'oc ou provençale. Elle est la mémoire héréditaire, le résumé d'une civilisation. *Acò 's lou signe de famiho — Acò 's lou sacramen qu'is avi joun li fiéu — L'ome à la terro...* (C'est le signe de famille, — c'est le sacrement qui unit les fils aux aïeux, — l'homme à la terre...) C'est dans la langue que la relation vitale de l'homme avec le monde qui l'entoure trouve son expression. La langue est le rempart de la nationalité : *Car de mourre — bourdoun qu'un pople tombo esclau — se tèn sa lengo tèn la clau — que di cadeno lou deliéuro...* (Car face contre terre qu'un peuple tombe esclave — s'il tient sa langue, il tient la clef — qui de ses chaînes le délivre).

Conservé la langue, telle est la fonction sociale que Mistral assigne à la poésie. Celui qui abandonne sa langue devient quelqu'un d'autre. Et ne pas devenir quelqu'un d'autre, voilà ce qui importe. Bien avant un George

Orwell, qui dans son roman *1984* consacre plusieurs pages à ce qu'il appelle *Novlangue*, en vue de dénoncer l'asservissement des esprits qui résulte de certaines manipulations préméditées du langage — danger encore multiplié de nos jours avec ce qu'on dénomme l'audio-visuel —, Mistral avait lutté contre l'aliénation qu'implique, pour les individus comme pour les nations, l'abandon de leur langue naturelle. *En sauvant la lengo sentèn au founs dóu cor que gandiren de mai tout ço que fai pourta la tèsto drecho à l'ome* (En sauvant la langue nous sentons au fond du cœur que nous préserverons de plus tout ce qui fait porter la tête droite à l'homme), dit Mistral. L'empire de la langue est l'ultime sauvegarde de la personnalité. « C'est elle la patrie, elle la liberté », ajoute le poète. Il n'y a pas de patrie sans langue, ni de liberté sans patrie. Aux patries idéologiques, basées sur des concepts (liberté, justice, classe ou race) donc par là même impérialistes, Mistral oppose, comme le fera Péguy, la patrie charnelle. Seule cette patrie tient aux fibres de l'homme. Elle incarne un genre de vie et un mode de civilisation où l'individu trouve sa raison d'être.

Il faut pour cela des communautés de base restreintes et suffisamment autonomes, qui échappent à l'uniformité qu'impose un despotisme d'Etat. C'est parce qu'il redoutait un tel despotisme que Mistral, à l'exemple de Proudhon, fait appel au fédéralisme. Seul le fédéralisme, dans un monde que dévorent le progrès technique et la lutte des classes, lui paraît capable d'assurer un cadre social à la mesure de l'homme et de ses besoins. Il concilie l'autorité et la liberté. Il est l'unité dans la diversité. Ses structures se situent dans le prolongement direct de la nature et de la vie — *la vido vidanto* — de chaque peuple et de chaque région. Mistral va plus loin. Dans son discours d'Albi de 1882, il y reconnaît une image de l'ordre divin de l'univers. Confédération européenne, union latine, fraternité des peuples, se situent dans la perspective de ses conceptions.

On voit quelle philosophie porte la poésie de Mistral.

Elle pourrait se résumer dans ces quelques mots de l'un de ses articles : *Reviscoula dins lou pople ço que ié manten l'amo e la persounalita* (Regaillardir dans le peuple ce qui maintient son âme et sa personnalité). Il n'est rien qui convienne mieux aux besoins du monde actuel. Il y a dans l'œuvre du Maillanais les principes d'une doctrine qui sauvegarde l'identité de l'homme ainsi que sa liberté. L'une des grandes tentations du monde moderne n'est-elle pas dans une autosuffisance qui voudrait se passer de médiateurs naturels, ainsi que le constatait Simone Weil dans son livre *L'Enracinement* ?

La « personne humaine » est soumise à des déterminations et des relations vivantes. L'en dépouiller c'est lui faire perdre ce qu'elle est. Voilà l'enseignement de Mistral. Il correspond à une philosophie réaliste de la condition humaine. En lui conservant ses particularités, en le reliant au passé, à sa terre et finalement à la création dont il fait partie, Mistral rend à l'être humain sa pleine densité charnelle et spirituelle. Parce qu'il le replace au sein d'un monde que gouvernent les réalités éternelles, il lui restitue le sens du sacré. Ainsi l'élève-t-il jusqu'aux valeurs transcendantes qui sont pour les créatures un lieu de communion, le lieu de l'unité.

Il est possible que, dans un monde atomisé par le rationalisme, l'homme moderne, retranché de la nature et de la *vido vidanto*, ne soit plus relié à rien au point d'avoir perdu, avec les dernières valeurs spirituelles, jusqu'au sens de son identité. Du moins, au seuil de cette ère catastrophique, que l'on pourrait qualifier de *seconde barbarie*, se sera-t-il trouvé un poète pour dénoncer le danger — un grand poète de Provence pour tenter de sauver l'humanité dans l'homme et rappeler ce qu'est une vraie civilisation ?

Au front de la Tour Magne — Le Saint Signal est fait, celui-là même que résume la parole de Pliny l'Ancien que j'ai déjà citée et qu'il suffit de légèrement modifier : *Hu-*

manitatem homini servare, conserver à l'homme l'humanité.

C'est aussi, me semble-t-il, Madame, Messieurs, l'œuvre culturelle à laquelle, depuis trois siècles, se consacre notre Compagnie.

Le Président lève la séance à 18 heures 30, et le nouvel académicien se rend dans la salle de Villeperdrix où il reçoit les félicitations de sa famille, de ses confrères et de ses amis.

SEANCE DU 6 JUIN 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, vice-président, remplaçant M. Maurice Aliger, président, absent excusé.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Bernard Dalle, correspondant ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Maurice Aliger, M. Robert Debant, M. Paul Blanc, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Les Mémoires de l'année 1983 et le Bulletin du 1^{er} trimestre 1984 sont en cours d'impression.

Conformément au vœu de notre bienfaiteur, Jules Davé, la prochaine séance se tiendra dans le salon de l'Hôtel Davé aménagé à cet effet.

Le 26 mai, la Commission des prix et publications a tenu une séance au cours de laquelle M. Robert Debant a bien voulu accepter d'assumer la publication du volume rendant compte des manifestations du Tricentenaire de la création de l'Académie de Nîmes.

M. Christian Liger nous a fait connaître le programme des fêtes du Centenaire de Jean Paulhan, né à Nîmes en 1884.

M. le docteur Edouard Drouot présente une communication sur *Les sarcophages rupestres de Garrigues*, dont voici un résumé :

A plus d'un kilomètre du village de Garrigues (Gard), l'auteur a dénombré neuf sarcophages rupestres, creusés dans le calcaire tendre de l'oligocène. Ces sarcophages sont dispersés en quatre sites, distants de quelques centaines de mètres. Tous sont orientés, la tête du défunt tournée vers l'Orient, suivant une ancienne tradition liturgique qui a persisté plus d'un millénaire. La forme de ces sarcophages est en général trapézoïdale, avec une largeur un peu moindre du côté des pieds. Plus rarement, ils sont rectangulaires, avec des mesures égales, tant du côté des épaules que des pieds. Le site I ne comporte qu'un seul tombeau. Le site II en comprend deux, mais une curiosité géologique s'est manifestée ici : la table rocheuse d'une largeur de quatre mètres environ et d'une épaisseur avoisinant deux mètres s'est fracturée transversalement au niveau des deux sarcophages, dont les deux parties se sont écartées en subissant, de plus, une légère rotation ! Ainsi, les deux parties de chaque sarcophage ne sont plus tout à fait dans le prolongement l'une de l'autre. Le site III offre quatre sarcophages parallèles, en un point où les actions atmosphériques d'érosion

ou de corrosion font subir à la roche diverses altérations. Le site IV compte deux sarcophages. Le premier a éprouvé quelques dommages, du fait de l'enlèvement postérieur d'une dalle sur son bord droit. Le second, d'un niveau plus profond et complètement rempli de terre contenait, en désordre, de nombreux ossements humains, se rapportant à trois individus, au moins. Il y avait un grand adolescent et d'autres personnages plus âgés, aux dents usées. Le morcellement de ces vestiges osseux très incomplets en a interdit une étude anthropologique valable.

Dans une combe cultivée, qui sépare les sites II et III, une petite récolte de céramique a été possible et fournit quelques indications sur l'habitat avoisinant les tombeaux. La présence de céramique dite *pégau*, les caractères de la poterie encore très imprégnée d'une tradition gallo-romaine, font supposer qu'une petite communauté paléochrétienne était installée là, peut-être entre les VII^e et IX^e siècles de notre ère. Comme on sait, d'autre part, que les nécropoles chrétiennes du haut moyen-âge étaient habituellement très proches d'une chapelle, il est probable qu'un lieu de culte existait là. Mais il n'en reste aucune trace.

Notre ancien confrère A. Lombard-Dumas était propriétaire du château de Garrigues, et archéologue. On a donc voulu s'assurer qu'il n'avait pas décrit ces sarcophages ruraux. Par contre, il relate, dans une monographie consacrée au village de Garrigues, la découverte qu'il avait pu faire, à l'occasion de travaux entrepris en 1893 à proximité immédiate de l'église paroissiale, de six sarcophages rupescs, contenant les restes de sujets à forte dolichocéphalie, très probablement des Wisigoths. La forme « anthropoïde » des sarcophages wisigoths, avec une sorte d'alvéole spéciale pour le logement de la tête, se retrouve, mais semble-t-il à une époque plus tardive, sur les 148 sarcophages du plateau rocheux de Saint-Roman, près de Beaucaire. Dans cet antique monastère, les sarcophages les plus anciens, ceux de l'église troglodythique, offrent un plan trapézoïdal

ou rectangulaire. Postérieurement, cent quarante-huit sarcophages avec alvéole céphalique ont été creusés sur le plateau rocheux qui recouvre l'église.

Un sarcophage de l'ancien monastère de Saint-Sauveur de la Font de Nîmes, fondé en 990, présente, lui aussi, une alvéole pour la tête. Pour l'étude typologique des sarcophages rupestres, il semblerait, d'après ce que l'on peut observer à Saint-Roman et que confirme le sarcophage du Temple de Diane à Nîmes, qu'une évolution s'est produite dans le temps. Elle aurait commencé avec des sarcophages rectangulaires ou trapézoïdaux, du type de ceux de la nef de Saint-Roman ou des Roques de Garrigues, pour aboutir à l'adoption de la forme anthropoïde qui s'est généralisée pour les sarcophages du plateau de Saint-Roman et à Saint-Sauveur de la Font, site qui ne peut être antérieur à l'extrême fin du X^e siècle.

Cet exposé est illustré par la projection de diapositives.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 22 JUIN 1984

Conformément au vœu de son bienfaiteur Jules Davé, l'Académie a tenu la séance du 22 juin dans un salon de l'hôtel de la rue Fénelon légué à la Compagnie par notre très regretté confrère.

La séance est ouverte à 17 heures par M. le docteur Jean Lauret, vice-président, remplaçant M. le président Maurice Aliger, excusé.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. Marcel Decremps, membres résidants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Lucien Frainaud, M. Victor Lassalle, M. Félix Villeneuve, Mlle Alice Fermaud, M. Maurice Aliger, M. le professeur René Bosc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Le Bulletin des séances du 1^{er} trimestre 1984 et les Mémoires de 1983 viennent de sortir des presses de l'Imprimerie Bené.

Mme Bayle, fille du colonel Gros-Long (Pierre Devoluy) nous a remercié de l'étude consacrée par M. le général Pierre-Henri Cothias à son père.

Le 110^e Congrès national des Sociétés savantes se déroulera à Montpellier, les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 avril 1985, M. le professeur G. Cholvy, président du Comité local d'organisation, a demandé au Secrétaire perpétuel de faire partie du comité d'honneur qui sera mis en place.

Après un débat très animé, l'Académie décide qu'il sera demandé à M. le Maire de Nîmes une audience au cours de laquelle le bureau lui fera part de son émotion concernant le *Théâtre sur l'eau* en cours d'installation sur la vasque où sourd la fontaine de *Nemausus*.

Faute de temps, le compte rendu que devait présenter M. Pierre Hugues sur l'étude consacrée par M. Louis Durteste au *Rhône, frontière ou espace de vie*, est renvoyé à une prochaine séance.

Et M. Guy Dupré lit une communication intitulée: *Napoléon Buonaparte, le souper de Beaucaire*, dont voici le résumé :

Le *Souper de Beaucaire* est une œuvre d'environ une quinzaine de pages et datée du 29 juillet 1793, écrite par Bonaparte alors capitaine de l'armée de Carteaux, général chargé par la Convention de lutter contre les fédéralistes du Midi.

A cette époque de son histoire, la France connaissait des jours tragiques, depuis six mois en effet une suite d'événements avait peu à peu mis la Patrie en danger. Il est facile de détacher les plus graves ; le 21 janvier, Louis XVI est exécuté ; le 1^{er} février, la Convention est en guerre con-

tre presque toute l'Europe; la Vendée se soulève le 10 mars; le 18 mars, Dumouriez, battu à Neerwinden, passa à l'ennemi; le 13 avril, Marat est acquitté triomphalement; les journées du 31 mai et du 2 juin voient la chute et l'arrestation des Girondins; dès mai et juin, les ennemis de la Révolution progressent, les alliés aux frontières, les Vendéens et les Fédéralistes à l'intérieur du Pays; enfin, le 13 juillet, Charlotte Corday poignarde Marat.

Le Comité de Salut public, dès juillet, prend la direction du gouvernement pour le garder pendant un an jusqu'à Thermidor et la chute de Robespierre.

Cependant Bonaparte est dans le Midi de la France; sa présence nous est bien connue par un document des Archives des Bouches-du-Rhône, dans lequel il réquisitionne des véhicules pour porter de la poudre à l'armée d'Italie. Le document est daté du 29 juillet 1793. C'est ce jour même qu'étant à la foire de Beaucaire, il dîne avec trois commerçants, un Marseillais, un Montpelliérain et un Nimois.

A la fin du repas, on lie conversation et Bonaparte nous fait le récit de la discussion.

Quelques jours plus tard, il en publie le récit à ses frais et bientôt, grâce à Salicetti, un ami corse, qui est représentant en mission la brochure est éditée une deuxième fois aux frais de l'armée.

Le Marseillais, qui de ses trois interlocuteurs paraît le plus opposé à la Montagne, émet des doutes sur la valeur de l'armée de Carteaux, pensant que Marseille menacée peut être victorieusement défendue; Bonaparte a tôt fait de le détromper: l'armée républicaine est solide, va recevoir des renforts et déjà a enlevé Pont-Saint-Esprit, l'Isle-sur-Sorgue et Avignon.

Le Marseillais émet alors quelques doutes sur la personnalité de certains représentants en mission, connus pour leurs exactions, alors que le jeune capitaine maintient que Carteaux et ses hommes agissent en soldats et non pas en pillards. D'ailleurs, ajoute Bonaparte, beaucoup de Méri-

dionaux penchent pour la Convention, malgré tous les efforts des « aristocrates ». Il reconnaît volontier les mérites de certains Girondins, mais leur reproche d'avoir lutté contre les vrais patriotes.

Le Nimois prudent affirme que l'esprit républicain existe dans la région et il est assez bien appuyé par le Montpelliérain qui n'a pas l'air d'approuver les agissements de Marseille, où les dirigeants tentent de développer leur influence dans les villes voisines.

C'est alors que notre Marseillais fait un faux-pas. Ne s'avise-t-il pas de signaler que des Espagnols vont venir défendre Marseille ! Bonaparte, sans encore crier à la trahison, affirme simplement que les Espagnols n'en auront pas le temps, pas plus d'ailleurs que les moyens. Et le Nimois va s'emporter contre les étrangers, ennemis de la France, pendant que Bonaparte ajoute que les Espagnols pilleront la ville, argument de taille à faire réfléchir des commerçants...

Finalement, sentant la partie à peu près gagnée, Bonaparte conclut en avançant que tout s'arrangera et que Marseille recevra des dirigeants dignes de son patriotisme.

Le Marseillais fait apporter du champagne et on trinque.

Le Souper de Beaucaire est un petit écrit, vigoureux, bien construit qui contient plusieurs enseignements dans une langue rappelant le style jacobin, mais avec modération.

Les interlocuteurs du jeune capitaine représentent l'esprit de la province, souvent de tendance girondine, c'est-à-dire modérée, qui craint la violence d'un Paris montagnard, prompt à donner des ordres. C'est un schéma classique que nous rencontrons ici.

Bonaparte raisonne en soldat et en patriote : la patrie est en danger, donc elle doit être défendue. C'est là l'essentiel.

Mais notre jeune officier doit penser aussi qu'il vaut

mieux se dire, en ce mois de juillet 1793, Jacobin que Girondin ou royaliste ! Il joue le bon numéro qui lui permet de se faire un peu de publicité...

En fait, peu après, il rencontre Salicetti qui le désigne comme commandant de l'artillerie devant Toulon, où il rendra d'éminents services au général Dugommier.

Ce n'est pas le *Souper de Beaucaire* qui a permis à Bonaparte de devenir Napoléon I^{er} ! Mais que cet écrit l'ait fait mieux connaître et apprécié, je pense qu'il est juste de le soutenir.

La route reste encore longue dans une France bouleversée où tant de Français sont bien inquiets pour l'avenir et nos trois commerçants devaient être bien loin de soupçonner, en cette soirée de juillet 1793, la carrière de ce petit capitaine qui n'a pas encore vingt-quatre ans.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

RES 34377

Nouvelle série

N° 91



BULLETIN
TRIMESTRIEL
DES SÉANCES

DE

L'ACADEMIE DE NIMES



3° et 4° Trimestres 1984



ACADEMIE DE NIMES

16, rue Dorée

NIMES

1985

Abonnement annuel : 60,00 F

Le N° : 20,00 F

BUREAU DE L'ACADEMIE
POUR L'ANNEE 1984

Président d'honneur: M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire
de la République pour le département du Gard.

Président : M. Maurice Aliger.

Vice-président : M. le docteur Jean Lauret.

Secrétaire perpétuel : M. Pierre Hugues.

Secrétaire adjoint : M. Félix Villeneuve.

Trésorier : M. Paul Blanc.

Trésorier adjoint : M. Lucien Frinaud.

Bibliothécaire : M. l'abbé René André.

Bibliothécaire adjoint : M. Victor Lassalle.

Archiviste : M. le Dr Edouard Drouot.

Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Tous les envois de fonds doivent être faits au compte-
courant postal désigné ci-dessous :

Montpellier 136-63
Académie de Nimes
16, rue Dorée - 30000 Nimes.

Les revues et publications doivent être adressées au
siège de l'Académie, 16, rue Dorée, 30000 Nimes.

La correspondance destinée au Secrétaire perpétuel doit
être adressée à son domicile : 13, rue Briçonnet, 30000 Nimes
(tél. 29-45-33).

FAITS ACADEMIQUES

Le bureau de l'Académie est reçu par M. le Maire de Nîmes au sujet du « Théâtre sur l'eau » et de la façade de l'ancien théâtre municipal	151
La célébration du Centenaire de la naissance de Jean Paulhan	152
Mme Maguelone, Mlle Marie-Françoise Griffeuille et l'Ordre de Malte	152
Notification de la vacance du siège de M. Pierre Abauzit	154
Don par M. André Nadal d'une importante collection de <i>Mémoires</i> de l'Académie	154
Séance extraordinaire du 26 octobre 1984 en l'honneur de la famille de Jean Paulhan	161
Séance publique solennelle du 28 octobre 1984	169
Il est décidé de pourvoir au remplacement de M. Pierre Abauzit	173
M. Pierre Hugues fait don à l'Académie de la médaille du Centenaire de Jean Paulhan	173
Candidatures	176
Prochaine élection du président et du vice-président annuels	177
Décès du docteur Joutard, beau-frère de M. Jean Théron	180

M. Lucien Frainaud est nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite	181
Décès de Mme Pierre Troy, sœur de M. Pierre Hugues.	187
<i>Le Moyen Age en Vaunage</i> de Maurice Aliger obtient le prix de littérature régionaliste du Conseil général du Gard	188
M. Marc Chausse est élu membre résidant	188
MM. le docteur Henri Préneron, Robert Doria, Claude Marzaud, Georges Sapède, Jean-Marc Roger et Clément Martin sont élus correspondants	188
La séance publique annuelle se tiendra le 3 février 1985	189
Fixation de la date de l'élection et de celle de l'installation du président et du vice-présidents annuels ...	189

COMMUNICATIONS

Christian Liger : <i>Jean Paulhan</i>	152
Docteur Jean Lauret : compte rendu des ouvrages suivants : Dr Robert Gros, <i>L'art de guérir à travers les âges</i> ; Professeur Hervé Harant et Alix Delage, <i>L'épidémiologie</i> ; Marcel Gueidan, <i>Un petit village du Gard entre vignes et yeuses, Domessargues</i> ...	155
Jean Groffier : <i>Proche et Moyen Orient ; langues numériques et nombres sacrés</i>	157
Maurice Aliger : <i>Jean Paulhan et l'Académie de Nîmes</i>	163
André Nadal : <i>Le nombre d'or</i>	174
Sydney Forado : <i>Toulouse, les Arabes et la bataille de 721</i>	177

Pasteur René Château : <i>Du Gard provençal au Gard cévenol : jalons d'un itinéraire en poésie</i>	181
Pierre Hugues : compte rendu de : Louis Durteste, <i>Le Rhône, frontière ou espace de vie</i>	189
Chanoine Charles Fayolle : <i>L'abbé Bridaine</i>	190

HOMMAGES

68 volumes de <i>Mémoires de l'Académie (1847-1941)</i> offerts par M. André Nadal	154
Joachim Durand, <i>cévenol, haut fonctionnaire, académicien nîmois</i> , Nîmes, 1983	173
Joachim Durand, <i>Derniers feuillets</i> , Nîmes, 1984	173
Jean Malrieu, <i>Dans les terres inconnues et quotidiennes (1934-1976), I</i> , poèmes réunis et présentés par Pierre Dhainaut, Nîmes, 1983	173
La Villedieu, <i>L'amour guêpe</i> , Paris, 1974	173
La Villedieu, <i>A la rencontre de Gérard de Nerval</i> , Paris, 1975	173
Christian Liger, <i>Histoire d'une famille nîmoise, les Paulhan ; Recherches d'archives et généalogie</i> , par Bernard Artigues, Paris, 1984 (deux exemplaires dont l'un numéroté XXI)	173
Georges Sapède, <i>Voltaire et Florian</i> , Alès, Le petit Cévenol, 1984	173
Cahiers Jean Paulhan, <i>I, Correspondance Jean Paulhan - Guillaume de Tarde (1904-1920)</i> , Paris, 1980 ..	173
Cahiers Jean Paulhan, <i>II, Jean Paulhan et Madagascar (1908-1910)</i> , Paris, 1982	173

Jean Paulhan, <i>Le guerrier appliqué</i> , Paris, 1969	173
Jean Paulhan, <i>Les incertitudes du langage</i> , Paris, 1970	173
Jean Paulhan, <i>Braque, le patron</i> , Paris, 1982	173
André Nadal, <i>Les calculateurs prodiges</i> , Nîmes, 1983 .	173
Marie-Françoise Griffeuille, <i>Le vitrail à Nîmes au XIX^e siècle siècle</i> , Paris, C.T.H.S., 1984	181
Maurice Aliger, <i>Voyage autour de la Vaunage</i> , Nîmes, 1984	181
Jean Raoux, <i>Mon temps à bras le corps</i> , Nîmes, 1984 .	181
Robert Sauzet, <i>Nîmes</i> , tiré à part de l'Encyclopédie du Catholicisme, Paris, 1984	181

SEANCE DU 5 OCTOBRE 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; Mme Maguelone, M. André Dupuis, M. Daniel-J. Valade, M. Bernard Artigues, correspondants ; M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. Robert Debant.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur de l'Académie ès-qualités, a reçu le 13 juillet le bureau de

l'Académie venu lui donner l'avis de la Compagnie sur le « théâtre d'eau » récemment installé sur la source de la Fontaine (voir séance précédente), et lui faire part de ses inquiétudes concernant le projet de construction d'une médiathèque sur l'emplacement de l'ancien théâtre municipal à côté de la Maison Carrée qui risque d'être écrasée par ce Beaubourg nîmois dont la construction est susceptible, en outre, d'entraîner la destruction de la façade et de la colonnade qui subsiste de cet ancien théâtre.

A l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance du Nîmois Jean Paulhan, de l'Académie française, qui fut membre non résidant de l'Académie de Nîmes, l'Académie organise trois manifestations. Le vendredi 26 octobre, elle tiendra une séance extraordinaire pour accueillir la famille de Jean Paulhan ; le dimanche 28 octobre, à 12 h 30 dans les salons de l'Hôtel Imperator, elle recevra à déjeuner la famille du maître, et, le même jour, elle tiendra à l'Hôtel de Ville une séance publique au cours de laquelle M. Christian Liger donnera une conférence intitulée : « De Paulianus à Jean Paulhan ».

L'Académie félicite Mme Maguelone, récemment nommée déléguée des Œuvres hospitalières de l'Ordre de Malte à Saint-Gilles-du-Gard, et Mlle Marie-Françoise Griffeuille nommée correspondante de l'Ordre.

En avant-première aux cérémonies organisées par la Ville de Nîmes et son Académie en l'honneur de Jean Paulhan, M. Christian Liger a présenté une communication consacrée à cet écrivain « qu'on dit mystérieux, dont beaucoup connaissent le nom et que peu ont lu ».

Pour comprendre qui était Jean Paulhan — avant de parler de l'influence considérable qu'il eut, entre les deux guerres, à la N.R.F., aux éditions Gallimard et sur les lettres européennes —, il faut, dit M. Christian Liger, connaître ses origines. Et d'évoquer alors la figure de Frédéric

Paulhan, son père, protestant, républicain et philosophe qui, à vingt-quatre ans, fut nommé conservateur de la Bibliothèque municipale de notre ville.

Curieux et extraordinaire personnage que ce fils de ferblantier, le premier intellectuel d'une longue lignée de Nimois, aimant sa ville, sa garrigue et son mazet, qui « monta » à Paris, en 1896, pour s'occuper de littérature.

Après avoir parlé du père et de la mère (qui tint dans la capitale une pension pour de jeunes étudiantes étrangères, notamment polonaises et russes) de Jean Paulhan, M. Christian Liger, avec minutie, présenta les diverses étapes de la vie de l'académicien français.

Il dit la marque terrible que laissa en lui la Grande Guerre à laquelle Jean Paulhan participa. Il évoqua ensuite son entrée à la N.R.F., la découverte des grands talents littéraires de la première moitié de ce siècle, puis son action dans la Résistance (Jean Paulhan créa, avec J. Decour « Les Lettres Françaises »).

Parlant de l'œuvre littéraire de Jean Paulhan, M. Christian Liger précise la démarche de l'auteur des « Fleurs de Tarbes », son observation, son questionnement sur le langage (et ses lois) et la perception du monde. « *Il traque les erreurs de notre perception, puis celles des mots et des phrases que nous avons pour les dire...* »

« *Comme le premier venu, Paulhan observe le monde quotidien, y découvre son bureau, son encrier, sa chambre, sa maladie et sait, comme sous un regard d'enfant, s'en émerveiller.* »

En expliquant très simplement des choses difficiles, M. Christian Liger a fait revivre ce grand Nimois que fut Jean Paulhan. Il a aussi donné envie à ses auditeurs de découvrir (ou de relire) l'œuvre de l'un des plus grands écrivains français de notre temps.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 19 OCTOBRE 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. le docteur Edouard Drouot, M. Joachim Durand, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Bernard Dalle, M. Joseph Massota, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Claude Escholier, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

Notification est faite de la vacance du siège de M. Pierre Abauzit, membre résidant démissionnaire, devenu membre honoraire.

M. André Nadal fait don à la Compagnie de la très rare collection de *Mémoires* de l'Académie qu'il a réunie au cours d'un demi-siècle de recherches persévérantes. Il s'agit de 68 volumes dont voici la liste.

XIX^e siècle : 1847-48, 1854-55, 1856-57, 1858-59, 1860, 1861, 1862, 1863-64, 1864-65, 1865-66, 1867-68, 1868-1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1876-77, 1878, 1879, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899.

XX^e siècle : 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914 et 15, 1916 et 17, 1918 et 19, 1920 et 21, 1922 et 23, 1924 et 25, 1926 et 27, 1928-29-30, 1931 et 32, 1933-34-35, 1936-37-38, 1939-40-41.

M. le docteur Jean Lauret rend compte de trois plaquettes récemment offertes à l'Académie :

Professeur Hervé Harant et Alix Delage, *L'épidémiologie*, P.U.F., collection *Que sais-je ?*, 1984 ;

Docteur Robert Gros, *L'art de guérir à travers les âges*, Montpellier, 1984 ;

Marcel Gueidan, *Un petit village du Gard entre vignes et yeuses*, Domessargues, Nîmes, 1984.

M. le docteur Lauret s'exprime ainsi :

Le premier, paru dans la collection *Que sais-je ?* des Presses Universitaires de France, est dû à notre membre non résidant, M. le professeur Hervé Harant et à sa collaboratrice Mme Alix Delage, chef de travaux à la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes.

Il porte sur l'*Epidémiologie* et fait le point sur les maladies infectieuses, leurs agents pathogènes (bactéries, virus et parasites), leurs complices vivants (réservoirs de virus, porteurs de germes, hôtes intermédiaires), l'environnement et le terrain.

La lecture de cet opuscule sera facile et utile à tous et nous devons remercier M. Hervé Harant de poursuivre sa tâche de vulgarisation.

Le deuxième s'intitule : *L'Art de guérir à travers les âges*. Son auteur, correspondant de notre Académie, est M. le docteur Robert Gros, de Balaruc.

D'une écriture alerte (Robert Gros est l'auteur de nou-

velles, de poèmes et d'essais), cet ouvrage aborde l'évolution de l'art de guérir à travers le Moyen Age, la Renaissance et les Temps modernes, en respectant les mêmes principes qui sont : voir, savoir, comprendre, guérir.

L'humour se manifeste par des anecdotes piquantes, comme la description d'une saignée au XVII^e siècle et la guerre de l'antimoine entre l'École de Montpellier et celle de Paris.

J'ai beaucoup apprécié l'éthymologie qu'il nous donne du nom de produit qu'il attribue au moine Basilus Valentin, médecin, alchimiste et porcher.

Le troisième est un très rare exemple de la chose imprimée, car l'auteur du texte en est aussi l'imprimeur, l'illustrateur et l'éditeur.

Un vieux Nimois, qui durant sa vie a joué un rôle important dans la vie corporative et associative de la ville, M. Marcel Gueidan a réalisé patiemment ce travail sur son village natal : *Un petit village du Gard, entre Vignes et Yeuses : Domessargues*.

Il évoque le lointain passé de ce petit groupement de la gardonnenque et en vient à l'époque de son enfance qui se situe au début du siècle.

La description, illustrée par des bois gravés, de lieux et de personnages, est pleine d'humour et de pittoresque. La pompe-abreuvoir, la chapelle en ruines, la voiture du docteur, les guirlandes de lampions faites avec des coquilles d'escargot, les feux de la Saint-Jean où l'on brûlait la bruyère qui avait servi aux vers à soie à coconer, le charron, et Coutelle, le libre penseur, ainsi que le curieux docteur Perrier dont l'oncle était le secrétaire, tout m'a ravi.

Mais ce livre a un autre mérite, c'est de fixer par l'écrit une aventure que j'apprécie et que ce petit village vient de vivre en partie grâce à Marcel Gueidan.

Domessargues, village à prédominance huguenote n'avait ni temple, ni église. Une chapelle romane, bâtie sur

une église carolingienne qui, elle-même, avait succédé à un temple arécomique et qui avait appartenu à l'Abbaye des Dames de Saint-Sauveur de la Fontaine, était en ruines, il y a vingt ans.

Un jour, les habitants décidèrent de la restaurer et d'en faire un lieu de culte œcuménique.

Ce sont deux religieuses qui en eurent l'idée, l'une bénédictine : sœur Chantal Bauquier ; l'autre protestante : sœur Antoinette Butte de la communauté de Pomeyrol.

C'est enfin un Père assomptioniste belge, le Père Liesens qui permit cette réalisation, grâce aux équipes de jeunes gens, qu'il amena, chaque année, à partir de 1967, et qui se consacrèrent à cette tâche.

M. Marcel Gueidan qui aime son village et lui a fait obtenir une médaille d'argent en 1967 au concours des *Villages que j'aime*, envoya à plusieurs reprises des rapports sur la restauration de la chapelle à Pierre de Lagarde, le grand défenseur des chefs d'œuvre en péril.

En 1980, il eut l'agréable surprise d'obtenir un sixième prix et deux émissions de télévision sur Domessargues.

Je pense qu'il faut féliciter cet artisan qui fut « Meilleur ouvrier de France » pour ce petit chef-d'œuvre où il devient conteur et dessinateur.

M. Jean Groffier, correspondant, ancien fonctionnaire international, présente une communication intitulée : *Proche et Moyen Orient : Langues numérales et nombres sacrés*.

En voici le résumé :

Exposé extrêmement didactique sur la nature même des premiers alphabets (hébreu et phénicien) où chaque lettre vaut un nombre. Les scribes de l'Égypte ancienne usaient outre les images de quelques sept cents signes, souvent chacun à deux ou trois usages. Ces textes hiératiques ont été longtemps mélangés à ce qu'on pourrait appeler une écriture photographique avant la lettre. A un moment donné, soudain l'adoption d'un alphabet de 22 lettres (l'hébraïque,

le phénicien), au lieu de plus de mille signes ou décors. 22 lettres, 22 os dans la tête et une écriture numérale, chaque lettre ayant valeur d'un nombre.

L'hébreu s'écrit de droite à gauche. Les lettres se succèdent de droite à gauche, de même en ce qui concerne les mots. La pagination du livre commence à la page que nous considérons être la fin du volume. En grec c'est le contraire. On écrit de gauche à droite comme dans nos livres actuels.

L'hébreu et l'arabe ont la même démarche. Ce sont des langues de la Loi. Notons que le Christ se présente comme l'épée à deux tranchants (Apo. 1, 16) qui divise l'histoire judéo-chrétienne. La datation se fait soit en remontant dans l'histoire, de droite à gauche, soit en avançant de gauche à droite, suivant en cela la course des écritures hébraïque ou grecque. L'Ancien Testament se lit de droite à gauche, le Nouveau de gauche à droite.

Or quoique la phrase hébraïque s'écrit de droite à gauche, le trait initial des lettres mêmes se dessine de gauche à droite. On peut voir dans ce mouvement le réajustement constant de la pensée hébraïque, cette dualité entre le passé et l'avenir qui en fait son éternité.

L'hébreu et le grec sont des langues où les lettres ont valeur de chiffres : un mot devient un nombre par l'addition des chiffres. Un nombre a une signification. Saint Augustin a écrit : « Méconnaître le sens des nombres, c'est s'exposer à ne pas comprendre une infinité de choses consignées dans l'Écriture. »

Quelques exemples de l'écriture chiffrée :

$$\text{Yahvé} = 26$$

$$\text{Isaac} = 208 = 8 \times 26$$

$$\text{Jacob} = 182 = 7 \times 26$$

$$\text{Joseph} = 156 = 6 \times 26$$

La théorie des lettres et des nombres, considérée comme symboles, a été utilisée dans la haute antiquité.

Exemple. Le mot Abram se compose des lettres Aleph

(valeur 1), Bêth (valeur 2), Resch (valeur 200), Mem (valeur 40). On n'écrivait pas les voyelles en hébreu, langue sténo. Aujourd'hui on peut ajouter des points qui selon leur position par rapport aux lettres jouent le rôle des voyelles.

Ces quatre lettres additionnées donnent 243.

Les kabbalistes constateront tout de suite que $243 = 3 \times 3 \times 3 \times 3 \times 3$, mettant en évidence les nombres 3 : Dieu en Sa Trinité (Elohim=Dieu au pluriel), et 5 : la main ou le travail.

Après avoir accompli ce que le texte de la Genèse relate et qui représente la matérialisation du travail d'Abram, son nom est transformé en Abraham. Lui est ajouté la lettre Hè, qui vaut 5 (à nouveau le travail). La traduction pour les deux noms donne : Abram : père (*ab*) élevé, de pyramide (*ram*) ; Abraham : père (*ab*) de multitudes (*raham*) ou père de nations.

L'orateur a parlé ensuite des mesures anciennes. La coudée sacrée utilisée par le pharaon Chéops dans l'édification de sa pyramide vaut 25 pouces. La coudée pyramidale n'est pas la coudée égyptienne, celle-ci n'est que les 4/5 de la première. La coudée pyramidale se trouve n'être autre chose que la coudée sacrée des Hébreux, telle qu'elle a été déterminée, il y a deux siècles, par Newton.

Le prophète Ezéchiel précise qu'elle possède « une palme de plus que la coudée usuelle » (Ez. 40, 5), soit sept palmes, alors que la coudée d'homme n'a que six palmes.

Les assises de la Pyramide sont édifiées par la superposition de gigantesques masses de grès clair. Il y a 206 assises, nous avons 206 os dans le corps humain.

La hauteur du monument est de 5314 pouces. Un texte du prophète Isaïe dit : « En ce jour-là, il y aura un autel à l'Eternel au milieu du pays d'Egypte, un monument dressé à l'Eternel sur la frontière.

« Ce sera pour l'Eternel des armées, un signe et un témoignage dans le pays d'Egypte ; car ils crieront à l'Eter-

nel à cause des oppresseurs, il leur enverra un Sauveur et un défenseur pour les délivrer » (Is. 19, 19-20).

Par sa situation, la pyramide de Chéops se trouve « au centre du pays d'Égypte », en ce sens que les diagonales du monument prolongées renferment en sa totalité le delta du Nil et le méridien passant par son sommet divise ce delta en deux parties égales. Elle est aussi « en frontière du pays », étant à la porte du désert. Ce que ses constructeurs ne pouvaient prévoir (du moins on le croit), c'est que le méridien de la pyramide de Chéops allait être celui qui traverse le plus de continents et divise les terres émergées du globe à l'est et à l'ouest en deux parties d'une superficie égale au kilomètre carré.

Rappelons que la hauteur de la Pyramide est de 5814 pouces. En écriture numérale, par l'addition de la valeur des lettres hébraïques, les deux versets d'Isaïe nous donnent un total de 5814.

Le volume de l'Arche de l'Alliance (Exode 25, 10) est égal à celui du coffre de granit de la chambre du Roi dans la Pyramide. A noter une autre coïncidence, le coffre de granit représente l'unité d'une mesure anglaise de capacité qui n'a pas d'entier : le *quarter*.

Le volume de la mer d'airain du temple de Salomon a une valeur égale à cinquante fois celle dudit coffre.

M. Groffier a fait référence à la chronologie de Manéthon qui possède une clef qui la met en relation avec les mesures de la Pyramide dans laquelle nous retrouvons toutes les mensurations du cosmos et de notre propre globe, et la notion du nombre π .

Conférence impliquant une connaissance à la fois de l'histoire et de domaines aussi spécifiques que ceux des langues numériques. Rappelons que M. Jean Groffier fut élève du mathématicien Charles Lagrange.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 1984

Le 26 octobre 1984, à 17 heures, l'Académie a tenu dans son hôtel de la rue Dorée une séance extraordinaire en l'honneur de la famille de Jean Paulhan venue à Nîmes pour assister aux manifestations organisées en l'honneur du centième anniversaire de la naissance à Nîmes de celui qui fut pendant presque un demi-siècle « l'éminence grise » des Lettres françaises. Membre de l'Académie française, Jean Paulhan était également membre non résidant de notre Académie, comme M. André Chamson, M. Thierry Maulnier, M. le duc de Castries et M. le professeur Leprince-Ringuet.

Empruntons au quotidien *Midi Libre* le compte rendu de cette séance qu'il en a publié le 28 octobre.

C'est l'Académie de Nîmes — dont Jean Paulhan fut membre non résidant — qui, vendredi dernier, à 17 h, a donné le « coup d'envoi » des cérémonies commémoratives du centenaire de l'illustre académicien français. Elle recevait dans son hôtel de la rue Dorée, en présence de nombre de ses membres résidants et correspondants et de personnalités, les fils Pierre et Frédéric, la fille Jacqueline, les petits-enfants et parents de Jean Paulhan, ainsi que M. Roger Grenier des Editions Gallimard. M. Bousquet, maire de Nîmes, membre de l'Académie ès qualité, MM. Castelnau, premier adjoint, Durand, adjoint délégué aux Affaires culturelles, assistaient à cette manifestation. Et c'est Mlle

Marre, directeur du Cabinet du Préfet, commissaire de la République dans le département du Gard, représentant M. Pigoullié, président d'honneur de la vénérable Compagnie, qui en son nom, présida une chaleureuse cérémonie au cours de laquelle furent prononcées des allocutions d'une haute élévation de pensée.

D'abord par M. Maurice Aliger, président pour 1984 de l'Académie de Nîmes. Celui-ci, après avoir rendu hommage à Jean Paulhan et cité quelques-uns de ses écrits relatifs à son nom et à ses origines nimoises, souhaita la bienvenue aux membres de sa famille qui ont bien voulu honorer de leur présence les cérémonies du centenaire.

Puis, M. Aliger parlant de l'ouvrage de M. Christian Liger, *Histoire d'une famille nimoise : les Paulhan*, associa à ses félicitations M. Bernard Artigues, correspondant de l'Académie, qui, dit-il, a réalisé un très important travail d'archives concernant les ascendants de Jean Paulhan. M. Maurice Aliger fit ensuite, pour les invités, un historique, succinct mais précis, de l'Académie de Nîmes, une « vénérable dame de 302 ans ! ».

Ensuite, par M. Jean Bousquet ; le Maire de Nîmes remercia l'Académie et tout particulièrement M. Christian Liger qui « a participé très activement au Comité du centenaire ».

Avant les remerciements de M. Pierre Paulhan, au nom de tous les descendants de l'académicien français et un mot de M. Roger Grenier, des Editions Gallimard, Mlle Marre, à son tour, souhaita la bienvenue à la famille de l'illustre Nimois et dit « l'attachement et l'admiration de l'Etat pour l'homme et l'écrivain, pour le découvreur de talents littéraires, l'auteur et le résistant, fondateur, avec J. Decour, des « Lettres françaises » au temps de l'occupation ».

Enfin, toutes les personnalités présentes signèrent le magnifique livre d'or (datant du XVII^e siècle) de l'Académie de Nîmes.

Ajoutons à ce compte rendu le texte de l'allocution prononcée par M. le président Maurice Aliger.

L'observation d'une coutume académique, qui place au fauteuil de président, non pas le plus qualifié, mais — hélas ! — le plus anciennement élu, cette sorte de hasard du calendrier fait que m'échoit aujourd'hui le redoutable honneur de saluer la mémoire de notre illustre compatriote Jean Paulhan et de recevoir sa famille.

D'aucuns ont peut-être été surpris de m'entendre prononcer Paulhan, à l'occitane, comme s'il y avait un y ; comment peut-il en être autrement à Nîmes ?

A ce sujet, j'en appelle à Paulhan lui-même. Des entretiens qu'il eut, à la radio, avec Robert Mallet, en 1952, entretiens dont la transcription fut éditée sous le titre : « Les incertitudes du langage », détachons le dialogue suivant :

Mallet interroge : — *Votre famille est de très vieille souche nimoise ?*

Paulhan répond : — Oui, il y a eu à Nîmes, bien avant 1884 (date de sa naissance) un certain consul romain nommé Paulianus qui est resté célèbre.

— *Est-ce en souvenir de ce consul que certains vous appellent Paulian, en romanisant votre nom ?*

— Mon nom a toujours dû se prononcer Paulian : l'h est mouillé en occitan, comme le double l.

— *Vous dites vous-même Paulhan, vous ne dites pas Paulian.*

— C'est un effet de l'âge, mais pendant très longtemps, j'ai eu le courage, chaque année, dans les écoles où j'allais, lorsque le professeur m'appelait Paulhan, de me lever et de dire : « Mon nom n'est pas Paulhan mais Paulian ». C'est un courage que j'ai un peu perdu. En général, les Paulhan qui sont montés à Paris ont pris le parti d'écrire leur nom Paulian.

— *Somme toute, en acceptant d'être appelé Paul(h)an, vous avez cédé à la mauvaise habitude des autres. Et Mal-*

let poursuit : *Mais revenons à ce consul Paulianus. Il a donc été célèbre. Pourquoi l'a-t-il été ?*

— C'est sous son consulat que les canaux de la Fontaine se sont bouchés. De sorte que toutes les eaux d'un quartier de Nîmes — du quartier le plus riche — sont devenus stagnantes, et ont empesté tout le quartier. On a fait un procès à ce Paulianus. C'est même grâce au procès, sans doute, que son nom est venu jusqu'à nous. On devient célèbre comme on peut.

Un peu plus tard, Mallet interroge à nouveau : *Revenons à vos ancêtres.*

— Heureusement, j'ai eu un autre ancêtre, un second Paulianus, qui, lui, était tribun.

— *C'est-à-dire ?*

— Tribun du peuple, comme on l'entendait à Rome.

C'est très net, par deux fois, Jean Paulhan s'attribue des ancêtres romains, un consul et un tribun.

Quitte à décevoir ceux qui portent son nom, il est bon de revenir à une vision plus juste des réalités, ce dont je me serais abstenu de son vivant, tant il paraissait attacher grande importance à ses prétendues origines romaines.

Observons que le christianisme a détruit en France les noms de famille romains (gentilices). Pendant de longs siècles, les noms de famille disparaîtront ; hommes et femmes ne porteront plus que leur nom de baptême, nom individuel qui changera d'une génération à l'autre.

Ce n'est qu'à partir des XII^e-XIII^e siècles que le nom de baptême, le nom de métier, le sobriquet, le nom d'origine, tendent à devenir héréditaires.

Concernant les Paulhans, la meilleure hypothèse me paraît être un nom d'origine. Il existe un lieu-dit Paulhan, près d'Anduze et, mieux, le bourg de Paulhan, dans l'Hérault, que les naturels se garderaient bien de prononcer Paulan, pas plus que nos voisins de Milhaud ne nomment leur village Milaud.

N'écartons cependant pas la possibilité d'un nom de

baptême, deux saints des débuts du christianisme sont connus : un obscur Paulianus, un Paulian, évêque du Velay.

Je n'oublie cependant pas, Mesdames, Messieurs, ce qui explique votre présence parmi nous : l'appartenance de Jean Paulhan à l'Académie de Nîmes, dont il fit partie en qualité de membre non résidant, à partir du 31 mai 1963, quelques mois après son élection à l'Académie française, survenue le 24 janvier 1963.

Voulant déterminer les relations que Jean Paulhan avait pu avoir avec notre Compagnie, j'ai dépouillé minutieusement les archives et les publications de l'Académie entre 1963 et 1968, sans y trouver, à mon grand regret, la moindre trace de contacts. Seule sa disparition a été marquée, en 1968, par l'observation d'une minute de silence.

Voilà deux ans, en mai 1982, nous fêtons solennellement le troisième centenaire de l'Académie de Nîmes.

Fondée par lettres patentes de Louis XIV, en date du 10 août 1682, sous le nom d'« Académie royale de Nîmes », elle entra, en 1692, dans l'alliance de l'Académie française, grâce à la protection du grand orateur sacré Esprit Fléchier, alors évêque de Nîmes.

Notre Académie survivra à toutes les tempêtes qui pourront secouer la France au cours de trois siècles. Passent les rois, passent les empereurs, se succèdent les Républiques, notre Compagnie continue à vivre.

Elle ne subira que deux interruptions, la première due à la détérioration du climat religieux, entre 1712 et 1752, la seconde causée par la Révolution et ses suites, entre 1793 et 1801.

Depuis 1888, l'Académie est composée de 60 membres ; 36 sont résidants, avec l'obligation de résider à Nîmes, 24 sont non-résidants (c'était le cas de Jean Paulhan) ; de plus, elle compte des membres honoraires et des correspondants, français et étrangers, en nombre illimité.

Les 36 membres résidants se divisent (de façon que je considère, personnellement, comme anachronique), en trois

groupes de 12 membres chacun réunis selon l'appartenance religieuse ou philosophique : catholiques, protestants et indépendants.

Au cours des séances qui ont lieu le vendredi, deux fois par mois, les membres de l'Académie, à quelque titre qu'ils y aient été admis, peuvent présenter des communications dont le choix est entièrement libre.

Ces communications touchent à bien des domaines de la connaissance : littérature, histoire, archéologie, philosophie, peinture, sciences, médecine... même l'occitan y a sa place, depuis Bigot et Jean Reboul, ce qui nous ramène à Jean Paulhan, qui vit le jour dans la rue qui porte le nom de Reboul.

Lors de son troisième centenaire, la vieille dame de la rue Dorée s'est interrogée sur son rôle dans la Cité. J'emprunterai à notre confrère Robert Debant une définition qui me paraît répondre parfaitement à cette interrogation : « Par l'effort qu'elle déploie pour contribuer au rapprochement des esprits, sauvegarder les droits de la culture générale et protéger l'âme de la ville, l'Académie joue un rôle social au sens le plus large du terme et favorise toujours aussi ardemment, selon la définition statutaire de ses buts « le progrès du beau et la pratique du bien ».

Estimant cependant que des contacts plus fréquents avec la population nimoise devaient être institués, nous avons pris la décision de créer une seconde séance publique, dont celle de dimanche prochain constituera une « première ».

Si elle peut recevoir aujourd'hui ses invités dans une belle demeure, aux salles majestueuses, sous le regard de bien de nos devanciers, de Mgr Fléchier au chanoine Chabaud, en passant par Jean-François Séguier, Germer-Durand, Emile Espérandieu, il n'en fut pas toujours ainsi, car il faut bien avouer que notre Compagnie fut souvent « sans domicile fixe ».

Ballotée d'hôtel particulier en hôtel particulier, en pas-

sant par le Palais épiscopal, l'Académie put enfin se mettre dans ses meubles en 1786, dans le bel immeuble dont lui avait fait don Jean-François Séguier, dont nous allons d'ailleurs bientôt commémorer le deuxième centenaire de la disparition.

Las ! la tourmente révolutionnaire emportera à la fois l'Académie et son riche hôtel, vendu comme bien national.

A sa reconstitution, en 1801, notre Compagnie se trouvait à nouveau sans lieu de réunion, et recommencent les pérégrinations : maisons particulières, bibliothèques, locaux, Palais des Beaux-Arts, ancien Palais épiscopal et même la Société d'Agriculture. Nous qui sommes installés dans un confort douillet avons peine à nous imaginer les inconvénients du nomadisme auquel furent soumis nos devanciers.

Enfin, en 1919, un lieu d'asile est trouvé, grâce à l'action du chanoine Bonnefoi et de M. Giran, qui purent, grâce à la générosité des académiciens et de quelques mécènes, réunir les fonds nécessaires à l'achat et à l'aménagement de l'immeuble qui nous accueille aujourd'hui.

Vous avez pu, en entrant, admirer la sobre façade de cet ancien hôtel particulier, où subsistent des vestiges du XV^e siècle, la porte d'entrée Louis XIII, au fronton duquel s'inscrit la sage devise latine *NE QUID NIMIS* (rien de trop), devise pleine de mesure dont chacun de nous devrait s'inspirer, en toutes circonstances.

En regagnant le rez-de-chaussée, je vous conseille de donner un coup d'œil sur le joyau que constitue la délicieuse cour intérieure, où balcons richement ornementés, têtes de femmes et de guerriers sculptés, masques humains et d'animaux, élégantes portes, joli puits, constituent un ensemble Renaissance d'un charme très évocateur.

Après la très remarquable communication dont nous a régalé, le 5 octobre, notre confrère Christian Liger, talentueux « paulhanien », et en attendant celle qu'il nous prépare pour la séance publique du 28 octobre, je n'aurai ni la

prétention ni l'imprudence de vous entretenir de l'immense homme de lettres que fut Jean Paulhan, dont je ne possède pas suffisamment l'œuvre pour me permettre d'en dissenter.

Après avoir sincèrement félicité Christian Liger, je ne saurais oublier son complice, notre confrère Bernard Artigues, pour ses fructueuses recherches généalogiques sur la famille Paulhan. En tant que vieux rat d'archives, je connais les difficultés et l'aridité d'une telle entreprise : qu'il en soit félicité. Ces recherches vous permettront, Mesdames, Messieurs, de mieux connaître vos racines les plus profondes et de les situer avec exactitude dans le temps et dans l'espace.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent séjour parmi nous, dans les lieux mêmes qui marquèrent indélébilement (ses écrits en témoignent) le Maître dont la ville de Nîmes a voulu commémorer avec éclat le centenaire de sa naissance.

SEANCE PUBLIQUE SOLENNELLE
DU 28 OCTOBRE 1984

Dans le cadre des cérémonies commémoratives du centenaire de la naissance de Jean Paulhan (1884-1968) organisées par la Ville de Nîmes, l'Académie a tenu, dans les salons de l'Hôtel de Ville une séance publique solennelle sous la présidence de son président d'honneur M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département du Gard, assisté de M. Maurice Aliger, président.

La séance est ouverte à 16 heures.

Sont présents : M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. le général Pierre-Henri Cothias, membre non résidant ; M. Yvon Pradel, Mlle Roselyne Jéolas, M. Henry de Seguin-Cohorn, M. Christian Guidicelli, M. Pierre Couëtard, M. Armand Brunel, M. Roger Leenhardt, M. André Planque, Mme de David-Beauregard, M. le pasteur Ildebert Exbrayat, M. Roger Gaillard, M. Bernard

Dalle, Mme Maguelone, M. Charles Delormeau, M. Daniel-J. Valade, M. Henri Dubled, Mme le docteur Elisabeth Fontanieu, M. Alain Nicolas, M. Francis Gaud, M. André Dupuis, M. Bernard Artigues, Mme Benel-Cantelou, Mme Arlette Augé, M. Joseph Massota, M. le pasteur Roger Grossi, M. Claude Achard, M. Marcel Argenson, Mlle Françoise Delesty, Mme Janine Reinaud, etc., correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Jean Roger, Mlle Alice Fermaud, M. Michel Grollemund.

Ont pris la parole :

M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, membre d'honneur
ès qualités : *Souhais de bienvenue* ;

M. Guy Pigoullié, préfet du Gard, commissaire de la République : *Jean Paulhan, un homme, un citoyen, un patriote, un combattant au service de son pays* ;

M. Christian Liger : *De Paulianus à Jean Paulhan* ;

M. Roger Judrin, président de la Société des lecteurs de Jean Paulhan : *Lecture de textes de Jean Paulhan*.

Parmi les personnalités présentes dans la très nombreuse assistance, citons : les enfants et petits-enfants du Maître disparu : M. et Mme Pierre Paulhan, M. et Mme Frédéric Paulhan, M. et Mme Moreau-Paulhan, Mlle Claire Paulhan, M. Jean Kély Paulhan ; Mme Dominique Aury, sa plus proche collaboratrice, M. Berne-Jeoffroy, conservateur du Musée d'art moderne de la ville de Paris, M. Roger Grenier, des Editions Gallimard, le peintre Robert Wogenski, M. le recteur Robert Mallet, M. Ibert, président de l'association philatélique nimoise, M. Emile Jourdan, député du Gard, M. Reboul, conseiller général représentant M. Gilbert Baumet, président du Conseil Général, M. Dumas, conseiller général, M. Castelnau, maire adjoint, M. le docteur Lapierre, adjoint au maire, Maître Bernard Durand,

conseiller municipal délégué aux Affaires culturelles, M. le procureur général Prouhet, et les représentants des autorités civiles, militaires et religieuses.

A midi trente, dans les salons de l'hôtel Imperator, sous la présidence de Mlle Béatrice Marre, directeur du cabinet, représentant M. le préfet Pigoullié, l'Académie avait reçu la famille Paulhan, Mme Dominique Aury et les personnalités venues de Paris en leur compagnie.

Les discours prononcés au cours de cette séance seront publiés dans le prochain volume de *Mémoires* de l'Académie de Nîmes.

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Félix Villeneuve, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur René Château, membres résidants ; M. André Planque, correspondant ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Henri de Régis, M. Jean Théron, M. André Bernardy, M. Jean Roger, M. Jacques Larmat, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Aimé Vielzeuf, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps.

Le procès-verbal de la séance du 19 octobre 1984 est approuvé. Sont également approuvés ceux de la séance extraordinaire du 26 octobre 1984 et de la séance publique du 28 octobre.

L'Académie décide de pourvoir à la vacance de siège de membre résidant de M. Pierre Abauzit. Les propositions de candidature devront être présentées avant le 23 novembre. Le vote pourra avoir lieu le 21 décembre.

Le Secrétaire perpétuel fait don à la Compagnie de la médaille du centenaire de Jean Paulhan qui lui a été offerte par la Ville de Nîmes.

Livres et publications reçus en hommage :

Joachim Durand, *cévenol, haut fonctionnaire, académicien nîmois*, Nîmes, 1983.

Joachim Durand, *Derniers feuillets*, Nîmes, 1984.

Jean Malrieu, *Dans les terres inconnues et quotidiennes* (1934-1976), I, poèmes réunis et présentés par Pierre Dhainaut, Nîmes, Sud Poésie, 1983.

La Villedieu, *L'amour guêpe*, Paris, 1974.

La Villedieu, *A la rencontre de Gérard de Nerval*, Paris, 1975.

Christian Liger, *Histoire d'une famille nîmoise, les Paulhan, Recherches d'Archives et Généalogie*, par Bernard Artigues, Paris, 1984 (deux exemplaires dont l'un numéroté XXI).

Georges Sapède, *Voltaire et Florian*, Alès, Le petit Cévenol, 1984.

Cahiers Jean Paulhan, 1, *Correspondance Jean Paulhan Guillaume de Tarde, 1904-1920*, NRF, Gallimard, 1980.

Cahiers Jean Paulhan, 2, *Jean Paulhan et Madagascar, 1908-1910*, NRF, Gallimard, 1982.

Jean Paulhan, *Le guerrier appliqué*, NRF, 1969.

Jean Paulhan, *Le guerrier appliqué. Progrès en amour assez lents. Lalie*. Gallimard, 1982.

Jean Paulhan, *Les incertitudes du langage*, NRF, coll. Idées, Gallimard, 1970.

Jean Paulhan, *Braque, le patron*, NRF, Gallimard, 1982.

André Nadal, *Les calculateurs prodiges*, Nîmes, 1983.

M. André Nadal présente une communication intitulée : *Le nombre d'or.*

Il indique tout de suite que ce Nombre d'or n'a rien de commun avec le Nombre d'or, période de 19 ans, élément du comput ecclésiastique, servant à fixer la date de Pâques.

Le Nombre d'or, sujet de cette étude, est du domaine mathématique ainsi que de celui de l'esthétique.

Le nombre d'or est le rapport du côté du pentagone étoilé au côté du pentagone convexe et vaut 1,618 à un millième près par défaut. Il est égal à son inverse augmenté de 1, l'inverse est donc 0,618. On emploie en général la lettre majuscule grecque Φ pour désigner le Nombre d'or 1,618 ; pris ensemble le Nombre d'or et son inverse sont appelés les Nombres d'or. Ils sont considérés comme les rapports les plus harmonieux entre deux dimensions. Un rectangle par exemple dont la longueur et la largeur sont dans le rapport du Nombre d'or, ce rectangle, appelé d'ailleurs Rectangle d'or, est considéré comme le plus beau qui soit.

L'accord entre le Nombre d'or « un des bijoux de la géométrie » d'après Képler et notre sentiment esthétique ne serait-il dû peut-être qu'au hasard ? c'est possible, un heureux hasard quoiqu'il en soit.

C'est en architecture que se manifeste le plus étroitement l'union de l'art et de la mathématique et particulièrement de la géométrie.

Le Nombre d'or intervient aussi dans le canon des proportions humaines. Les vérifications ont été fréquentes, une spécialement sur le célèbre profil d'Isabelle d'Este dessiné par Léonard de Vinci.

Le premier traité consacré pour une large part au Nombre d'or considéré dans ses propriétés mathématiques fut celui du moine franciscain italien, le mathématicien Luca Pacioli. Son ouvrage intitulé *La divine proportion* a été illustré par son ami Léonard de Vinci. Au Musée de Naples : la Galerie de Capodimonte possède un magnifique tableau du peintre Jacopo de Barbari représentant Luca Pacioli et

où le Nombre d'or affirme sa présence de plusieurs façons, notamment avec un dodécaèdre régulier sur la table. Le Nombre d'or se retrouve en effet dans deux des polyèdres réguliers : le dodécaèdre et l'icosaèdre appartenant à la fameuse série dite des cinq corps platoniciens: le tétraèdre, le cube ou hexaèdre, l'octaèdre, le dodécaèdre et l'icosaèdre.

Les siècles passèrent laissant dans l'oubli le Nombre d'or, lorsque tout au début du XII^e siècle le mathématicien italien Léonard Fibonacci en traitant un problème sur la fécondité des couples de lapins reprit totalement la question. Trois siècles après, ce fut Pacioli déjà signalé. Après l'Antiquité, le Moyen Age, la Renaissance, la « Section dorée » tomba à nouveau dans l'oubli pendant trois siècles. Au siècle dernier la découvrirent à nouveau, l'Allemand Zeyzing, le Norvégien Lund, l'Américain Hambige et de nos jours le Français Le Corbusier.

« Tout est arrangé d'après le Nombre » a dit Pythagore. Si on abandonne les arts plastiques pour entrer dans le domaine des sons on rencontre à nouveau le Nombre sous forme de proportions s'appliquant à des mesures de durée et des intervalles de temps. L'esthéticien Matela Ghica a écrit : « Pacioli surnommé « le moine ivre de beauté » initiait ses amis aux arcanes d'une perspective secrète, à la mystique glacée du Nombre d'or, dorée au sourire de Platon, régissant tout ordre, toute beauté, depuis le soupir de la flûte jusqu'à l'harmonie des sphères ».

En terminant M. André Nadal de dire : « La salle des séances de notre Académie est un Nombre d'or ».

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 30.

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André, M. le docteur Jean Lauret, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Daniel-J. Valade, M. Bernard Dalle, M. Joseph Massotta, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

La Commission des anciens présidents s'est réunie pour donner son avis sur la candidature au siège de membre résidant devenu vacant par la démission de M. Pierre Abauzit et sur un certain nombre de candidatures au titre de cor-

respondants. Le nom des candidats retenus a été inscrit sur le cahier des présentations. Le vote aura lieu le 21 décembre.

Il y aura lieu le même jour de procéder à l'élection du président et du vice-président qui seront en fonctions pendant l'année 1985.

La Compagnie écoute ensuite une communication de M. Sydney Forado, correspondant, intitulée : *Toulouse et les Arabes, la bataille de 721*.

En voici le résumé :

L'étude de ce sujet assez insolite, en tout cas, peu connu, et délaissé par les ouvrages généraux, exigeait de recourir aux sources.

Nous avons assisté à un essai de critique interne et externe des Sources arabes et des Sources chrétiennes.

M. Forado en a montré à la fois le laconisme, leurs insuffisances, et leur dissonance. Surtout il s'est attaché à prouver que les Annalistes arabes, qui, pourtant ne s'intéressent guère à la relation de la Conquête arabe des Pays d'Occident, sont, cependant particulièrement prolixes sur la Bataille de Toulouse de 721.

La campagne d'Es Samah en 719, couronnée par la prise de Narbonne, fut suivie en Septimanie par une installation musulmane en profondeur par un essai de colonisation.

Tous les diocèses de la région (Alet, Béziers, Nîmes, Lodève, Agde) sont contraints de se soumettre.

Ne restait plus hors de la mouvance musulmane que le cœur des Etats d'Eudes « Duc et Prince d'Aquitaine », que Toulouse, ultime rempart de la résistance languedocienne et verrou de la vallée de la Garonne.

En 721, Es Samah va déclencher une campagne qu'il espère décisive. Une étude particulièrement érudite permet de fixer la date au 9 juin 721, ainsi que les forces en présence, la mise en œuvre du matériel de siège et le soin ap-

porté à la « circumvallation » par l'armée arabe pour protéger ses arrières.

Pendant un siège de trois mois, les Toulousains se défendent avec l'énergie du désespoir. Ils sont heureusement aidés par la solidité de leurs remparts toujours bien entretenus, par le fait que ceux-ci enfermaient des terrains de culture qui les mettaient, au moins pour un temps à l'abri de la famine, espoir généralement des assiégeants ; et de nombreux puits d'eau potable.

Néanmoins le siège est dur et les alliés des Arabes, les Vasquons, rendent, par la justesse de leur tir à la fronde, l'apparition des défenseurs, aux remparts, presque impossible.

La ville est sauvée par l'arrivée d'Eudes qui, avec son armée de secours, a raison de la « circumvallation ». C'est la Bataille dite « Bataille du Plateau », où les musulmans furent totalement écrasés, perdant leurs chefs. La déroute musulmane entraîna la révolte de tout le Languedoc contre l'occupation musulmane ; de leurs conquêtes il ne leur resta que Narbonne.

Enfin, le conférencier, s'attacha à démontrer que la Bataille de Toulouse de 721, a mis fin, non pas aux raids arabes en Gaule, mais à leur installation en profondeur, mais, aussi comment et pourquoi, alors que les Chroniqueurs arabes s'étendent sur l'importance qu'a eu pour eux, la Bataille de Toulouse dont ils ont porté deuil pendant plus d'un siècle, les Chroniqueurs chrétiens ont minimisé le triomphe d'Eudes.

En effet, Charles Martel, le vainqueur de Poitiers, est le fondateur de la dynastie carolingienne, il fallait donc lui donner une auréole particulière, et, vaincre les Arabes en est une fort brillante.

De plus, « le rassembleur des terres » qu'est Charles Martel, ne pouvait tolérer l'existence d'un Duché d'Aquitaine indépendant et déclara la guerre à Eudes qui, pourtant l'avait défendu si vaillamment.

Il reprocha à Eudes de donner sa fille, « la Belle Lampagie », en mariage au général musulman Mounouza.

Eudes avait accepté cette alliance pour s'assurer une aide car il pressentait les ambitions des Arabes.

Celui-ci voulut y voir une trahison à son égard et non un acte politique qui mettrait la Septimanie à l'abri des incursions arabes lesquelles avaient repris un nouveau souffle.

Mais Charles, dans son désir de rassembler sous son autorité toutes les régions, attaqua Eudes.

Les Sources chrétiennes s'indignant de la « trahison du Duc d'Aquitaine », portent aux nues la Bataille de Poitiers en y voyant la bataille décisive de l'échec des Musulmans.

Les historiens arabes, eux, ne s'y sont pas trompés en affirmant, que l'élan de la Conquête arabe en Occident, fut brisée à Toulouse et onze ans avant Poitiers.

Il est bien exact que le courage des Toulousains et celui de leur duc, Eudes, ont infléchi le cours de l'Histoire en empêchant la Septimanie et le Royaume Franc de basculer dans l'Islam.

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 7 DECEMBRE 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président.

Sont présents : M. André Nadal, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. l'abbé René André M. le docteur Jean Lauret, M. Jean-Charles Lheureux, M. Paul Blanc, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; Mlle Arlette Auge, M. Roger Gaillard, M. Henri Dubled, correspondants ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le professeur Jean Brunel, M. le docteur Jean Paradis, M. Henri de Régis, M. Jean Thérond, M. Jean Roger, M. Victor Lassalle, Mlle Alice Fermaud, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Michel Grollemund, M. le chanoine Charles Fayolle.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'Académie présente ses condoléances à M. Jean Thérond, membre résidant, qui vient de perdre son beau-frère,

le docteur Joutard, père de M. le professeur Philippe Joutard, membre non résidant.

Elle félicite M. Lucien Frainaud, membre résidant, nommé récemment chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

La Compagnie a reçu en hommage :

Marie-Françoise Griffeuille, *Le vitrail à Nîmes au XIX^e siècle*, extrait des Actes du 109^e Congrès national des Sociétés savantes, Dijon, 1984, Section d'Histoire moderne et contemporaine, t. I ; Transmettre la Foi, XVI^e-XX^e siècles, 1, Pastorale et prédication en France, Paris, CTHS, 1984 ;

Maurice Aliger, *Voyage autour de la Vaunage*, extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes, t. LXII, 1983, Nîmes, 1984 ;

Jean Raoux, *Mon temps à bras le corps*, Nîmes, 1984 ;

Robert Sauze, *Nîmes*, tiré-à-part de l'Encyclopédie Catholique.

M. le pasteur René Château présente une communication intitulée : *Du Gard provençal au Gard cévenol : jalons d'un itinéraire en poésie*.

Voici la liste de ces poèmes :

Hommage au terroir gardois, Le Rhône gardois, Aux bords du petit Rhône, face à la Camargue, Le Pont du Gard, La Maison Carrée de Nîmes, Les Arènes de Nîmes, Le Crocodile enchaîné et le palmier des armoiries de Nîmes, Le jardin nimois de la Fontaine, Devant le monument nimois aux morts des deux guerres, Ma rivière (Aux bords du Vidourle, à Sauve), Mes premiers confidents (Durfort), Le mammoth de Durfort, L'épicerie cévenole de Madame Christine, Estelle, un hameau du Gard cévenol, Paysage d'automne en Cévennes gardoises, Sous un soleil d'hiver, dans le massif de l'Aigoual, Diversité gardoise (De la mer bleue à la ligne violette des montagnes).

LE RHÔNE GARDOIS

Dès le Pont-Saint-Esprit on se sent en Provence,
Provincia hellène et romaine à la fois.
Le Rhône chante ici une antique romance
Et l'une de ses rives est en terroir gardois.

Rhône gardois ! Les fils de notre terre ancienne
N'oublient pas que tu n'es qu'un modeste fragment
De la belle et royale épopée rhodanienne.
Ils sont d'autant plus fiers de t'avoir en passant.

Ils admirent la force calme et la vaillance
Des moines constructeurs du grand Pont-Saint-Esprit,
« Pontifes » d'un labeur dont la haute science
S'inspirait de l'amour qui partage et unit.

Rhône gardois ! Tu salues Villeneuve, la noble
Résidence d'été des papes d'Avignon
Et plus au sud, environné de son vignoble
Aux raisins généreux, le vieux bourg d'Aramon.

A Comps, le Gard venu des monts rejoint tes rives.
Tu deviens doublement alors Rhône gardois.
Ton flot royal se mêle alors aux eaux des sources vives
Des vallées cévenoles où les Gardons sont rois.

Rhône gardois ! Tes flots rythment de vieux refrains
A Beaucaire connue mille lieues à la ronde
Quand sa foire attirait des horizons lointains
Des voyageurs venus de l'autre bout du monde.

Fourques, la bien nommée, annonce ton delta.
Te voici Rhône camarguais. Tes bras ouverts
En un geste d'espoir disent que ton trépas
N'est en réalité qu'une aube sur la mer.

LE PONT DU GARD
(Fragments)

.....
A ton sommet, vieux pont de gloire et de vaillance,
S'étagent fièrement trois douzaines d'arceaux.
Quel support plein de grâce et de fine élégance
Pour l'antique canal de l'adduction des eaux !

Les temps sont révolus où la fontaine d'Eure
Offrait son eau limpide aux gens de Nemausa,
Où tout au long des mois, des journées et des heures
Cette eau chantait la vie comme un alléluia.

Fier et noble aqueduc vieux de deux millénaires,
Témoin d'un grand passé, redis à notre temps
Le secret, la valeur d'un travail exemplaire
De beauté, de grandeur, de service exaltant !

A cette heure paisible où le soleil couchant
Fait rougeoyer ta pierre et grandir ta stature
Nous saluons en toi le triomphe émouvant
D'un art qui sait unir l'esprit et la nature.

LA MAISON CARREE DE NIMES

Chef-d'œuvre d'harmonie et de sobre beauté,
Joyau d'art enchâssé au cœur de la cité
Depuis les temps lointains de Marcus Agrippa,
Maison Carrée tu veilles au cœur de Nemausa.

Tu étais dédiée aux « Princes de jeunesse ».
Malgré deux mille années de quartiers de noblesse
Tes rosaces et tes feuilles d'acanthé ont la fraîcheur
D'un rinceau printanier orné de nobles fleurs.

Que de revers ont assombri ta longue histoire !
Ils n'ont pu cependant attenter à ta gloire.
Aujourd'hui comme hier tu restes le Templum
Où s'estompent les bruits du trop bruyant forum.
Tu fus dotée d'une faveur vraiment insigne :
La pureté idéale de tes lignes.
En toi nous saluons ce miracle historique :
Rome cédant le pas à la grâce hellénique.

LE MAMMOUTH DE DURFORT

Enfant, près du jardin de ma maison natale,
Je voyais défiler devant le vieux portail
De lourds chevaux de trait au généreux poitrail,
Gardant dans leur effort une aisance royale.
Ils suivaient fièrement un chemin millénaire
Qui des contrées du Sud rejoint le haut pays,
Troubadours, pèlerins, vieux colporteurs l'ont pris
Comme tant de bergers des transhumants naguère.
Tout chemin n'est souvent qu'un recommencement.
Un « elephas meridionalis », mammouth géant,
Passait déjà par là dans les temps glaciaires.
Près de Durfort il s'enlisa. Cruelle fin !
Neuf cent mille ans plus tard, squelette solitaire,
Il trône au Museum de Paris. Quel destin !
Ce mammouth cévenol, ce géant débonnaire,
Ce pèlerin massif d'un âge très lointain
Avait dormi neuf mille siècles sous la terre
De mon terroir natal, au bord d'un vieux chemin.
On l'exhuma. Ce gardois devint un parisien.
Consolons-nous ! Si la capitale nous l'a pris
Il est doyen d'honneur des Gardois de Paris.

L'ÉPICERIE CEVENOLE DE MADAME CHRISTINE
(Fragments)

.....
L'épicerie de Madame Christine !
Ah, quel bouquet subtil de mille odeurs !
Même les plus sensibles des narines
N'auraient pu analyser tant de senteurs.

Cela fleurait le poivre et la cannelle,
La morue sèche et le hareng fumé,
Le Roquefort, le lard, l'eau de Javel,
Les fromageons et la menthe poivrée.

Les pots d'olives et l'huile de campagne,
Le thon en boîte et l'alcool à brûler
Fraternisaient avec l'oignon d'Espagne,
Les cornichons, les fèves et le café...

Ah ! Le café torréfié sur place
Au tourniquet d'un antique brûleur !
Tous les voisins, avec joie, rendaient grâce
A la fumée d'une si noble odeur.

L'épicerie est aujourd'hui fermée.
Dame Christine nous a quittés depuis longtemps,
Mais je revois sa silhouette aimée
Au rendez-vous des souvenirs d'antan.

PAYSAGE D'AUTOMNE
EN HAUTES CEVENNES GARDOISES

Ciel d'azur balayé par le vent des sommets,
Sous-bois mystérieux empreints de vieux secrets.
Rocs de granit ornés d'une écharpe de mousse,
Cascade d'un ruisseau chantant d'une voix douce.

Bleu saupoudré de gris des dernières myrtilles,
Fleurs mauves de bruyère accrochées aux brindilles
Des branches mutilées par un récent orage.
Parfum subtil et fort d'une terre sauvage.
Brun luisant des châtaignes en leur coque entrouverte.
Ocre des cèpes fins près des fougères vertes
Dont la dentelle se rouille déjà au frais matin.
Eclair gris d'une buse inspectant le chemin
Où trottine menue la craintive gerboise.
Lumière de l'automne en Cévennes gardoises !
L'hiver est encor loin, mais la première neige
Egrènera bientôt ses flocons en arpèges
Aux notes de douceur blanche sur les halliers,
Son manteau cachera des chemins familiers.
Ce sera pour des mois la paix du grand silence.
Pourtant, dans le secret, la fidèle présence
De la vie veillera en gardienne du temps
Comme une mère veille au chevet d'un enfant.

Après le débat habituel, la séance est levée à 18 h 45.

SEANCE DU 21 DECEMBRE 1984

La séance est ouverte à 17 heures par M. Maurice Aliger, président, qui présente aussitôt les condoléances de l'Académie à M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel, qui vient de perdre sa sœur, Madame Pierre Troy, née Anne-Marie Hugues. Il s'exprime ainsi :

Nous avons appris avec une vive émotion, le décès de Madame Pierre Troy, née Anne-Marie Hugues, sœur de M. Pierre Hugues, notre si dévoué secrétaire perpétuel, et belle-sœur de M. Paul Troy, membre non résidant de notre Compagnie.

A l'occasion des manifestations Paulhan, nous avons eu le plaisir de côtoyer Madame Troy, qui était venue passer un mois en compagnie de son frère ; elle nous avait fait part de son attachement à ce qui lui restait de famille, ici, ainsi qu'à Nîmes, sa ville natale, et à son village de Manduel.

A la voir si alerte et si pleine de vie, qui eut pu se douter que sa fin était si prochaine.

Et voilà que Monsieur Hugues reste à présent le dernier d'une famille de neuf enfants.

Tous ceux d'entre nous qui avaient pu se déplacer entouraient leur secrétaire perpétuel, mardi dernier, à l'église Sainte-Perpétue, pour lui apporter le soutien de leur présence et lui témoigner leur affection.

Au nom de nous tous, j'ai tenu à lui faire savoir que nous partageons son immense peine.

Sont présents : M. le professeur Jean Brunel, M. Henri de Régis, M. André Nadal, M. Jean Roger, M. le président René Panet, M. Joachim Durand, M. Jacques Larmat, M. Félix Villeneuve, M. Victor Lassalle, M. Aimé Vielzeuf, M. le bâtonnier Marcel Fontaine, M. le docteur Jean Lauret, M. Guy Dupré, M. Robert Debant, M. Jean-Charles Lheureux, M. Michel Grollemund, M. le pasteur Aimé Bonifas, M. le pasteur René Château, M. le chanoine Charles Fayolle, M. Christian Liger, Mme Christiane Lassalle-Guichard, M. le professeur René Bosc, M. Marcel Decremps, membres résidants ; M. Roger Gaillard, correspondant ; et M. Pierre Hugues, secrétaire perpétuel.

Sont excusés : M. le docteur Jean Paradis, M. le bâtonnier Edgar Tailhades, M. Jean Thérond, M. André Bernardy, M. Claude Escholier, M. le docteur Edouard Drouot, M. Lucien Frainaud, Mlle Alice Fermaud, M. l'abbé René André, M. Paul Blanc.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

L'Académie félicite M. Maurice Aliger dont l'ouvrage *Le Moyen Age en Vaunage* a obtenu le Prix de Littérature régionaliste du Conseil Général du Gard.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant et de plusieurs correspondants. Toutes les conditions statutaires étant remplies sont élus :

— à bulletins secrets, membre résidant : M. Marc Chausse, architecte D.P.L.G. qui remplacera M. Pierre Abauzit, démissionnaire pour raison de santé et devenu membre honoraire ;

— à mains levés, correspondants : M. le docteur Henri Préneron, M. Georges Sapède, ingénieur-chimiste, M. Robert Doria, historien de *Maître Goguillot*, M. Claude Marzeaud, journaliste, M. Jean-Marc Roger, préhistorien, M. Clément Martin, professeur de bio-géologie.

Au cours de la séance du 11 janvier, seront élus le président et le vice-président qui seront en fonctions pendant l'année 1985. Leur installation aura lieu le 25 janvier. La séance publique statutaire se tiendra le dimanche, 3 février, à 16 heures 30, dans les salons de l'hôtel de Ville, sous la présidence de M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République dans le département du Gard, président d'honneur statutaire de l'Académie.

M. Pierre Hugues rend compte du Mémoire de M. Louis Durteste, *Le Rhône, frontière ou espace de vie*, Montpellier, Université Paul-Valéry, U.E.R.X., 1982-1983, dont voici la conclusion :

« Malgré les avantages qu'il a présentés, à certaines époques, comme frontière « technique » et comme frontière « militaire », le Rhône semble ne pas vouloir se résoudre à être à jamais une frontière entre les hommes.

« La persistance de phénomènes comme celui de la Terre d'Argence (et, sur l'autre rive et à une plus petite échelle, comme celui de Vallabrègues) en est un signe.

« Un autre signe est l'attirance que Nîmes ne cesse de manifester envers la Provence, plutôt qu'envers Marseille : après les groupements économiques régionaux de 1919 par lesquels Nîmes se rattachait à Marseille, c'est le travail de deux géographes qui en témoigne : MM. Dugrand et Ferras, dans « Découvrir la France » (Larousse, 1973), attribuent finalement au Némausès plus d'affinités avec les jardins du Rhône qu'avec les vignes du Languedoc, et placent la « charnière » à Lunel ; quant à Jacques Béthemont, dans sa thèse, il ne dissocie pas l'œuvre de la CNARBRL (surtout dans le « casier n° 1 ») de celle de la CNR...

« Une solidarité, voire une connivence, existent autour du cours inférieur du Rhône, dans une sorte de « Provence rhodanienne » qui s'étendrait de Donzère à la Camargue, et de Nîmes et Uzès à Cavailon et Salon.

« Comment pourrait-elle s'exprimer dans l'organisation de l'espace, là est la question.

« Les obstacles qu'opposerait le cadre départemental devraient pouvoir être levés ; ceux qui résultent du découpage des régions paraissent plus lourds, plus difficiles à surmonter.

« En attendant, Beaucaire ou Tarascon, délaissées, sont en demi-sommeil. »

M. le chanoine Charles Fayolle lit une communication intitulée : *L'abbé Bridaine*.

En voici le résumé :

Qui ne connaît le célèbre couplet des *Mousquetaires au couvent* : « Je suis l'abbé Bridaine / un si bon garçon » ?

Au fond un disciple de Rabelais ou de l'abbé Prévôt. Et de quels ridicules n'a-t-on pas accablé et son éloquence et son comportement ?

Rien de plus faux. Rien qui donne davantage l'impression que le vrai Bridaine est quelque peu gênant.

Rappelons brièvement son histoire :

Il est né à Chusclan le 31 mai 1701. Il est le fils d'un barbier chirurgien réputé. Après la petite école il est l'élève des Jésuites d'Avignon, puis du Séminaire Sainte-Croix. Déjà se révèlent les qualités qui feront sa renommée : détachement — faisant fi de la contagion, il reste à Avignon lors de la peste de 1724 auprès du supérieur, M. Guilhem, atteint du terrible mal —, esprit de pauvreté, amour du travail, éloquence naturelle — ses catéchismes dans les paroisses d'Avignon connaissent un énorme succès. A peine diacre, il est joint au groupe de missionnaires constitué par l'Evêque d'Uzès. Première mission, Saint-Quentin-la-Poterie ; premier succès. Puis ce fut le carême d'Aigues-Mortes, au pied levé, pour remplacer un prédicateur défaillant. A la fin de sa vie 1767 à Roquemaure il n'aura pas prêché moins de 256 missions. Durée de la mission de 2 à 3 semaines, dans

les petites paroisses, jusqu'à 4, 5 ou 6 mois dans les grands centres.

Bridaine a un tempérament de tribun. Sa voix puissante le fait entendre de plusieurs milliers de personnes, même en plein air. Empruntant les procédés des prophètes de l'Ancien Testament il mime ses discours. On le verra entrer la corde au cou, voire chargé de chaînes, dans un sanctuaire obscur et de sa voix tonitruante, implorer le pardon divin !

Effets oratoires, qui n'ont plus cours, Dieu merci, de nos jours. Mais nous sommes au XVIII^e siècle. Rousseau est là qui va exalter la puissance du sentiment. Bridaine est de son temps, ni plus ni moins, avec son tempérament propre bien entendu.

Novateur, il est au plein sens du mot, comme saint Paul, « tout à tous ». Bravant tout respect humain il mendie pour les pauvres. Entouré d'experts dans le domaine du droit, il réconcilie les frères ennemis et met un terme à bien des litiges d'ordre familial.

Cet apôtre avait un ami qui fut son conseiller, l'abbé Malustre, d'Alès. Ces deux âmes d'élite par la parole et l'esprit de pénitence ont fait plus que les malheureuses dragonnades pour la réconciliation des chrétiens dans les Cévennes. Ils préfigurent ce que sera un siècle plus tard, après la tourmente révolutionnaire et l'épopée impériale, un petit curé de village et son premier maître à Ecully. Jean-Baptiste Marie Viaenney et le genovefain réfugié en province, l'abbé Baylet.

Que reste-t-il des légendes et des critiques acerbes lancées contre Bridaine, à l'examen d'une vie si apostolique ?

Après le débat habituel, la séance est levée à 19 heures.